



Réseau électrique métropolitain (REM) – Système de transport collectif de l'Ouest- de-l'Île, via l'aéroport

Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport

Rapport préliminaire



Réseau électrique métropolitain (REM) – Système de transport collectif de l'Ouest- de-l'Île, via l'aéroport

Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport

Rapport préliminaire



Société d'expertise en recherches anthropologiques
51, rue Jean-Talon Est, Montréal (Québec) H2R 1S6

850-851

TABLE DES MATIÈRES (1/2)

	Page
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES INTERVENANTS.....	vi
1 INTRODUCTION	1
1.1 Mandat.....	1
1.2 Territoire à l'étude et nature des travaux.....	1
1.3 Structure de l'étude.....	1
2 MÉTHODOLOGIE	5
2.1 Potentiel préhistorique	5
2.2 Potentiel historique	7
3 GÉOGRAPHIE DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE.....	9
3.1 Paysage actuel	9
3.1.1 Situation.....	9
3.1.2 Caractérisation du paysage (physiologie et topographie)	9
3.1.3 Situation dans l'espace régional et du nord-est.....	12
3.2 Paléoenvironnement	13
3.2.1 Déglaçiation et épisode des lacs proglaciaires	13
3.2.2 Épisode de la mer de Champlain et émersion progressive du mont Royal	14
3.2.3 Épisodes du lac Lampsilis/du proto-Saint-Laurent et émersion progressive des basses-terres du Saint-Laurent	14
3.2.4 Evolution du climat, du couvert végétal et de la faune	17
4 OCCUPATION AMÉRINDIENNE	35
4.1 Occupation amérindienne préhistorique	35
4.2 Occupation amérindienne historique	39
5 OCCUPATION EUROCANADIENNE	43
5.1 Premiers contacts entre l'Ancien et Nouveau Monde (1535-1632/1717).....	43
5.2 Développement de la seigneurie de l'île de Montréal	44
5.2.1 Généralités	44
5.2.2 Développement spécifique sur le flanc sud du mont Royal (secteur du réservoir McTavish)	49
5.3 Développement de la seigneurie de l'île Jésus (Laval)	51
5.4 Développement de la seigneurie des Mille-Îles (Deux-Montagnes)	56
6 DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES CONNUES	59
7 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	61
7.1 Période préhistorique	61
7.2 Potentiel historique	63
8 RECOMMANDATIONS	67
OUVRAGES CONSULTÉS	69

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

ANNEXE 1

Figures 9 à 24

ANNEXE 2

Figure 25 - Localisation des sites archéologiques connus

ANNEXE 3

Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique amérindienne et eurocanadienne

LISTE DES FIGURES (1/2)

	Page
Figure 1 - Localisation du secteur à l'étude	3
Figure 2 - Extrait de la carte topographique de 1909	21
Figure 3 - Extrait de la carte topographique de 1951-1952.....	23
Figure 4 - Extrait des cartes des sols produites dans la région de Montréal en 1952 et 1955 Feuillet 1	25
Feuillet 2	27
Figure 5 - Chronologie de la déglaciation du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre.....	29
Figure 6 - Chronologie des niveaux maximum et minimum de la mer de Champlain.....	30
Figure 7 - Courbe d'émersion des terres pour la vallée de l'Outaouais à gauche. Courbe de variation des niveaux d'eau pour la section au nord du lac Saint-Pierre à droite	31
Figure 8 - Carte illustrant la configuration des cours d'eau et des plans d'eau lors de l'émersion des terres dans l'archipel montréalais entre 9 800 BP (11 600-10 500 AA) et 5 000 BP (\approx 5 600-5 800 AA).....	33

OCCUPATION PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE - ÎLE DE MONTRÉAL

Figure 9 - Extrait du plan de 1702 attribué à Vachon de Belmont illustrant la division des terres et des côtes de l'île de Montréal	annexe 1
Figure 10 - Extrait du terrier des côtes de l'île de Montréal illustrant l'emplacement des concessions (terres)	annexe 1
Figure 11 - Extraits du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque	annexe 1
Figure 12 - Extrait du plan de Adolphe Rodrique Pinsoneault de 1907 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque	annexe 1
Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque	annexe 1
Figure 14 - Extrait du plan de Desautels de 1970 illustrant le développement de la trame urbaine de l'île de Montréal à cette époque	annexe 1

LISTE DES FIGURES (2/2)

Page

HISTORIQUE SPÉCIFIQUE

- Figure 15 -** Extrait du plan de Jobin de 1834 illustrant le développement du secteur du réservoir annexe 1
- Figure 16 -** Extrait du plan de Sitwell de 1865-69 illustrant le développement du secteur du réservoir McTavish à cette époque annexe 1
- Figure 17 -** Extrait du plan de Goad de 1912 illustrant le développement du secteur du réservoir McTavish à cette époque annexe 1

HISTORIQUE Laval ET DEUX-MONTAGNES

- Figure 18 -** Extrait du plan de Samuel Holland de 1781 illustrant le développement de l'île Jésus à cette époque (Source : BAnQ Archives Québec) annexe 1
- Figure 19 -** Extrait du plan de André Jobin de 1834 illustrant le développement de Laval et de Deux-Montagnes (copie de 1964 par la Ville de Montréal) à cette époque annexe 1
- Figure 20 -** Extrait du plan de Genest et Gauvin de 1882 illustrant le développement de Laval et de Deux-Montagnes (copie de 1964 par la Ville de Montréal) à cette époque annexe 1
- Figure 21 -** Extrait du plan du cadastre de 1931 du comté de Laval annexe 1
- Figure 22 -** Extraits des cartes topographiques de Laval de 1915, 1921, 1934 et 1952 annexe 1
- Figure 23 -** Extrait du plan de Bouchette de 1831 annexe 1
- Figure 24 -** Extrait du plan du cadastre de 1929 du comté des Deux-Montagnes annexe 1
- Figure 25 -** Localisation des sites archéologiques connus à proximité du secteur à l'étude annexe 2
- Figure 26 -** Localisation des zones de potentiel archéologique amérindienne et eurocanadienne annexe 3

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation	20
Tableau 2 - Sites archéologiques connus de la période préhistorique (dans un rayon de 2 km)	60
Tableau 3 - Zone de potentiel archéologique de la période préhistorique.....	annexe 3
Tableau 4 - Localisation et critères de discrimination des zones de potentiel archéologique de la période historique	annexe 3

LISTE DES PARTICIPANTS

CIMA+

Stéphanie Besner, biol. M.Sc.

Chargée de projet - Études d'impacts Environnement

ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau / Claude Rocheleau

Archéologues et coordonnateurs

Cathy Couture

Archéologue

Émilie Desrosiers

Archéologue

Myriam Letendre

Archéologue

Mor Coumba Ndiaye

Technicien en géomatique

Louise Beaudoin

Adjointe administrative

Maryvonne Trudeau

Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat

CIMA+ a confié à Arkéos inc. en août 2016 le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique de l'emprise préliminaire des travaux projetés pour les antennes Ouest du Réseau électrique métropolitain (REM), à savoir le tracé des antennes Sainte-Anne-de-Bellevue, Deux-Montagnes et Aéroport, ainsi que deux secteurs situés en périphérie du tunnel du mont Royal pour l'installation de puits de ventilation et d'évacuation, soit les secteurs du Réservoir McTavish (puits 1, 2 et 3) et de la station de métro Édouard-Montpetit (puits Udm) (figure 1).

1.2 Territoire à l'étude et nature des travaux

L'emprise préliminaire des travaux recoupe les villes de Saint-Eustache (parc industriel), Deux-Montagnes et Laval ainsi que les villes de Mont-Royal, Dorval, Dollard-des-Ormeaux, Kirkland et Sainte-Anne-de-Bellevue dans la portion ouest de l'île de Montréal, de même que les arrondissements municipaux de Ville-Marie, de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, de Saint-Laurent, d'Ahuntsic-Cartierville et de Roxboro de la ville de Montréal (figure 1). Signalons que, sur le territoire de la ville de Montréal, l'emprise des travaux recoupe en deux points le site patrimonial du Mont-Royal, une aire naturelle et historique protégée en vertu du décret adopté par le gouvernement du Québec en 2005. Il s'agit des deux secteurs situés en périphérie du tunnel du mont Royal, soit les secteurs de la station de métro Édouard-Montpetit et du Réservoir McTavish. Pour ce dernier, le mandat initial prévoyait l'étude de la totalité du territoire du parc Rutherford. Le secteur a par la suite été réduit à la portion sud-ouest du parc auquel s'est ajoutée la portion ouest du terrain du pavillon Leacock de l'Université McGill au coin de la rue McTavish et de l'avenue Dr Penfield (figure 1).

1.3 Structure de l'étude

Les prochains chapitres font état des principaux résultats de la démarche réalisée. Les aspects méthodologiques y sont d'abord brièvement abordés, notamment en regard des sources documentaires consultées et de leur analyse. Le chapitre 3 présente la géographie de l'aire d'étude. Les chapitres 4 et 5 discutent des données connues concernant l'occupation humaine ancienne du secteur d'étude, soit des occupations amérindienne et eurocanadienne. Le chapitre 6 aborde l'identification des ressources patrimoniales identifiées à l'intérieur de l'aire d'étude.

(sites archéologiques connus, sites patrimoniaux à statut et études archéologiques antérieures). Le potentiel archéologique (préhistorique et historique) que recoupe l'aire d'étude est présenté au chapitre 7. Enfin, en guise de conclusion, le chapitre 8 identifie les principales composantes du potentiel archéologique et formule des recommandations quant aux moyens appropriés pour en permettre l'investigation avant de procéder aux travaux nécessaires à la réalisation du projet.

Le texte est accompagné de diverses figures, photos et tableaux de compilation rendant compte des principaux éléments discutés.



Figure 1 - Localisation du secteur à l'étude

- Limite des municipalités
- Site patrimonial du mont-Royal
- Puits
- Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 100 000
0 1 000 2 000 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Potentiel préhistorique

L'objectif poursuivi lors de l'exercice de détermination du potentiel archéologique consiste essentiellement en une analyse des espaces géographiques contenus dans une aire d'étude afin de discriminer des zones où il existe une probabilité de retrouver des indices d'occupation humaine. Cette probabilité découle des caractéristiques des occupations humaines quant à la façon de choisir des lieux d'établissement ou d'activités de tous ordres ; elle découle aussi de la capacité de circonscrire des zones où la recherche de ces indices devient une entreprise rationnelle et faisable. Le reste du territoire terrestre peut avoir porté des occupations ou des activités humaines diverses ; cependant, la probabilité de les découvrir est faible et elle relève plutôt du hasard. En milieu urbanisé, cette probabilité peut avoir déjà existé, mais les perturbations des sols peuvent avoir fait disparaître tous les indices.

La démarche s'appuie sur un postulat d'ordre anthropologique énoncé de la façon suivante : la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. Un postulat implique que l'exercice de détermination s'appuie sur une connaissance empirique des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire, alimentée par une interprétation des données ethnohistoriques et une connaissance générale des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire plus vaste.

Dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement, cet exercice de détermination du potentiel archéologique permet de délimiter et de catégoriser des zones où des travaux d'aménagement risquent d'avoir des impacts négatifs sur des phénomènes culturels connus ou potentiels. Dans le cadre de la présente étude, la délimitation des zones à potentiel archéologique a été réalisée dans les limites de l'emprise préliminaire des travaux qui est large, selon les endroits, de 30 à 60 m. S'ajoutent à cette emprise des aires de travaux supplémentaires (voir figure 1). Une aire d'étude plus large, soit un périmètre d'environ 2 km, située en périphérie du mont Royal a été considérée pour l'acquisition des données sur les sites connus.

Les étapes suivantes ont été réalisées :

- 1) Analyse des cartes topographiques au 1 : 50 000 et au 1 : 20 000 dans le but de localiser la zone d'étude dans le paysage de l'archipel montréalais. La succession des cartes topographiques de 1909, 1951-1952 et actuelle a permis d'obtenir une image du paysage naturel, notamment de l'organisation des cours d'eau, et de suivre les transformations qu'il a subies pendant le processus d'urbanisation ;
- 2) Constitution d'un corpus de données sur l'évolution du milieu physique dans le but de déterminer le moment où des occupations humaines ont pu être possibles et dans quelles conditions ;
- 3) Constitution d'une synthèse de l'occupation humaine durant la préhistoire, construite à partir des connaissances acquises sur le corpus de sites archéologiques déjà découverts à l'échelle de la vallée du Saint-Laurent et à l'échelle régionale. Cette synthèse permet d'établir le cadre dans lequel l'occupation de la zone d'étude a pu se réaliser. À cette étape, sont assemblées les données sur les sites archéologiques connus dans le périmètre de la zone d'étude, à partir de la banque de données de l'ISAQ (inventaire des sites archéologiques du Québec) disponible au MCC ;
- 4) Consultation des principaux rapports d'interventions archéologiques qui concernent plus spécifiquement la zone d'étude ;
- 5) Analyse de la zone d'étude au moyen d'une couverture de photos aériennes et particulièrement à l'aide de la fonction Street View (vision latérale) de Google Earth qui permet de percevoir des détails de la topographie qui ne sont pas perceptibles sur les photos aériennes ;
- 6) La carte des sols (îles de Montréal-Jésus-Bizard, 1952 et 1955), géoréférencée sur support cartographique ArcGis, a été utilisée pour déterminer la nature des sols avant le processus d'urbanisation des années 1960-70 ;
- 7) Les zones de potentiel archéologique ont finalement été délimitées dans l'emprise préliminaire des travaux en tenant compte des critères environnementaux et culturels habituels. Comme la zone d'étude se localise sur des formes de terrain qui ont émergé au début de l'Holocène, le potentiel a été établi en tenant compte de l'habitabilité qui est fonction du temps, du climat, de la végétation et de la disponibilité des ressources. Les zones ont été délimitées aussi en prenant en compte leur proximité des plans d'eau (mer, lac, rivières, ruisseaux) et du processus d'émersion progressive des terres.

2.2 Potentiel historique

En plus de l'attention mise envers le potentiel découlant de la présence amérindienne après le contact abordé dans la section 4.2, ce volet débute par une brève synthèse des connaissances relatives aux différents modes d'occupation du territoire des villes de Montréal, Laval et Deux-Montagnes par les populations eurocanadiennes, et ce, à partir de la colonisation jusqu'au XX^e siècle. L'accent est mis sur les principaux paramètres retenus afin de déterminer les zones de potentiel, à savoir l'ancienneté, la nature et l'évolution de l'occupation, la nature et le développement des voies de circulation, ainsi que sur la présence de cadre bâti visible sur les plans anciens et les photographies aériennes anciennes.

La connaissance des modalités d'occupation historique des secteurs à l'étude est fondée essentiellement sur les ouvrages généraux et études historiques permettant de cerner les grandes phases de développement des territoires traversés (Courville et Labrecque, 1988 ; Dechêne, 1988 ; Dépatie, 1988 ; Fortin et al., 2008 ; Giroux, 1989 ; Laurin, 1989, etc.), ainsi que sur l'analyse de plans anciens et de photographies aériennes (1947-1949) tirés principalement des fonds de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et de la ville de Montréal (GDAVM). Les plans et les transactions relevés dans les livres terriers produits par les Messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal, furent également consultés afin de documenter l'ouverture et le développement des côtes et des premiers villages visés par la présente étude. De plus, le logiciel Google Earth avec ses différentes images satellites et son application Google Street View a été utilisé pour visualiser le paysage actuel.

Dans le cadre de cette étude, l'identification des ressources patrimoniales s'est concentrée à l'emprise préliminaire des travaux. L'attention fut portée sur le cadre bâti d'intérêt patrimonial, les secteurs d'intérêt patrimonial et les autres éléments patrimoniaux ayant un statut municipal, ainsi que sur les sites archéologiques répertoriés et les zones d'information archéologique inventoriées par le passé. Ces informations ont notamment été acquises via le Géo-portail du ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP) et le répertoire de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC), les plans d'urbanisme des villes et des arrondissements et les schémas d'aménagement. À l'exception du site patrimonial du Mont-Royal, aucune ressource patrimoniale n'est située à l'intérieur de la zone d'étude.

Au terme de ces recherches, un regard fut posé sur l'ensemble de l'emprise préliminaire des travaux afin de déterminer d'éventuelles zones de potentiel archéologique historique. Comme pour le potentiel préhistorique, une bande de 30 à 60 m de largeur a été considérée, en plus de plusieurs aires de travaux supplémentaires pour circonscrire le potentiel. Nous le verrons, le potentiel historique se situe essentiellement le long des anciens axes de circulation, comme les chemins des anciennes côtes et la rivière des Prairies.

3 GÉOGRAPHIE DU TERRITOIRE À L'ÉTUDE

3.1 Paysage actuel¹

3.1.1 Situation

L'emprise préliminaire des travaux recoupe la portion nord-ouest de l'île de Montréal (incluant le piedmont du mont Royal), l'extrémité ouest de l'île de Laval ainsi que la rive nord de l'archipel montréalais, à la hauteur de la ville des Deux-Montagnes. Elle recoupe également les rivières des Prairies et des Mille-Îles, le chenal des rapides Lalement (chenal reliant la rivière des Mille-Îles et des Prairies entre l'île de Laval et l'île Bizard) ainsi que trois petites îles (Pariseau, Bigras, et Boisée).

À la hauteur de l'aire d'étude, les rivières des Prairies et des Mille-Îles présentent aujourd'hui un niveau d'eau de ±22 m d'altitude ainsi que trois rapides (Cheval Blanc, Lalement et du Grand-Moulin). Sur la terre ferme, les surfaces, qui sont essentiellement vallonneuses, s'élèvent à des altitudes comprises entre 20 et 60 m, excepté dans le secteur du mont Royal (sommet à 234 m) où elles s'élèvent jusqu'à 120 m (figures 2 et 3).

3.1.2 Caractérisation du paysage (physiologie et topographie)

L'emprise préliminaire des travaux, qui s'inscrit dans la plaine de Montréal, fait partie de la grande région physiographique des basses terres du Saint-Laurent, un vaste ensemble qui s'insère entre les Appalaches au sud et le Bouclier au nord. Cette unité est constituée de roches paléozoïques généralement peu déformées, excepté à l'emplacement des montérégienennes (tel le mont Royal), qui donnent au paysage une allure de grande plaine. Ce paysage n'est cependant pas toujours parfaitement plat en raison, non seulement de la présence des montérégienennes, mais également de vallons et buttes correspondant à d'anciennes crêtes morainiques laissées durant l'épisode glaciaire et de larges terrasses formées lors des différentes phases du retrait de la mer de Champlain, du lac Lampsilis et du Proto Saint-Laurent (figures 2 et 3).

¹

Le nord auquel le texte fera référence est le nord géographique ou nord vrai.

Comme toutes les montérégiennes, le mont Royal correspond à une intrusion au Crétacé, il y a environ 120 millions d'années (Commission des biens culturels du Québec, 2005), de roches provenant du magma profond à travers les roches paléozoïques, sans toutefois atteindre la surface. La roche encaissante, des calcaires de Trenton et des shales d'Utica, a donc été déformée et localement métamorphisée pour donner notamment de la cornéenne, une pierre qui peut être taillée pour fabriquer des outils. La morphogénèse (Ritchot, 1967) des matériaux meubles et des versants du mont Royal s'est toutefois développée en bonne partie à même les roches paléozoïques, par l'entremise de processus périglaciaires. Les matériaux meubles qu'on y trouve, des tills, correspondent à des sols mobilisés sur les pentes par les processus de gel-dégel. Les processus préglaciaires ont aussi entraîné le développement d'une succession de replats qui ont donné des profils en marches d'escalier. Après la déglaciation et l'épisode marin, les processus¹ liés aux mouvements de sol sur les pentes ont favorisé une régularisation des versants et l'oblitération progressive des petits replats, les plus grands conservant tout de même leur profil. Les roches composant le noyau du mont Royal affleurent, ici et là sous forme d'escarpements.

La formation de véritables terrasses constituées de matériel fluvioglaciaire ou de littoral marin s'est principalement effectuée aux abords du mont Royal. Il s'intègre depuis dans un bombement allongé sur un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, se manifestant sur une distance d'environ 11 km de part et d'autre de la montagne. Vers le sud et vers l'est principalement, les versants du bombement (20-60 m), au-delà des versants du mont Royal, sont marqués par une succession de terrasses bien développées qui compartimentent le paysage en étages superposés. Vers le nord et vers l'ouest, l'étagement existe, mais il est plus diffus. Les dépôts laissés lors des différentes phases du retrait de la mer de Champlain, du lac Lampsilis et du Proto Saint-Laurent sont essentiellement sablonneux, parfois limoneux.

Dans l'ensemble des îles montréalaises et en périphérie immédiate, le paysage de plaine ondule en raison de la présence de dépôts morainiques (tills) formant des crêtes basses et ondulées (Lajoie et Baril, 1956) ainsi que des buttes qui émergent plus ou moins au-dessus des surfaces argileuses. Ces dépôts morainiques ont été mis en place durant l'épisode glaciaire de sorte qu'ils sont très souvent colmatés par des dépôts argileux mis en place durant l'épisode subséquent de la mer de Champlain (figure 4). Lors de l'exondation des terres, les courants développés durant

l'épisode du lac Lampsilis (30-90 m d'altitude ; 9 750 ^{14}C BP à 8 800 BP² ou 11 600/10 500 à ca 9 600 AA³) et principalement vers la fin de l'émersion, durant la phase du Proto Saint-Laurent (20-30 m d'altitude ; 8 800 à 7 900 BP ou ca 9 600 à 8 700 AA), ont remanié et déplacé les sédiments fins de surface et occasionnellement dénudé les surfaces morainiques plus anciennes. Durant les derniers siècles de la mer de Champlain et jusque vers 7 900 BP (Vincent et Hardy, 1995), l'Outaouais a servi de déversoir à des volumes importants d'eau en provenance des lacs glaciaires de l'ouest et du sud de la baie James. Ce volume d'eau, plus important qu'actuellement, s'engouffrait alors dans les chenaux se dispersant entre les terres en émersion de l'archipel de Montréal. Ces forts courants sont probablement responsables de l'érosion des dépôts fins (argiles) qui couvraient les dépôts glaciaires et de la topographie vallonnée (bosses et creux) qui caractérise l'archipel. Une bonne partie des sols argileux de la surface de la zone d'étude sont ainsi des dépôts alluvionnaires, c'est-à-dire des matériaux remaniés durant les phases d'émersion. Ils reposent sur des tills, soit des matériaux d'origine glaciaire, ou des argiles déposées durant la phase marine.

Les cartes topographiques de 1909 (figure 2) et de 1951-52 (figure 3), de même que la carte des sols (figure 4) permettent de faire les observations suivantes :

- Le paysage vallonné, qui s'étale entre les cotes d'altitude variant entre ± 20 m et ± 60 m (NMM), compose l'essentiel de la zone d'étude. Les vallons, qui constituent des dépressions comprises entre les buttes ou bombements, sont occupés par des milieux humides⁴ et/ou parcourus par une ramifications de petits cours d'eau se rejoignant dans de plus grands (rivières du Chêne, Bertrand et à l'Orme et ruisseau de la Côte-des-Neiges) qui s'écoulent vers les bassins lacustres (lacs des Deux Montagnes et Saint-Louis) et le

² La littérature sur le quaternaire utilise différents systèmes de référence pour dater les événements. Le premier est la datation au radiocarbone conventionnelle (avant 1950) exprimée dans ce texte de la façon suivante : 10 000 ^{14}C BP. Le second correspond à un étalonnage (calibrage) de ces dates pour les exprimer en années calendaires (sidérales) ou années réelles (avant 1950) : 10 000 AA ; depuis plusieurs années, AA est utilisé pour exprimer des dates étalonnées (Richard, 2009) et BP pour des dates ^{14}C . Souvent les textes ne mentionnent pas explicitement le système de référence, soit qu'il s'agisse implicitement de dates radiocarbone ou simplement d'un ordre de grandeur ; s'il n'est pas possible de trancher, elles seront exprimées dans ce rapport de la façon suivante : 10 000 BP. À ne pas confondre avec l'utilisation fréquente de AA qui constitue une francisation du terme BP et qui peut correspondre autant à des dates ^{14}C qu'à des dates étalonnées (en années calendaires).

³ Lorsque les dates étalonnées n'étaient pas disponibles dans les études, elles ont été calculées à l'aide du logiciel CalPal Online Radiocarbon Calibration (quickcal 2007 ver. 1.5).

⁴ Les milieux humides regroupent par définitions, les écosystèmes au sol saturé d'eau ou inondé pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation.

complexe de voies fluviales (rivières des Prairies et des Mille-Îles et le fleuve Saint-Laurent) entourant l'archipel montréalais. Les sols de surface y sont organiques ou argileux et très mal égouttés. Les bombements sont composés de till recouvert en partie ou en totalité d'alluvions argileuses, limono-argileuses ou sableuses. Ils présentent un drainage bon à imparfait.

- Le système de terrasse fluvioglaciaire et marine, qui s'étale entre les cotes d'altitude variant entre 30 et 120 m, se localise aux abords du mont Royal. Il compose les secteurs du réservoir McTavish, de la station du métro Édouard-Montpetit, et à la sortie nord du tunnel du Mont-Royal. Les dépôts présents sont surtout composés de tills et de sables et l'égouttement de l'eau va de bon à excessif.
- Le système de replats étagés du mont Royal, qui s'étale entre les cotes d'altitude variant entre 60 et 224 m compose la portion supérieure du secteur du réservoir McTavish (compris entre 65-80 m). Les dépôts meubles sont formés de tills dont l'égouttement est bon.

3.1.3 Situation dans l'espace régional et du nord-est

L'archipel montréalais occupe une position de convergence de grandes voies fluviales qui structurent le Nord-Est américain. La plus importante est évidemment le Saint-Laurent qui établit un lien entre la région des Grands Lacs, la partie fluviale, l'estuaire maritime et le golfe du Saint-Laurent. La seconde correspond à l'Outaouais qui s'enfonce profondément vers le nord-ouest et le nord, en direction des lignes de partage des eaux avec les bassins hydrographiques de la baie James. La troisième, le Richelieu, permet d'accéder au grand bassin de l'Hudson ; même si l'embouchure du Richelieu se situe à plus de cinquante kilomètres en aval de Montréal, son parcours ne passe qu'à une quinzaine de kilomètres à l'est de l'archipel, par voie terrestre.

À l'échelle de la grande plaine de Montréal, encadrée par les Appalaches au sud-est et le bouclier laurentien au nord-ouest, le mont Royal apparaît comme un lieu remarquable, un point de référence visible à très longue portée, comme le sont d'ailleurs les autres montérégienennes. En diachronie, la montagne est d'abord apparue aux premiers occupants comme un îlot un peu isolé au milieu d'une grande mer. Par la suite, elle est devenue le point de signalement d'une grande île entourée de bassins lacustres et finalement contournée par un complexe de voies fluviales.

À l'échelle régionale, les bassins lacustres (lacs des Deux Montagnes et Saint-Louis) et le complexe de voies fluviales (fleuve Saint-Laurent et rivières des Mille-Îles et des Prairies) qui entourent l'archipel montréalais offrent une multitude de choix à qui veut se déplacer sur voies d'eau. Dans ce contexte de déplacement, les rapides présents sur les voies fluviales, tels les rapides du Grand-Moulin, Lalement et du Cheval Blanc qui recoupe la zone d'étude, sont contournées en faisant du portage sur la terre ferme. Il s'agit également des secteurs propices à la pêche. L'intérieur des terres est aussi utilisé dans les déplacements à grande échelle ; et les principaux cours d'eau se déversant dans les grands axes de déplacement régionaux constituent aussi une trajectoire, telles les rivières du Chêne, Bertrand et à l'Orme et le ruisseau de la Côte-des-Neiges. Le ruisseau de la Côte-des-Neiges constitue notamment une importante trajectoire permettant de relier l'est de l'île de Montréal, à partir du secteur de la pointe à Callières, avec l'ouest en direction de la rivière des Prairies (Beaugrand-Champagne, 1947).

3.2 Paléoenvironnement

L'objectif de cette section est de présenter des données permettant d'établir le cadre dans lequel les occupations humaines les plus anciennes auraient ou ont pu se réaliser. Il fournira aussi les données principales sur l'évolution environnementale qui a pu être synchrone des occupations humaines qui ont suivi jusqu'à ce que le paysage prenne les caractéristiques actuelles. Lors de la dernière période glaciaire, tout le sud du Québec a été recouvert par le glacier laurentidien. Suite à son retrait, la zone d'étude est devenue habitable au fur et à mesure de son émersion des eaux de la mer de Champlain, du lac Lampsilis, puis du proto-Saint-Laurent. Pour discuter de son habitabilité et du contexte géographique qui l'encadrait tout au long de la préhistoire, il est donc primordial de connaître ce processus.

3.2.1 Déglaciation et épisode des lacs proglaciaires

La fonte de l'inlandsis laurentidien, qui a recouvert totalement le territoire, constitue la condition initiale pour que toute occupation humaine puisse être envisagée dans la vallée du Saint-Laurent. Le versant nord des hautes terres appalachiennes a commencé à être dégagé par le front glaciaire en retrait vers le nord vers 11 700-11 600 BP (\approx 13 500 AA) (Occhietti et Richard, 2003). Pendant une période d'environ 500 ans, soit jusque vers 11 100 ^{14}C BP (13 150-13 000 AA), la déglaciation des basses terres du Saint-Laurent s'est faite dans un contexte fermé qui a permis le développement du lac glaciaire Candona (Parent et Occhietti, 1999) dans lequel baignait la bordure du glacier au nord et à l'est. À son extension maximale, cette étendue lacustre couvrait donc la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et elle s'étalait dans la vallée de la

rivière des Outaouais (figure 5). Vers le nord-est, elle atteignait la région de Warwick où l'inlandsis laurentidien l'empêchait de communiquer avec le bras de mer qui progressait déjà vers Québec, en longeant la rive sud du Saint-Laurent. Ce lac, dont le niveau se situait entre 190 m au sud et environ 230-250 m le long de la bordure de l'inlandsis, se vidangeait alors vers l'Atlantique, via un exutoire situé à Glens Falls à la tête de la vallée de l'Hudson. Durant cet épisode, le mont Royal (à environ 235 m) a été totalement inondé.

3.2.2 Épisode de la mer de Champlain et émersion progressive du mont Royal

La dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien dans l'axe du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1999) en aval de Warwick (amont du détroit de Québec) a permis aux eaux marines d'envahir les basses terres du Saint-Laurent et d'initier l'épisode de la mer de Champlain (voir figure 5). Cet évènement s'est produit durant la période 11 200-11 100 en âge ^{14}C (13 150-13 000 AA) et il s'est accompagné d'une baisse rapide du niveau de l'ancien lac Candona, d'environ 60 m (Parent et Occhietti, 1988). Sur sa bordure sud, le long des Appalaches, le niveau maximum de cette mer a atteint des altitudes variant entre 160 m et 190 m (figure 6). Sur la bordure des Laurentides, des niveaux variant entre 200 et 250 m ont été inondés (Parent et Occhietti, 1988). Autour du mont Royal, le niveau de l'eau devait se situer quelque part entre 174 m et 200 m d'altitude (Richard, 2014 ; Ritchot, 1967).

À l'échelle des basses terres du Saint-Laurent, le niveau de l'eau s'est progressivement abaissé, mais les conditions marines se sont maintenues tant que la géométrie du détroit de Québec et la dynamique de circulation des eaux (marées, courants) ont permis des échanges entre l'aval et l'amont. De fait, ce contexte aurait persisté jusque vers 9 800-9 500 BP pour l'ensemble du bassin (Occhietti et al., 2001) ; par la suite, le plan d'eau situé en amont du détroit de Québec est devenu un vaste lac d'eau douce, le lac Lampsilis. Le niveau de l'eau se situait autour de 64 m dans la région de Montréal (Richard, 2014) au moment de la dessalure.

3.2.3 Épisodes du lac Lampsilis/du proto-Saint-Laurent et émersion progressive des basses-terres du Saint-Laurent

Ainsi, à partir d'environ 9 750 ^{14}C BP (11 600-10 500 AA), le plan d'eau situé en amont de Québec devient un vaste lac d'eau douce, le lac Lampsilis (Occhietti et al., 2001). Au détroit de Québec, la transition (Occhietti et Richard, 2003) a été complétée vers 9 400 ^{14}C BP (10 600 AA). L'épisode du lac Lampsilis s'est par la suite prolongé sur un peu moins de 2 000 ans, pour se terminer vers 8 000 BP (Lamarche, 2006), alors que le processus d'émersion des terres concentrerait de plus en

plus le plan d'eau qui prenait progressivement un caractère fluvial (Proto-Saint-Laurent). Le plan d'eau lacustre a alors été progressivement remplacé, de l'amont vers l'aval, par un système constitué de multiples chenaux qui se diffusaient sur les basses terres. Ce processus a d'abord affecté la vallée de l'Outaouais, tout le système hydrographique qui entoure l'archipel montréalais, et enfin la vallée du Saint-Laurent en aval de Montréal.

Les modèles d'émergence des terres (Parent et Occhietti, 1988 ; Brown Macpherson, 1967 ; Parent et al., 1985) pour la vallée du Saint-Laurent intègrent une phase initiale caractérisée par une émergence très rapide jusqu'à environ 8 000 BP (\approx 8 700-9 000 AA), alors que le niveau de l'eau est passé d'un maximum autour de 200 m à un niveau de 20 m. Alors que les modèles plus anciens intégraient une émergence progressive jusqu'au niveau actuel par la suite, les modèles plus récents (Lamarche, 2006, 2011 ; Dionne, 1998, 2001, 2002) intègrent des phases de régression et de transgression des niveaux d'eau. Les courbes d'émergence présentées dans la figure 7 illustrent le processus pour la vallée de l'Outaouais et la vallée du Saint-Laurent au nord du lac Saint-Pierre. Le modèle est illustré à la figure 8 et peut se schématiser de la façon suivante (Lamarche, 2006) :

- 11 100-11 200 BP (13 150-13 000 AA) : niveau maximum (200-235 m) de l'invasion marine ;
- Vers 10 000 : émergence du niveau 100 m (Outaouais) ;
- 9 800 BP (11 600-10 500 AA) : émergence du niveau 61-74 m (rivage de Rigaud) ;
- 8 800 BP (\approx 9 500-9 600 AA) : émergence du niveau 30 m (rivage de Montréal) ;
- 8 000 BP (\approx 8 700-9 000 AA) : émergence du niveau 20 m (rivage de St-Barthélémy) ;
- 7 000 BP (\approx 7 800-8 000 AA) : baisse importante des niveaux d'eau (passage du bourrelet marginal) ;
- 5 000 BP (\approx 5 600-5 800 AA) : hausse des niveaux d'eau et remaniement de la terrasse de St-Barthélémy (20 m) ;
- Vers 4 000 BP (\approx 4 480-4 500 AA) : bas niveau possible ;
- Vers 3 000 BP : remontée des niveaux moins importante que vers 5 000 BP ;
- Vers 1 500 BP : bas niveau ;
- Vers 1 000 BP : hausse du niveau d'eau ;
- Depuis 1 000 BP : baisse jusqu'au niveau actuel.

Ainsi, entre le début de l'invasion marine vers 11 100-11 200 BP (13 150-13 000 AA) et 9 800 BP (11 600-10 500 AA), soit durant une période d'environ 1 200 ^{14}C (plus de 2 500 en années sidérales), le mont Royal est passé d'un îlot isolé dans une mer dont la largeur dépassait les 100 km à une île qui s'agrandissait rapidement. Vers 9 800-9 600 BP (11 600-10 500 AA), au début

de l'épisode du lac Lampsilis, la montagne proprement dite était donc presque totalement émergée, puisque le niveau de l'eau dans la région de Montréal se situait autour de 64 m (Richard, 2014). La montagne était alors devenue une île de forme ovale qui s'agrandissait progressivement alors que les rives nord et sud du plan d'eau lacustre se rapprochaient.

Le reste de la zone d'étude va graduellement émerger durant l'épisode du lac Lampsilis, soit entre 9 800 BP (11 600-10 500 AA) et 8 000 BP (\approx 9 000-8 700 AA). Le plan d'eau va alors graduellement se fragmenter entre des îles et des îlots en formation et divers chenaux vont occuper les espaces de plus en plus restreints compris entre ces îles. Par la suite, les chenaux se seraient rapidement asséchés puisque le niveau de l'eau s'était déjà abaissé à 30 m vers 8 800 BP (\approx 9 500-9 600 AA), puis à 20 m vers 8 000 BP (\approx 9 000-8 700 AA). Ainsi, à l'aube du proto-Saint-Laurent le profil des bassins lacustres et des voies fluviales entourant l'archipel montréalais devait commencer à ressembler à l'actuel, du moins dans la section amont de l'archipel.

Vers 8 000 BP (\approx 9 000-8 700 AA), alors que le niveau de l'eau se situait autour de 20 m, le lac Lampsilis faisait place au Proto-Saint-Laurent, l'ancêtre du Saint-Laurent actuel. La géographie de l'archipel montréalais commençait à ressembler à l'actuel, alors que le système fluvial commençait à s'organiser. Les terres de la région montréalaise étaient alors en grande partie émergées et les rapides commençaient déjà à briser le cours du fleuve autour des îles de l'archipel. Signalons que comme tous bassins lacustres et voies fluviales, ceux de l'aire d'étude sont sujets aux débordements saisonniers. Il n'est donc pas exclu que les portions basses de l'aire d'étude (moins de 25 m), de par leur proximité avec ces points d'eau, furent ennoyées à quelques reprises depuis leur émersion comme le démontrent les études hydriques récentes effectuées par le ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

Durant les derniers huit millénaires, des cycles de régression-transgression auraient fait varier le niveau de l'eau à la baisse et à la hausse. Alors que les niveaux atteints lors des hausses sont relativement connus, notamment celui de la période gravitant autour de 5 000 BP (\approx 5 600-5 800 AA) où ce niveau aurait dépassé la cote de 20 m, l'importance des baises reste encore non mesurée. Chose certaine, la transgression de circa 5 000 BP aurait pu affecter le système hydrographique de l'archipel montréalais en faisant disparaître plusieurs rapides, sans cependant rejoindre le niveau du lac des Deux Montagnes dont la cote se situe à environ 22 m.

Divers ruisseaux, sources d'eaux souterraines et espaces lacustres pouvant fournir de l'eau potable et, pour certains, une voie navigable, prirent naissance au fur et à mesure que les terres émergèrent (voir figure 2, 3 et 8). Les espaces lacustres (petits lacs, étangs,) prirent place dans les cuvettes creusées par les glaciers et furent alimentés par la suite par les précipitations (neige et pluie). Le même phénomène contribuait à alimenter les ruisseaux et sources, ceux-ci prenant davantage d'ampleur à la fonte au printemps. L'écoulement des eaux s'effectuait aussi par « drainage hypodermique » extensif (l'eau s'écoule à de faibles profondeurs sous la surface du sol), dans les secteurs en pente, et par des ruisseaux printaniers sporadiques (Boivin et al., 1988). Plusieurs milieux humides sont aussi présents dans les secteurs présentant des dépressions et/ou un sol peu perméable. Aujourd'hui, la plupart des points d'eau naturels sont disparus du paysage, car canalisés (détournés) et/ou remblayés. Restent néanmoins plusieurs secteurs humides. La figure 7 illustre les principaux anciens points d'eau naturels. Parmi les anciens cours d'eau importants dans la zone d'étude, citons les rivières à l'Orme, Bertrand et du Chêne ainsi que le ruisseau de la Côte-des-Neiges.

3.2.4 Évolution du climat, du couvert végétal et de la faune

Le tableau 1 fournit un sommaire de l'évolution du climat et du couvert végétal depuis la fin du Pléistocène et au cours de l'Holocène pour le sud du Québec incluant l'aire d'étude. Les données pour le climat proviennent de Muller et al. (2003), alors que les données sur l'évolution de la végétation sont tirées de deux études de Richard (1985 et 1995). La chronologie de l'évolution du climat s'appuie sur des dates étalonnées (années calendaires), alors que la chronologie pour la végétation repose sur des dates conventionnelles. La troisième colonne montre l'équivalence entre les dates étalonnées et les dates ¹⁴C conventionnelles.

Le mont Royal a émergé alors que le climat de la plaine de Montréal commençait à s'améliorer, durant une phase de transition entre un désert périglaciaire et une végétation toundrique. Vers 10 800 BP (\approx 12 800 AA), les pessières étaient en phase d'installation sur la rive sud de la mer de Champlain. Sur le mont Royal, l'étude menée par Richard (2014) sur des sédiments et des pièces de bois prélevés dans l'ancien lit du lac aux Castors en 2012 précise que :

- Entre \approx 10 800 et 9 800 ¹⁴C BP (12 850 et 11 000 AA) : une flore de toundra occupait les environs du lac aux Castors. Cette flore contenait des plantes herbacées et des espèces répandues dans la toundra arctique ;

- À partir de 9 500 ^{14}C BP (10 800 AA) : une flore boréale de forêt mixte s'installe. S'y retrouvent du Mélèze, de l'Épinette noire, du Tremble, du Bouleau blanc et de l'Érable rouge, ces trois derniers ayant notamment été rongés par des castors.

Durant tout l'épisode de la mer de Champlain (\approx 13 150 et 11 600/10 500 AA), les ressources fauniques terrestres devaient être limitées, en raison du caractère insulaire du mont Royal ; du castor était tout de même présent sur la montagne dès 11 000 AA (Richard, 2014) et il est donc probable que les milieux humides de la zone d'étude pouvaient accueillir également d'autres faunes attirées par ces milieux, notamment le rat musqué. Il en était tout autrement du milieu marin, qui offrait alors des conditions optimales à l'existence d'une faune de mer froide, abondante et variée, comprenant des mammifères, des mollusques et des poissons (Harrington et Occhietti, 1988). La chasse aux mammifères aurait pu alors se pratiquer sur des échoueries (phoque commun et peut-être morse) autour de la montagne ou sur les glaces flottantes, notamment durant les périodes de mise bas (phoque du Groenland, phoque barbu et phoque annelé). La mer de Champlain était aussi fréquentée par différents types de baleine, dont les bélugas.

Durant la phase du lac Lampsilis, les conditions climatiques se sont considérablement améliorées, ce qui a permis le remplacement progressif de la pessière initiale par la sapinière à bouleau blanc vers 9 500 BP (10 800 ans AA), suivie du développement d'une forêt mixte et avec elles tout un cortège de mammifère, d'oiseau et de poissons d'eau douce. Vers 8 000 BP (\approx 9 000-8 700 AA), alors la géographie commençait à ressembler à l'actuel, l'érable prend de plus en plus de place dans la composition de ces forêts, en association avec le bouleau jaune. Le domaine forestier actuel se serait établi et stabilisé autour de 6 000 BP (ca 6 800 AA) (Richard, 1995).

Actuellement, la grande région de Montréal fait partie du domaine climatique de l'Érablière à caryer. Ce domaine renferme la flore la plus méridionale du Québec et la plus diversifiée. Lajoie et Baril (1956) donnent une liste des espèces qui composent la forêt dans la plaine de Montréal : l'érable à sucre, le hêtre, le frêne d'Amérique, le tilleul, l'ostryer et des espèces plus australes comme le noyer cendré, divers cayers, le chêne blanc. Il semble qu'à la période de contact la composition de la forêt était conforme à cette zonation (Boivin et al., 1988) ; en effet les explorateurs soulignent l'importance des feuillus. Toutefois, selon une étude récente portant sur la forêt précoloniale de la vallée du Saint-Laurent, « l'érablière à caryer cordiforme ne constituait probablement pas les peuplements mûrs de la forêt précoloniale. Ces derniers auraient plutôt été principalement l'érablière à hêtre et possiblement l'érablière à pruche. » (Laliberté, 2010 : 21) Ce

milieu forestier abritait une faune diversifiée dont une population de cerf de Virginie et de castor de même que des ours et des rats musqués, proies de prédilection pour les chasseurs préhistoriques. Aujourd’hui, on dénombre encore la présence de renards roux, de marmottes, de lapin et de tamia rayé, pour ne nommer que ces espèces. Quelques reptiles (salamandres, couleuvres, grenouilles et crapauds) et plusieurs espèces d’oiseaux (petit-duc maculé, pic à tête rouge, etc.) fréquentent également encore ce lieu. Notons d’ailleurs qu’aujourd’hui les eaux du lac des Deux Montagnes ainsi que les rivières des Praires et des Mille-Îles contiennent un nombre important d’espèces de poisson et les battures qui bordent ses rives et ses îles sont peuplées par une centaine d’espèces d’oiseaux, dont des oiseaux migrateurs. Selon la classification de Litynski (1988), la zone d’étude bénéficie d’un climat modéré subhumide à longue saison de croissance, parmi la plus longue (200 jours en moyenne) et la plus chaude du Québec - ces conditions climatiques, hautement favorables à l’horticulture, permettent la culture d’une vaste gamme de végétaux (céréales, fruits, légumes, plantes fourragères notamment). Aujourd’hui, la zone d’étude est majoritairement constituée de zones urbanisées ; seules quelques zones boisées, humides et agricoles, rappelant le temps passé, persistent dans le paysage.

Tableau 1 - Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation

Âge AA étalonné	Climat, basé sur des dates étaillonnées AA (dates ^{14}C conventionnelles)	Équivalences étaillonnées $\approx 14\text{C}$	Végétation en dates ^{14}C conventionnelles, BP
14 000-11 500	Les eaux froides des lacs proglaciaires et de la mer induisent de mauvaises conditions climatiques avec des températures plus froides qu'aujourd'hui ($-3,7 \pm 0,9^\circ\text{C}$). Vers 12 500 (10 565) : augmentation des températures.	14 000 \approx 12 000 12 800 \approx 10 800 11 800 \approx 10 200	Désert périglaciaire. Installation d'une toundra éparsse, suivie d'une phase herbeuse et arbustive. Vers 10 800 : les pessières occupent la marge sud-est de la mer de Champlain Vers 10 200, les pessières occupent la marge nord de la mer de Champlain ⁵
11 500-10 500	Température légèrement plus froide ($1,7^\circ\text{C}$) qu'aujourd'hui.	11 500 \approx 10 000 10 500 \approx 9 310	
10 500-4 500	Réchauffement du climat marqué par l'expansion du pin (<i>Pinus strobus</i>). 10 000 (8 900) - 7 000 (6 150) : faible pluviosité annuelle ; période plus sèche résulterait d'une insolation estivale plus forte qu'aujourd'hui. 9 000 (8100) - 8 250 (7400) : légère baisse des températures. Autour de 9 000 (8 100) AAétés deviennent : plus humides Après 8 250 (7 400) : température au-dessus des valeurs modernes. Entre 8 000 (7 200) et 7 000 (6 150) : étés plus humides. 7 000 (6 150) à 5 000 (4 410) : précipitations annuelles augmentent. 5 000 (4 410) à 3 000 (2 870) : phase plus sèche ; cette aridité affecterait plus la saison hivernale que la saison de croissance.	10 500 \approx 9 310 10 000 \approx 8 900 9 000 \approx 8 100 8 000 \approx 7 200 7 000 \approx 6 150 6 000 \approx 5 200 5 000 \approx 4 410 4 500 \approx 4 025 3 000 \approx 2 870	Les pessières feront place à la sapinière à bouleau blanc, vers 9 500. Après 9 500, les paysages conifériens commencent à se diversifier pour laisser de plus en plus de place aux feuillus. 6 000 est une date charnière entre une période antérieure de changements et une stabilisation relative des essences formant les domaines forestiers actuels (Richard, 1995 : 130).
4 500 - 0	Refroidissement du climat, particulièrement du climat estival et augmentation des températures hivernales. 3 500 (3 270) à aujourd'hui : augmentation des précipitations.	4 500 \approx 4 025 3 500 \approx 3 270	Domaines forestiers actuels

⁵

Anderson, T. W. dans Fulton, R. J., 1987.



Figure 2 - Extrait de la carte topographique de 1909

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 100 000
0 1 000 2 000 m

Date
Septembre 2016
Numéro de projet
850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca



Figure 3 - Extrait de la carte topographique de 1951-52

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 100 000
0 1 000 2 000 m

Date
Septembre 2016
Numéro
de projet
850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca

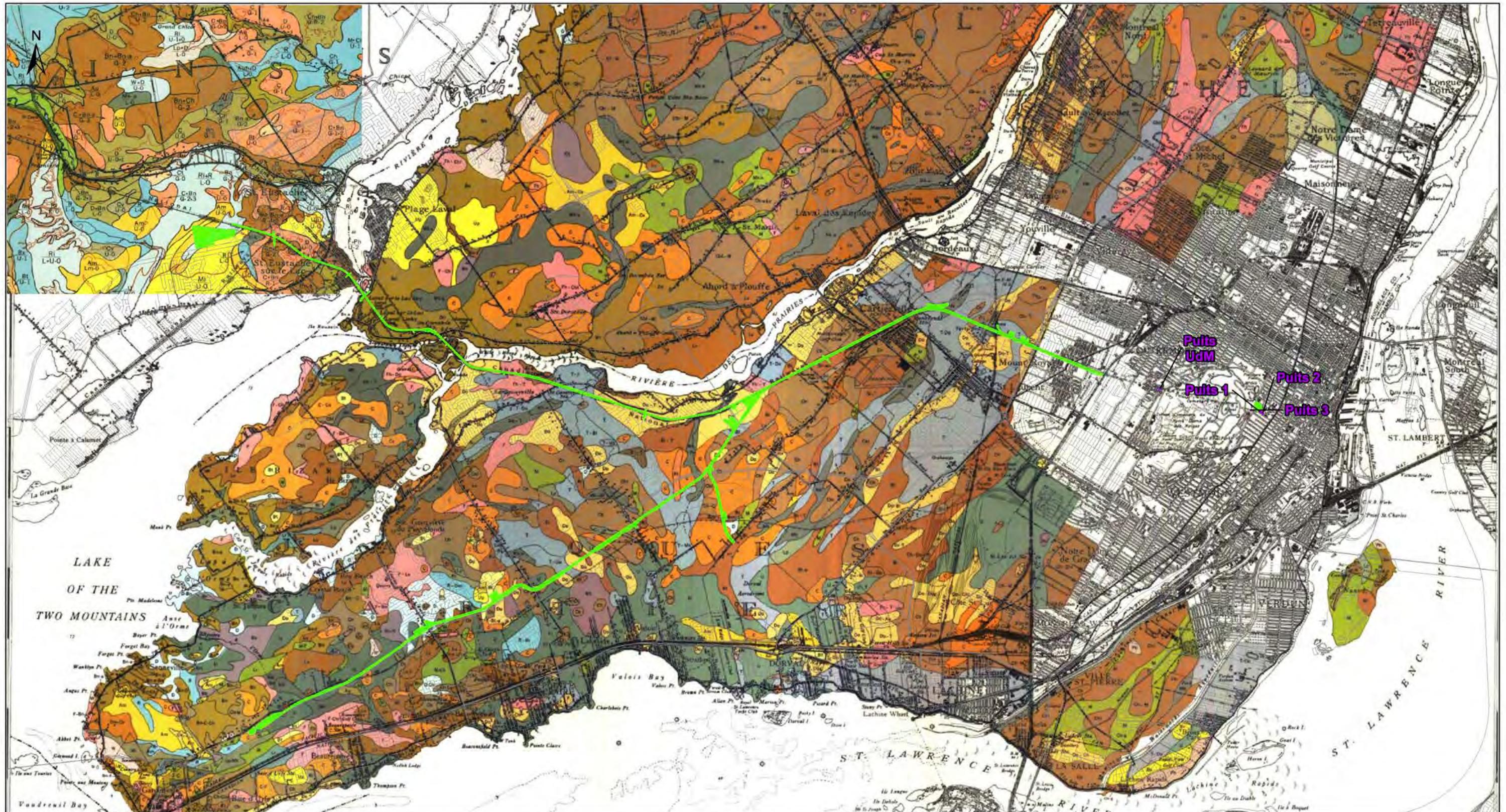


Figure 4 - Extrait des cartes des sols produites dans la région de Montréal en 1952 et 1955
(carte illustrant le rapport Lajoie et Baril, 1956)

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 100 000
0 1 000 2 000 m

Date
Septembre 2016

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca

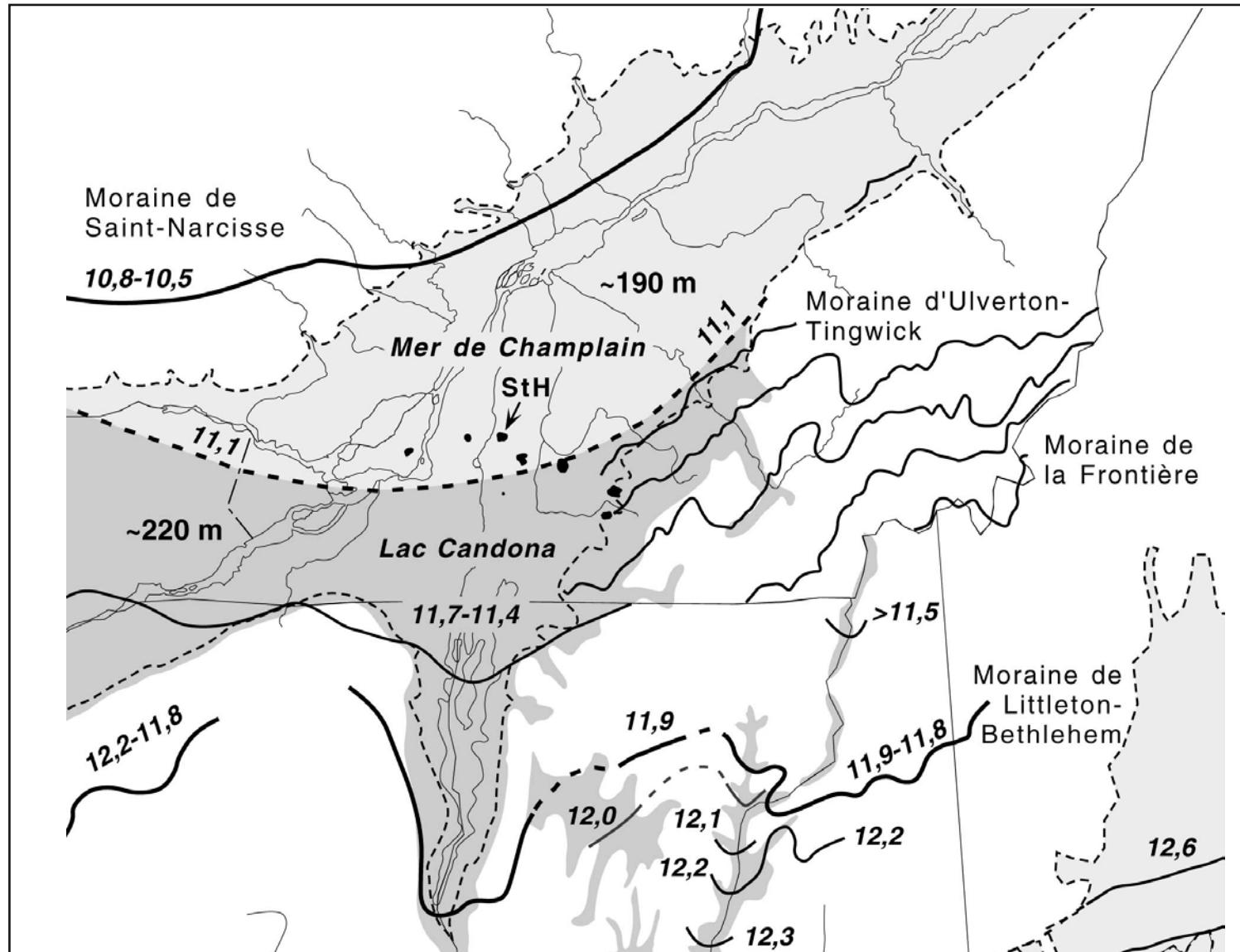


Figure 5 - Chronologie de la déglaciation du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre. Les âges sont en milliers d'années 14C conventionnelles, corrigés pour tenir compte de l'effet réservoir. La ligne brisée fine représente les limites de la mer de Champlain et la ligne brisée grasse montre la limite nord du lac Candona juste avant sa vidange et l'invasion initiale de la mer de Champlain (tiré de Occhietti et Richard, 2003)

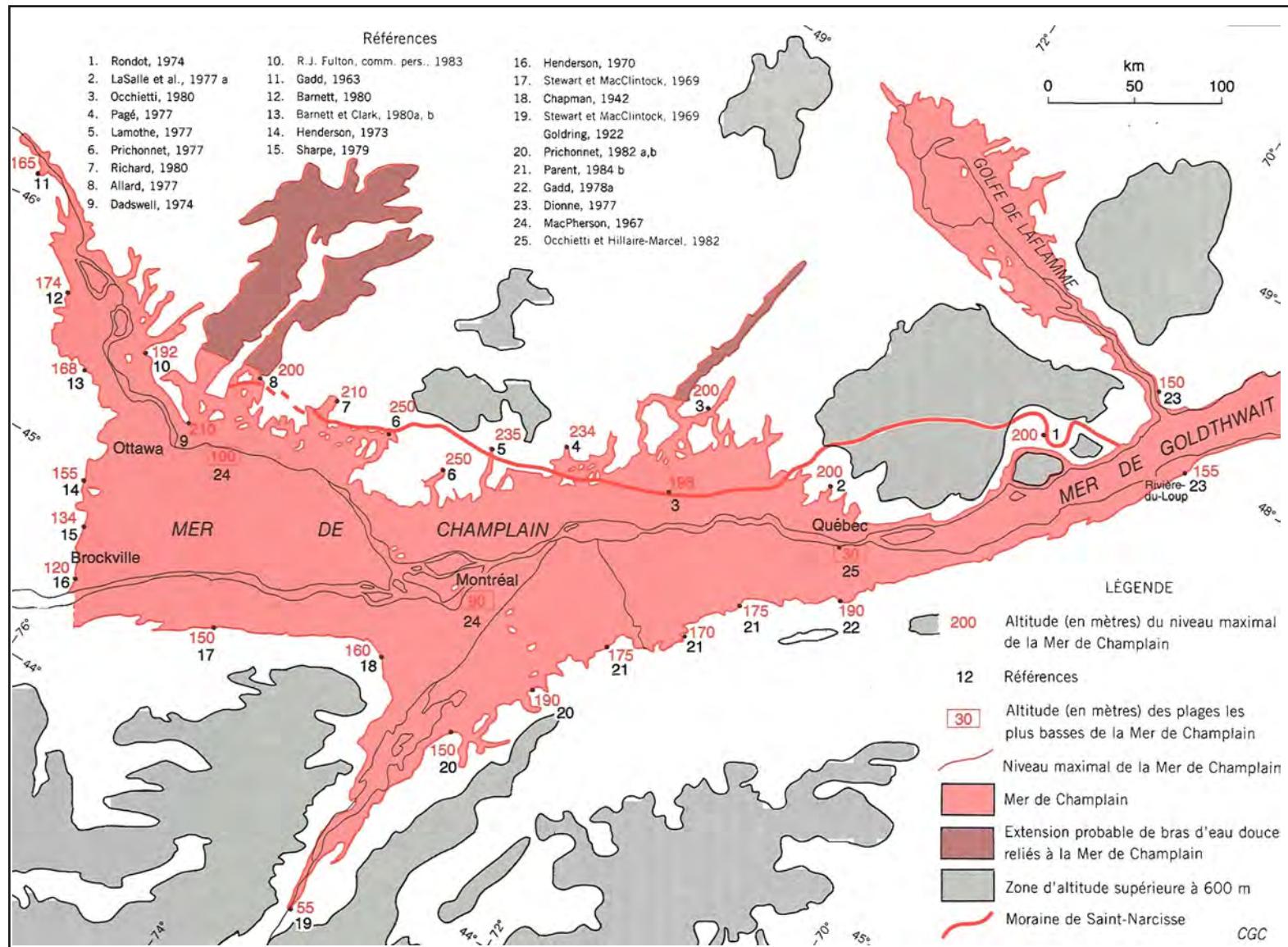


Figure 6 - Chronologie des niveaux maximum et minimum de la mer de Champlain, avant la transition vers la phase du lac Lampsilis. Les nombres en rouge au-dessous des points montrent les niveaux maximum atteints par la mer de Champlain (phase transgressive); les chiffres rouges encadrés montrent l'altitude des plages les plus basses de cette mer, avant sa transition vers la phase du lac Lampsilis (tiré de Occhietti, 1989)

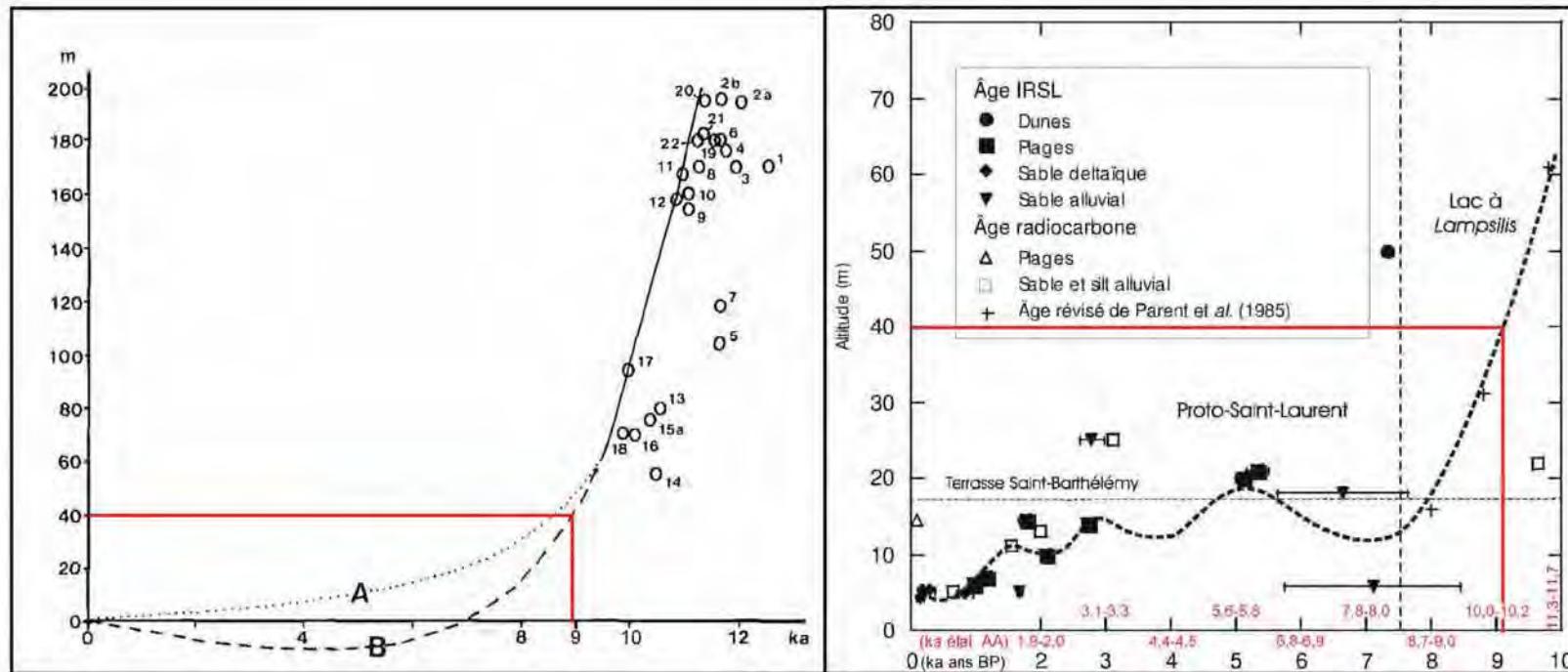


Figure 7 - Courbe d'émersion des terres pour la vallée de l'Outaouais à gauche (tiré de Fulton et Richard, 1997). Courbe de variation des niveaux d'eau pour la section au nord du lac Saint-Pierre à droite (tirée de Lamarche, 2006)

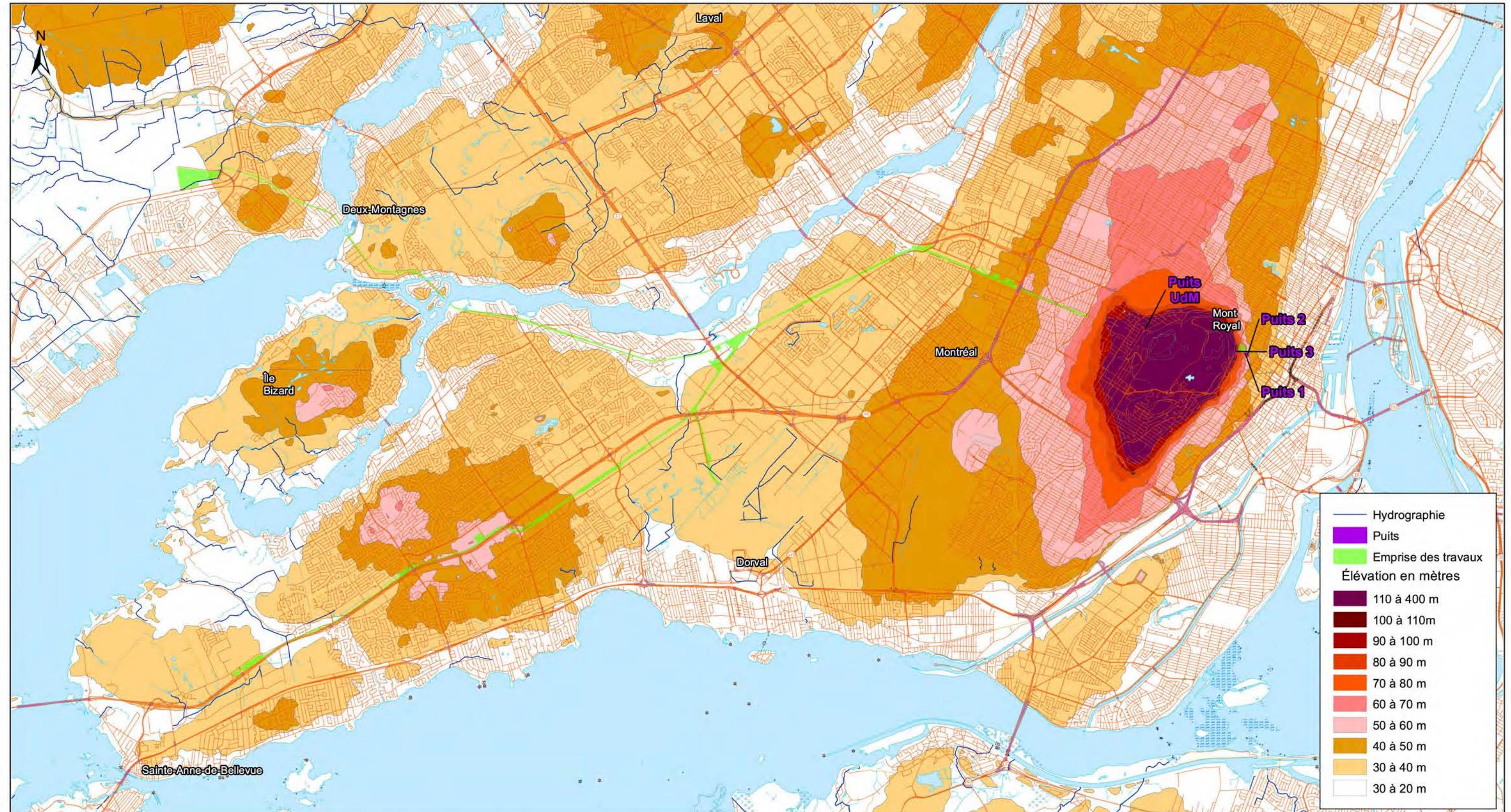


Figure 8 - Carte illustrant la configuration des cours d'eau et des plans d'eau lors de l'émergence des terres dans l'archipel montréalais entre 9 800 BP (11 600-10 500 AA) et 5 000 BP (\approx 5 600-5 800 AA). Le niveau est à 61-74 m en 9 800 BP (11 600-10 500 AA), à 30 m en 8 800 BP (\approx 9 500-9 600 AA), à 20 m en 8 000 BP (\approx 8 700-9 000 AA), à moins de 20 m en 7 000 BP (\approx 7 800-8 000 AA) et à un peu plus de 20 m en 5 000 BP (\approx 5 600-5 800 AA)

ÉCHELLE = 1 : 100 000
0 1 000 2 000 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

4 OCCUPATION AMÉRINDIENNE

Les informations contenues dans les pages qui suivent synthétisent les données sur l'occupation amérindienne préhistorique et historique issues d'études de potentiel récentes.

4.1 Occupation amérindienne préhistorique

La période d'occupation amérindienne préhistorique du sud du Québec est subdivisée en trois grandes périodes par les archéologues : le Paléoindien (13 000-9 500 AA ; 11 200-8 000⁶ ¹⁴C BP), l'Archaïque (10 750-3 800 AA ; 9 500-3 500 BP) et le Sylvicole (3 800-400 AA ; 3 500-400⁷ BP). Chacune de ces périodes se distingue les unes des autres par des traits matériels, comme la présence d'un type particulier d'outils, ou encore par des activités socio-économiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité. La plus grande partie de la préhistoire québécoise réfère à des populations ayant un mode de vie nomade et seuls les derniers siècles connurent des populations au mode de vie sédentaire et impliquant l'apparition de village semi-sédentaire.

Les données environnementales et culturelles connues permettent d'établir le scénario probable de l'occupation amérindienne préhistorique de la grande région de Montréal.

OCCUPATION AU COURS DE LA PÉRIODE PALÉOINDIENNE (12 900-10 000 AA)

Le mont Royal (altitudes de 60-224 m NMM) a commencé à émerger des eaux marines de la mer de Champlain vers 13 150-13 000 AA. L'émersion est relativement rapide, de sorte que vers 11 600-10 500 AA, lors de la transition vers le milieu d'eau douce du lac Lampsilis, le niveau de l'eau s'était abaissé à environ 64 m. L'île de Montréal se résume à cette époque à une aire de moins de 25 kilomètres carrés balayée par les vents et occupée par une flore de toundra. Si des humains ont poussé des incursions vers cette île, ils devaient provenir du versant laurentien des Appalaches

⁶ Le site de Rimouski a livré la date au radiocarbone la plus récente et la plus fiable pour un site du Paléoindien récent ($8\ 150 \pm 130$ ¹⁴C BP) (Chapdelaine, 1994). Cette dernière fut retenue pour établir la fin de cette période au Québec, bien que des datations au radiocarbone plus récentes furent obtenues sur d'autres sites de la province (voir Benmouyal, 1987) ; ces dernières font toutefois l'objet de controverses au sein de la communauté archéologique.

⁷ L'an 1535 de notre ère (circa 400 AA) est considéré dans cette étude comme la fin de la période préhistorique dans la région de Montréal, car il marque le premier contact entre les Amérindiens de cette région et les Européens. L'an 1565 marque cependant la fin d'une époque aussi importante, soit la désertion de la région par les groupes amérindiens l'occupant auparavant (Tremblay, 2006).

alors occupé par les groupes Paléoindiens (12 900-10 000 AA). Ces groupes très mobiles (250-300 km) auraient pu être attirés par la chasse aux mammifères marins qui aurait pu se pratiquer sur des échoueries (phoque commun et peut-être morse) autour de la montagne ou sur les glaces flottantes, notamment durant les périodes de mise bas (phoque du Groenland, phoque barbu et phoque annelé). Et, les groupes familiaux en présence auraient pu s'installer temporairement sur les replats (180-64 m NMM) qui occupent le bassin central, les versants et le piedmont de la montagne en fonction de la direction des vents froids dominants, s'abreuver aux divers ruisseaux et lacs présents sur la montagne et se servir des hauteurs du mont Royal comme point d'observation. La probabilité qu'ils aient fait ces visites ponctuelles nous semble toutefois faible, en raison de la longue navigation que ces excursions exigeaient (30-40 km avec ou sans escales sur les autres montréalaises formant alors aussi de petites îles). Ils auraient toutefois pu dans ce contexte se servir de l'île comme escale et y faire halte. Advenant la venue de groupes Paléoindiens sur l'île, il est cependant peu probable que ces derniers aient exploité la cornue du mont Royal puisqu'ils privilégiaient des matières lithiques de grande qualité. Chose certaine, le mont Royal, tout comme les autres montréalaises, a dû constituer dès cette époque un point repère dans le paysage

Vers 11 600-10 500 AA, alors que la riche faune des eaux froides et salées disparaît pour être remplacée par la faune d'eau douce du lac Lampsilis (niveau à 64 m), les conditions d'accès à l'île de Montréal s'améliorent et la présence d'une flore boréale de forêt mixte supportant une faune terrestre de plus en plus variée offre dorénavant des ressources de subsistance plus diversifiées aux groupes humains qui auraient pu vouloir s'y rendre. Vers 11 000 AA, alors que les premiers castors atteignent le mont Royal, les rivages (environ 50 m d'altitude) s'étaient rapprochés à environ 20-25 km de l'île en émersion, autant en marge sud et nord du corridor du Saint-Laurent où l'on retrouve alors des groupes du Paléoindien récent (11 400-10 000 AA). La présence de nombreuses îles de plus grandes superficies, permettant des escales à tous les 10 km, aurait pu faciliter la navigation jusqu'à l'île de Montréal par ces groupes humains qui depuis peu, en raison des changements environnementaux récents, exploitent l'ensemble des ressources fauniques disponibles (caribou des bois, orignal, cerf de Virginie, castor, poissons d'eau douce, oiseaux, etc.) et présentent une adaptation aux zones humides (étangs et marécages) et riveraines (à la confluence de rivières importantes). Les terres nouvellement exondées (50-64 m) étant alors marécageuses, elles pourraient donc avoir constitué un attrait supplémentaire pour ces groupes. Il est ainsi possible que les hautes terrasses du mont Royal localisées en retrait des rives du lac Lampsilis (plus de 64 m), tout comme les abords des étangs répertoriés sur et en périphérie de la montagne, aient pu accueillir des sites d'habitation familiaux établis à la fin de la période du

Paléoindien récent pour la chasse ou la pêche. Il est toutefois peu probable que la cornéenne du mont Royal fut exploitée par les populations de cette période puisque l'usage de matériaux lithiques de qualité est toujours préconisé par ces dernières.

OCCUPATION AU COURS DES PÉRIODES DE L'ARCHAÏQUE ET DU SYLVICOLE (10 200-9 650 AA)

Par la suite, les rives du lac Lampsilis continuent de s'éloigner du mont Royal, de sorte qu'entre environ 10 000 AA et 9 000-8 700 AA, ils se situaient entre 40 et 20 m d'altitude. À partir de ce moment, l'étendue lacustre ne fait plus que quelques kilomètres de largeur facilement franchissables et ne constitue plus un obstacle au peuplement des nombreux îlots et îles qui sont en émersion dans le secteur à l'étude. Déjà, vers 9 000-8 700 AA, la topographie de la région de Montréal devait commencer à ressembler à l'actuelle, avec les différents rapides en processus d'émergence dans la portion amont des voies fluviales (épisode du proto-Saint-Laurent) et, avec eux, l'avènement de niches écologiques riches en ressources halieutiques. La probabilité de passages et d'installations de groupes humains dans l'aire d'étude augmente ainsi au cours de la période 11 000-8 700 AA, au fur et à mesure que sa superficie émergée s'agrandit. Dans ce contexte toutefois, les surfaces situées au-delà du niveau des eaux s'éloignent de la ligne de rivage et il est peu probable qu'à partir de cette époque les anciennes surfaces accueillantes qu'elles présentent aient servi de lieu d'établissement aux populations nomades et semi-sédentaires en présence dans la grande région de Montréal, soit celles rattachées à l'Archaique et au Sylvicole (10 200-650 AA).

Les données colligées tendent davantage à indiquer qu'au cours de cette période l'intérieur des terres aurait essentiellement été fréquenté en période estivale (incluant le printemps et l'automne) pour la pratique de la chasse (cervidés, orignal, castors, ours, etc.) et de la cueillette (plantes, noix et petits fruits) ainsi que pour l'extraction et la transformation de la cornéenne sur le site de la carrière du mont Royal (site BjFj-97) par des groupes dont les sites d'habitation (campements saisonniers ou temporaires) étaient installés à proximité des rives, en des endroits stratégiques (à proximité de marécages, de rapides et, par conséquent, de zones de portage, d'accostage et d'axes de circulation intérieure) facilitant les déplacements par voies navigable et terrestre et présentant une abondance de ressources halieutiques et de sauvagines ainsi qu'une flore diversifiée (en marge des rapides de Lachine, du Sault-au-Récollet, du Cheval Blanc, du Grand-Moulin et sur les rives du Vieux-Montréal par exemple). À l'automne, les groupes nomades de l'Archaique et du Sylvicole se dispersent davantage à l'intérieur des terres pour chasser et

s'établissent en retrait des rives de cours d'eau secondaire (rivières à la Torture, Bertrand et du Chêne), à l'abri des vents froids et, parfois à proximité de zones marécageuses.

C'est toutefois au Sylvicole moyen que la fréquence et la densité des séjours estivaux se multiplient dans la région de Montréal, plus particulièrement sur les îles localisées aux pieds et en aval des rapides de Lachine et sur les rives du Vieux-Montréal. La fréquentation plus importante de la région de Montréal et, plus particulièrement de la carrière préhistorique du mont Royal, à compter de l'Archaïque post-laurentien (4 900-3 800 AA) conduit vraisemblablement à la création et à l'entretien (débroussaillage) de sentiers en bordure desquels les groupes en déplacement firent vraisemblablement quelques haltes, comme aux abords de l'axe de circulation du chemin de la Côte-des-Neiges au cours du Sylvicole moyen (2 400-930 AA ; site BiFj-93). L'usage du mont Royal par les populations nomades comme source de matière lithique permet d'attribuer un caractère stratégique à la fréquentation de cette montagne et, d'un point de vue générale, à l'île de Montréal.

OCCUPATION AU COURS DU SYLVICOLE SUPÉRIEUR RÉCENT (1300-1565 DE NOTRE ÈRE)

L'occupation de la région montréalaise restera sensiblement la même jusque vers 1300 de notre ère (650 AA), moment à partir duquel les populations en présence, les Iroquoiens du Saint-Laurent (1300-1565 de notre ère), deviennent des horticulteurs complètement sédentaires. Bien que de nouveaux espaces favorables à la pratique de l'horticulture furent occupés dès 1000 de notre ère (930 AA), ce n'est en effet qu'à partir de 1300 que les espaces situés davantage à l'intérieur des terres seront exploités pour les champs et utilisés pour les sites d'habitation occupés à l'année (hameaux ou villages).

Les surfaces bien drainées situées en hauteur et en retrait des berges, telles les terrasses situées sur le flanc sud du mont Royal (tels les villages de Dawson et d'Hochelaga), deviennent alors des lieux (maïs, courge, tournesol et tabac), d'inhumation et d'établissement de hameaux et de villages qu'il faut constamment déplacer au 10-20 ans en raison de l'épuisement des sols. De façon plus spécifique, les sites d'établissement (hameaux et villages) sont installés en retrait du fleuve et à proximité de points d'eau potable et non loin de zones humides ou marécageuses, sur de hautes terrasses ou des crêtes morainiques bien drainées propices aux activités horticoles et à la défense contre les assauts des autres groupes qui convoitent les lieux pour assurer à leur tour le contrôle de la circulation des individus et de biens dans la région de Montréal. Ils sont entourés (dans un rayon allant jusqu'à un peu plus de 2 km) de champs cultivés, plus ou moins vastes et

nombreux selon leur importance. Se greffent aussi aux gros villages (1 000 à 2 000 personnes), des hameaux horticoles saisonniers en marge des champs qui sont occupés en période estivale pour s'occuper des cultigènes. Les lieux d'inhumation furent installés en marge des voies de circulation, dorénavant plus nombreuses en raison de l'intensité de l'occupation de l'île, ainsi à proximité des sites d'établissement occupés à l'année (hameaux et villages), rarement à l'intérieur. Le mont Royal continua également à être un point repère et un lieu d'observation de la plaine montréalaise et d'extraction et de transformation de cornéenne (site BjFj-97). L'exploitation de la carrière de cornéenne du mont Royal devint probablement moins intensive à partir de cette période, car l'outillage en pierre taillée concerne alors presque qu'exclusivement la fabrication de pointe de projectile. L'intérieur des terres est aussi utilisé comme lieu de passage, de chasse estivale et de cueillette (fruits et noix, dont la pomme de mai qui fut spécialement introduite sur le mont Royal) comme aux périodes précédentes.

Par ailleurs, en raison des activités complémentaires de subsistance (chasse, pêche, cueillette) et des activités économiques (échanges) et politiques, les schèmes d'établissement des Iroquois comprenaient aussi des camps spécialisés localisés en marge des rives de différents cours d'eau. Les rives de l'île, notamment les rives du Vieux-Montréal, et les îles de l'archipel montréalais furent occupées pour ces raisons. La chasse hivernale dut toutefois probablement se pratiquer à l'extérieur de l'île de Montréal, à l'intérieur des terres ; le territoire d'exploitation pour la chasse et la pêche s'étendait alors sur environ 1 500 km² à 3 500 km² et englobait toute la vallée du Saint-Laurent entre la rivière Richelieu et le lac Saint-François et le lac des Deux Montagnes devait constituer la limite nord-ouest de la province d'Hochelaga. Il n'est cependant pas exclu que d'autres groupes aient exploité ponctuellement la région lors de brefs passages. Le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais devaient en effet constituer des axes principaux de communication, de commerce et de guerre. Les relations des Jésuites en offrent plusieurs exemples et les Algonquiens de la basse vallée de l'Outaouais, les Iroquois de la haute vallée du Saint-Laurent ou ceux de l'état de New York seraient alors les plus susceptibles d'avoir profité des ressources du fleuve et des autres points d'eau de l'archipel montréalais.

4.2 Occupation amérindienne historique

La période d'occupation amérindienne historique de la région de Montréal est divisée en deux phases : la période de Contact (1535-1642) et les premiers moments de la colonie montréalaise (1642-ca 1725).

PÉRIODE DE CONTACT (1535-1642)

La première phase d'occupation amérindienne historique est caractérisée par l'occupation iroquoienne des basses terres du Saint-Laurent, tel que définie précédemment, jusque vers 1565, année qui marque leur dispersion. À compter de cette date, la région de Montréal ne semble plus être le lieu d'habitation des populations amérindiennes, mais reste néanmoins toujours convoitée par plusieurs groupes amérindiens pour ses ressources et, en tant que lieu stratégique, pour le commerce et de contrôle du corridor fluvial. L'exploitation de la carrière de cornéenne du mont Royal devint probablement ponctuelle, voire inexistante. C'est une grande partie du Saint-Laurent qui est alors inoccupée et ses principaux affluents ne sont plus désormais que des routes de guerre pour les Algonquins, les Montagnais, les Hurons et les Iroquois. Dans les années 1640, les conflits prennent une dimension sans précédent. La dépendance de plus en plus grande des Iroquois vis-à-vis des produits européens entraîne une surexploitation du milieu et une diminution dramatique du castor sur leurs territoires (Delâge, 1985 : 140). En conséquence, ces derniers accentuent les raids, non plus seulement sur le fleuve, mais de plus en plus à l'intérieur des territoires algonquins et hurons.

PREMIERS MOMENTS DE LA COLONIE MONTRÉALAISE (1642-CA 1725)

Au cours de la seconde phase d'occupation amérindienne historique, la région de Montréal redevient un lieu grandement fréquenté, exploité et habité par divers groupes amérindiens (Hurons, Népissings et les représentants des cinq nations iroquoises) qui profitent des avantages que leur offrent notamment la le bourg de Montréal ainsi que les missions amérindiennes autour de Montréal, particulièrement sur le mont Royal (mission de la Montagne, 1675-1705), dans le secteur de la rivière des Prairies (mission du Sault-au-Récollet, 1689-1725) et du lac des Deux Montagnes (mission de l'île aux Tourtes, 1705-1725 ; et mission d'Oka 1725-Aujourd'hui). La lenteur du processus de colonisation de la portion ouest de l'archipel montréalais allait permettre à ces communautés amérindiennes d'exploiter ce territoire en fonction de leurs modes de vie et activités de subsistance traditionnels (chasse, pêche, agriculture et commerce). La présence amérindienne dans la portion ouest de l'archipel montréalais après l'établissement des colons (circa 1725) demeure marginale, excepté aux abords de la mission d'Oka qui perdure jusqu'à nos jours.

Ainsi, suite à la fondation de Ville-Marie en 1642, l'île redevient un lieu grandement fréquenté et habité par divers groupes amérindiens qui profitent des avantages que leur offrent notamment la ville et les missions, plus particulièrement par les quelque 200 Amérindiens (Hurons, Algonquins et

Iroquois) établis à la mission de la Montagne entre 1671 et 1705, lesquels poursuivent leurs activités traditionnelles sur la montagne (agriculture, cueillette et chasse) puisqu'ils bénéficient d'une liberté d'exploitation et d'un droit d'usufruit seigneurial sur et alentour de la montagne. Leurs défunts continuent à être enterrés à proximité des établissements, soit dans le cimetière inclus dans l'enclos de la mission.

À la fin du XVII^e siècle (1689-1705), les sulpiciens transfèrent les résidants de la mission de la Montagne, leur nouvelle mission du Sault-au-Récollet (1689-1725) situé dans la portion nord de l'île, en marge de la rivière des Prairies. Vers 1705, les sulpiciens fondent également une autre mission à l'île aux Tourtes (ca 1705-1725) située dans le lac des Deux Montagnes, à la hauteur de la pointe de l'île de Montréal ; la position stratégique de cette île sur la route des fourrures fait en sorte qu'il apparaît important d'ouvrir une mission pour les Népissings qui s'y sont groupés. Vers 1725, cette mission et celle du Sault-au-Récollet seront remplacées par celle du lac des Deux Montagnes (Oka) qui sera éventuellement transformée en réserve. Indubitablement, la formation de ces missions a une incidence sur la fréquentation amérindienne des lieux (chasse, pêche, cueillette, etc.). Ce sont ainsi les Hurons, les Népissings et les représentants des cinq nations iroquoises qui, en raison de leur proximité, apparaissent les plus susceptibles d'avoir exploité l'ouest de la région montréalaise avant l'établissement des colons au cours du XVIII^e siècle. Mentionnons à ce sujet qu'on peut lire sur le plan de 1702 (détails figure 1702) ce qui ressemble au terme algonquin-iroquois « Ottenraguay » inscrit dans la baie en aval des rapides du Cheval Blanc et qui signifierait possiblement « là où se trouve un village » (Arkéos inc., 2013). Ce secteur devait servir de lieux de halte lors des déplacements sur la rivière des Prairies ou de campement de pêche au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, voir avant.

Signalons que seuls les Mohawks qui s'installent dans la mission du lac des Deux Montagnes y resteront définitivement, les autres groupes étant rapidement relocalisés dans le Haut-Outaouais. Ceux-ci conserveront pour longtemps un mode de vie et des activités de subsistance fondamentalement traditionnelles. La lenteur du processus de colonisation de la haute vallée du Saint-Laurent allait permettre à cette communauté de maintenir, jusqu'au XIX^e siècle, une base économique essentiellement axée sur l'agriculture, la chasse, la pêche et le commerce.

5 OCCUPATION EUROCANADIENNE

L'emprise du tracé à l'étude touche à trois seigneuries qui furent concédées à partir de 1632, à savoir celles de l'île de Montréal (1642[1663]), de l'île Jésus (Laval, 1632 [1672]) et des Mille Îles (1683 [1718]). L'histoire de ces seigneuries est complexe. Les paragraphes qui suivent présentent succinctement la période qui précède leur concession suivie de l'historique de leur développement jusqu'à aujourd'hui.

5.1 Premiers contacts entre l'Ancien et Nouveau Monde (1535-1632/1717)

C'est en 1535 que la région de Montréal fut visitée pour la première fois par les Européens. Cartier et son équipage visitèrent une partie de l'île ainsi que les abords du mont Royal où était établi le village iroquoien d'Hochelaga et son sommet d'où il put observer la grande région montréalaise. Entre cette première visite et la fondation de l'établissement de Ville-Marie en 1642, l'île de Montréal et ses abords furent surtout fréquentés par divers missionnaires et commerçants français venus pour dialoguer et pour faire la traite des fourrures avec les Amérindiens provenant de l'ouest (Algonquiens et Hurons) ainsi que par d'autres explorateurs tels Roberval en 1543 et Champlain en 1603 et 1611 (Linteau, 2007 ; Robert, 1994). La position stratégique qu'occupait l'île de Montréal fut comprise assez vite par ce dernier qui signifia aux autorités françaises que la Pointe-à-Callière constituerait un bon endroit pour l'établissement d'une colonie. Il entreprend même d'y établir un avant-poste en 1611. Le projet sera toutefois abandonné et les instances françaises durent se contenter d'une présence saisonnière sur l'île de Montréal et dans ses alentours (Linteau, 2007).

Dans ce contexte, il est probable que certains des visiteurs européens aient fréquenté, non seulement les rives de l'archipel Montréalais, mais aussi les terres intérieures, telles celles du mont Royal. Mais les comptes rendus de leurs visites sur l'île de Montréal furent peu consignés dans les récits et il demeure difficile d'estimer leur importance et leurs buts (Robert, 1994 ; Renault, 2012).

5.2 Développement de la seigneurie de l'île de Montréal

5.2.1 Généralités

La Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages en Nouvelle-France est fondée en 1640 dans le but de créer sur l'île de Montréal une communauté catholique composée de Français et d'Amérindiens. Les Français, dont les cofondateurs Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance, arrivèrent sur l'île le 17 mai 1642, érigèrent rapidement le fort Ville-Marie sur la Pointe-à-Callière (1642) ainsi que l'Hôtel-Dieu plus à l'ouest (1645) (Linteau, 2007).

Les débuts de la bourgade de Ville-Marie furent pénibles compte tenu de la menace incessante des attaques iroquoises et des inondations. Dans les premières années de la colonie, les espaces périphériques du nouvel établissement sont peu fréquentés par les colons à cause des embuscades iroquoises. Vers 1650, la situation semble désespérée, plus personne n'osant sortir du fort. La situation se rétablit cependant durant cette décennie, avec l'arrivée de recrues en 1653 et 1659 (Robert, 1994). Et, malgré la menace iroquoise, des terres sont concédées en dehors du fort, notamment dans l'espace réservé au futur bourg de Ville-Marie, soit dans l'actuel du Vieux-Montréal. Pendant les vingt-et-un ans de son administration, Paul de Chomedey concède quelques fiefs et plusieurs terres en bordure du Fleuve. Ces terres, regroupées en côtes⁸, sont découpées en longues bandes étroites perpendiculaires aux rives, permettant ainsi de donner front à un nombre maximal de propriétés le long du cours d'eau. L'arrière de certaines de terres, soit celles de la côte Saint-Joseph ouverte en 1648, recoupe alors le flanc sud du mont Royal (Trudel, 1976).

En 1663, le séminaire de Saint-Sulpice de Paris acquiert l'île de Montréal et reprend l'administration de la colonie endettée de Ville-Marie qui compte alors 600 habitants qui occupent une couronne d'à peine quelques kilomètres de rayon autour de la ville (Robert, 1994). Suite à l'expédition du régiment de Carignan-Salières en 1666 qui favorise une accalmie dans les guerres iroquoises, la mise en valeur de l'île s'amorce grâce, notamment, à la division de l'île en côtes. Les structures rurales, villageoises et routières fondamentales de l'île sont dès lors mises en place.

⁸ En dehors du bourg de Ville-Marie et des faubourgs, l'île de Montréal est divisée en côtes - chacune désigne un ensemble de terres pouvant compter quelques dizaines de concessions (terres) desservies par un chemin, dit chemin du Roi, et représentant une unité de son territoire. Le système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur.

Plusieurs forts sont alors érigés dans la portion ouest de l'île, en certains points stratégiques pour la défense comme à Lachine (avec le Fort Rolland en 1670, la redoute Remy en 1671, le fort Cuillerier, en 1672), à Sainte-Anne-de-Bellevue (1683) et à Senneville (1686 et 1692) (Robert, 1994). Le flanc sud du mont Royal accueillera également une mission amérindienne, la mission de la Montagne, entre 1675-1705 et le fort des Messieurs dès 1685. Plusieurs côtes sont aussi ouvertes à partir de 1666, notamment dans la portion est de l'île qui est moins vulnérable aux attaques iroquoises. Il faudra toutefois attendre la Grande Paix de Montréal (1701) qui marque la fin des guerres franco-iroquoises pour que plusieurs terres soient concédées à des colons dans la portion ouest de l'île, comme en fait foi le terrier de 1702 (figure 9).

Dans le secteur à l'étude, le peuplement va s'organiser le long des côtes de Pointe-Claire (1672), Sainte-Anne (ca 1700), Notre-Dame de Vertus (1693), Côte-des-Neiges (1698), Saint-Laurent (1700), Sault-au-Récollet (1717), Sainte-Marie (1717), Sainte-Geneviève (1717), Saint-Rémi (des Sources ; 1718), Saint-Jean (1718), Saint-Charles (1719) et Saint-François (1722). L'octroi des concessions (terres) aux colons se fera ainsi à compter de 1672-1722 et s'étirera jusqu'en 1738-1769 pour plusieurs côtes. Le terrier de l'île de Montréal localise les côtes et leur découpage (figure 10). Elles contiennent un à deux rangs de longues terres agricoles desservies par un chemin, dit chemin du Roi. Les terres font habituellement entre 2-3 arpents (116,94-175,41 m) de front sur 20-30 arpents (1169,42-1754,14 m) de profondeur. Elles sont principalement concédées à des particuliers qui les exploiteront à des fins agricoles (jardins, champs et vergers) et/ou forestières (à des fins de chauffage ou de construction). Les concessionnaires y trouvent tout ce dont ils ont besoin pour leur établissement et leur subsistance : eau potable, terres arables, pierres des champs et pierres calcaires pour la construction (chaux et moellons pour les maçonneries), bois de construction, bois de chauffage, gibiers, etc. Quant aux chemins de desserte desservant les côtes de l'Île, ils font une largeur de 36 pieds (11,70 m) et leur tracé est formellement établi par le grand voyer entre 1708 et 1743. Les chemins des côtes Saint-Charles, Saint-Jean et Saint-Rémi (Des Sources) sont transversaux à l'île et assurent la liaison entre les côtes riveraines, c'est pourquoi ils prendront parfois le nom de *montées*. D'autres chemins de montées publics ou privés (plus étroits) seront également ouverts pour faciliter la circulation dans l'île.

Un portrait général des premiers moments de développement des côtes peut être fait grâce aux travaux de Dechêne (1988) sur les premiers paysages ruraux de l'île de Montréal. Comme ailleurs sur l'île. Le développement du cadre bâti devait être plus ou moins linéaire, les occupants préférant, selon le cas, s'établir le long des abords du chemin et/ou d'un cours d'eau. Une

portion de la façade des concessions est ainsi réservée à la maison, aux bâtiments de ferme et aux jardins potagers. Les maisons paysannes sont de petites constructions en bois, très rarement en pierre. À proximité, on trouve une étable et chez les paysans plus aisés, une grange et d'autres dépendances. Écuries, poulaillers, laiteries, porcheries, pressoirs à cidre et glacières n'apparaissent que lentement. Clôtures (murets de pierres et clôtures de perches) et fossés sont aménagés sur les lignes mitoyennes des propriétés et divers puits et canaux d'amenée sont creusés pour répondre au besoin en eau potable. Le défrichement devait quant à lui avancer au rythme de 1 ou 2 arpents(s) par exploitation par année. Les forêts cèdent alors lentement la place aux prairies et aux champs non clôturés et arborant parfois des fossés qui s'étendent de la commune vers l'intérieur des terres. Les champs sont principalement voués à la culture des céréales (blé, avoine et en blé d'Inde). Les habitants cultivent aussi des légumineuses : des pois en tout genre et des fèves. Les prairies sont réservées à la culture du foin et le bétail, quelques bœufs et vaches laitières iront paître sur la jachère ou sur les friches à l'orée de la forêt et pour certaines bêtes dans la forêt préalablement clôturée. La ménagerie comprend également un cheval, quelques cochons et moutons, une douzaine de poules et un coq. Après quelques décennies d'occupation, la mise en valeur des terres agricoles est achevée et elles peuvent alors subvenir aux besoins de subsistance de l'habitant et de sa famille (Dechêne, 1988). Les surplus sont vendus au marché de la ville. De nouvelles maisons, essentiellement en pierre, remplaceront également les premières constructions en bois. À la fin du Régime français, l'île est occupée de façon presque continue. Le plan de Murray en 1761 (non représenté) fait mention de 832 familles vivant à Montréal et dans ses faubourgs alors que le reste de l'île en compte 9194 (Beauregard, 1984). Certaines terres, bien que mises en valeur, demeurent toutefois inoccupées et ne comptent comme bâtiment de ferme qu'une grange (Perrault, 1969).

Au fil du temps, le parcellaire des côtes de l'île sera modifié à travers un processus complexe d'héritages, de donations et de ventes donnant lieu à de nombreuses subdivisions et à quelques regroupements, tout en conservant pour la plupart leur vocation agricole initiale. Le plan de Hopkins de 1879 (figure 11) montre l'état de la situation 1 à 2 ans après l'établissement du cadastre original dans le secteur à l'étude. Le parcellaire forme encore pour l'essentiel un assemblage de longues terres parallèles, plusieurs étant toutefois plus étroites qu'à l'origine. Certaines terres agricoles présentent aussi des emplacements, soit des terrains de petite superficie à vocation essentiellement domestique (et non agricole).

Dans le secteur à l'étude, le processus de subdivision des terres débute de manière discrète dès la concession des côtes et s'intensifie à compter du tournant du XIX^e siècle. L'augmentation de la population sur l'île et la création d'emplacements mènera à la création de villages linéaires, principalement près des églises (Pointe-Claire, Sainte-Geneviève, Sainte-Anne, etc.). Le village de Saint-Laurent, localisé à proximité du secteur à l'étude, verra ainsi le jour entre 1770 et 1830 près de la deuxième église de la paroisse Saint-Laurent construite en 1731 à la jonction des côtes de Vertus et Saint-Laurent. Le village de l'Abord-à-Plouffe (noyau villageois originaire du village de Cartierville fondée en 1906⁹), aussi localisé à proximité du secteur à l'étude, se développera à l'intersection d'un chemin de montée et du chemin du bord de l'eau (actuel boulevard Gouin) entre 1811 et 1831. Plusieurs autres concentrations d'habitations verront le jour après 1830, notamment à l'extrême ouest de la côte Sainte-Marie. Graduellement, les nouveaux villages de Sainte-Geneviève, de Pointe-Claire et de Saint-Laurent bénéficient d'un rôle de petit centre régional fournissant les services de base aux populations agricoles environnantes qui visitent leur église tous les dimanches. Le dénombrement de 1825 indique que les côtes de l'île de Montréal accueillent environ deux mille familles et les villages, plus de 400. Les côtes semblent saturées et les villages en essor à cette époque, beaucoup moins toutefois que la ville de Montréal (Perrault, 1977). Le développement des villages allait toutefois prendre de l'ampleur au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle et plusieurs municipalités de village seront créées à partir de cette époque. À titre d'exemple, la population du village de Sainte-Geneviève, dont le noyau est en formation entre 1773 et 1821, compte 751 habitants en 1881 (Arkéos inc., 2012b).

Le plan de Hopkins de 1879 (voir figure 11) permet d'apprécier pour la première fois l'emplacement des bâtiments principaux (maisons) que l'on retrouve sur les terres et dans les villages. Il montre que la plupart des lots et parties de lots existants accueillent une ou deux maisons. Le cadre bâti évolue dans certains secteurs entre 1880 et 1907, comme l'illustre le plan de J.A. Pinsoneault de 1907 (figure 12). Cette période est marquée par l'arrivée de grands bourgeois amateurs de villégiature qui achètent de grands domaines, surtout en bordure de la rivière des Prairies, pour y établir des fermes équestres, des maisons secondaires ainsi que des terrains de polo et de chasse à courre. À compter de 1930, les occupants des domaines de villégiature en font leur lieu de résidence permanent, transformant les lieux de villégiature en banlieue sélecte (Arkéos inc., 2013).

⁹ Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, le toponyme « L'Abord-à-Plouffe » a été employé indifféremment pour les rives de l'île Jésus et de Montréal (Laval, 2001 et Ville de Montréal : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7957,88323668&_dad=portal&_schema=PORTAL).

Le XX^e siècle amènera aussi le développement des réseaux de transport. La voie ferrée de la compagnie torontoise Canadian Northern, qui emprunte un tunnel creusé sous le mont Royal et que longe le futur tracé de l'antenne des Deux-Montagnes, est construite en 1915-1916, nationalisée en 1918 et intégrée au Canadian National (CN) au début des années 1920 (Arkéos inc., 2013). En 1925, le CN étendait jusqu'à Deux-Montagnes l'électrification du système et dès lors existait un service régulier de trains de banlieue comprenant plusieurs gares de passagers. Mentionnons que la banlieue cossue de Ville Mont-Royal (1912), la Ville de Roxboro (1914) et le village de Saraguay (1914) naîtront de ce nouveau réseau de transport ferroviaire transcanadien puisque desservis par une gare. Signalons ici que la création de la Ville Cartierville (ancien village de l'Abord-à-Plouffe), plus récente (village en 1906, puis ville en 1912), découle pour sa part de la construction de la ligne de train de banlieue en direction de Saint-Jérôme en 1876, de la ligne de tramway Millen en 1892 et, finalement, de l'aéroport de Cartierville vers 1910. L'usage de plus en plus courant de l'automobile après la Première Guerre mondiale va également concourir au développement de la portion ouest de l'île, la ville étant maintenant plus facilement accessible.

Les vues aériennes de 1947-49 (figure 13) demeurent la source documentaire la plus informative sur l'occupation ancienne de la zone d'étude puisqu'elles illustrent tout l'ensemble du cadre bâti présent (maison, granges, étables, silos, laiteries, remises, garages, hangars, etc.), les divers aménagements (fossés, clôtures, chemins, ponts, etc.) et l'usage général du sol (milieux boisés, agricoles, humides, urbains, carrières, etc.).

La croissance démographique rapide de l'après-guerre de 1939-45, l'aménagement d'un nouveau tronçon du train de banlieue jusqu'à Pointe-Claire dans les années 1950 par le CN et la prolongation de l'autoroute 40 en 1963-67 dans la portion ouest de l'île entraînent le lotissement rapide de la plupart des terres agricoles restantes ; ces dernières cèdent la place aux développements immobiliers caractéristiques de la banlieue (résidentiels et commerciaux) ainsi qu'à plusieurs parcs industriels et à l'aéroport de Dorval (aujourd'hui Pierre-Elliott-Trudeau) aménagé en 1940-1941 sur le terrain d'un ancien champ de courses tel que le démontre le plan de 1970 (figure 14). Aujourd'hui, le parcellaire est encore marqué par la subdivision d'origine, plusieurs anciens chemins de desserte ayant été transformés en boulevards (Saint-Charles, Saint-Jean, Des Sources, Gouin, Côte-Vertu, etc.). Il est cependant difficile pour l'œil non averti d'y reconnaître les limites des premières terres agricoles. L'urbanité s'est en effet substituée à la ruralité en gommant les anciennes divisions des côtes. Seuls certains secteurs de l'île de Montréal présentent toujours clairement ces anciennes divisions et un paysage champêtre. L'extrémité

ouest de la côte Sainte-Marie et les Parcs-Natures du Bois de Liesse et du Bois de Saraguay en sont de bons exemples.

5.2.2 Développement spécifique sur le flanc sud du mont Royal (secteur du réservoir McTavish)

Bien que la côte Saint-Joseph fut ouverte en 1648, la véritable prise de possession du mont Royal ne s'amorcera qu'au cours du tournant du XVIII^e siècle dans le cadre de l'ouverture des terres dans les côtes Saint-Antoine (1686), Sainte-Catherine (1694), des Neiges (1698) et de la concession de grands fiefs au cœur de la montagne, tel le fief Raimbault (1708) qui recoupe l'aire d'étude. Au fil des générations, les versants cultivables du mont Royal seront défrichés et mis en valeur, tout comme les autres secteurs de l'île de Montréal à vocation agricole (voir section précédente) ; les hauteurs de la montagne seront toutefois laissées boisés et exploité pour le bois de chauffage et de construction, car plus difficilement cultivable en raison de sa topographie accidentée. Plusieurs notables de la ville possèdent des concessions et les exploitent par l'entremise d'un personnel engagé. Cet accaparement des terres autour de la montagne par des représentants des classes aisées augure bien d'un phénomène qui s'accentuera tout au long du XIX^e siècle. La position dominante, autant physique que symbolique, des terres du mont Royal suscitera la convoitise des grandes richesses montréalaises, qu'elles soient commerciales, industrielles ou ecclésiastiques. Les grandes familles bourgeoises de Montréal auront toutes des domaines sur la montagne. Le mode de vie agricole qui prévalait autour de la ville changera alors graduellement. L'exploitation des terres dans le cadre d'une économie autarcique est remplacée par des activités plus spécialisées et davantage tournées vers les besoins d'une ville en pleine croissance. Sous l'égide des propriétaires notables surtout, la production de fruits et de légumes s'accroît, de même que la production laitière.

La fin du XVIII^e siècle (1792) est marquée par l'agrandissement de la ville de Montréal, notamment vers le mont Royal. Les flancs de la montagne, principalement le flanc orienté vers la ville, deviennent alors des lieux convoités par des membres de la bourgeoisie montréalaise, anglophone et commerçante, pour l'établissement de domaines ruraux combinant exploitation agricole (vergers, jardin, élevage) et résidences secondaires (villas) (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011). Les nouveaux propriétaires, qui veulent profiter de la tranquillité et d'une vue admirable tout en se tenant loin des éventuels foyers d'épidémies, continuent les exploitations agricoles initiées par les occupants antérieurs et font construire de grandes demeures (Bisson, 1993). Ils se portent notamment acquéreurs des vastes terrains que mettent finalement en vente les héritiers de Pierre Raimbault sur le flanc sud-est du mont Royal. Les nouveaux acquéreurs, dont les

propriétés chevauchent l'aire d'étude, sont François Desrivières (1795), James McGill (1795) et Simon McTavish (1803). L'une après l'autre, des villas apparaissent sur les hauteurs de la rue Sherbrooke durant la première moitié du XIX^e siècle, dont celle de McTavish en 1803 et de McGill (villa du domaine Burnside). La figure de Jobin de 1834 illustre les nouvelles limites de ces propriétés et certains des bâtiments qui sont présents à cette époque (figure 15)

La forte croissance démographique de Montréal et la transformation de son économie (activités portuaires, commerciales et industrielles) après 1840 entraîne la périurbanisation des fonctions résidentielles et institutionnelles du mont Royal (Poitras, 2011). Le morcellement des terres localisées en périphérie de la montagne et/ou leur vente à l'élite montréalaise et aux institutions se poursuit dans ce contexte (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011 et Ville de Montréal, 2012). Les notables et les institutions s'enorgueillissent de leur localisation sur la montagne et aménagent leurs propriétés avec soin, les agrémentant notamment de pelouses, d'alignements d'arbres, de clôtures et de murets. Certaines d'entre elles nivellent des parties de leurs propriétés pour y planter leurs imposants bâtiments, ou y aménager des terrains de sports ou des cours d'école.

C'est ainsi que l'Université McGill, établit dès 1821 dans l'ancienne villa de campagne du domaine Burnside de James McGill, inaugure ses premiers pavillons sur son campus dont la portion nord-ouest est située dans l'aire d'étude (1839, 1843, 1863). L'Université McGill continuera par la suite à s'agrandir avec la construction de nouveaux bâtiments. Le Presbyterian College se joint en 1872 à l'Université McGill et fait construire un premier bâtiment d'enseignement dans le secteur à l'étude. L'établissement est agrandi en 1882 avec l'ajout de l'actuel pavillon Morricehall. En 1963, les deux bâtiments qui sont reliés l'un à l'autre sont vendus à l'Université McGill. Et en 1965, le premier bâtiment du Presbyterian College est démolи pour faire place à l'édifice actuel, le Leacock Building.

C'est également ainsi qu'en 1861-63, Hugh Allan construira la résidence Ravenscrag au nord de la nouvelle avenue des Pins, sur une parcelle de terrain autrefois à McTavish et McGill et que recoupe l'aire d'étude. La propriété de Hugh Allan restera dans le domaine privé jusqu'à 1940, moment où elle est cédée à l'hôpital Royal Victoria. La demeure a alors été transformée (1943-45) en institut psychiatrique et est devenue l'Institut Allan Memorial. Divers ajouts au bâtiment d'origine (1861/63) seront réalisés en 1889 (à l'est), 1952-1953 (à l'est) et en 1986 (au nord). Dans le secteur à l'étude, la maison du gardien sera démolie, les sentiers disparaîtront graduellement et les chemins seront asphaltés.

Qui plus est, en 1845, la ville de Montréal prend à sa charge le service d'aqueduc présent depuis 1801 sur son territoire (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011 et Ville de Montréal, 2012). Entre 1845-1856, elle entreprend l'installation graduelle d'un réseau de réservoirs sur la montagne, notamment le réservoir McTavish (1852-1856) qui recoupe l'aire d'étude. Ce réservoir, creusé dans le roc, a été augmenté en taille deux fois après sa construction initiale et fut recouvert en 1957. La première station de pompage McTavish, construite en 1875 au sud-ouest du réservoir, fut démolie et remplacée par l'actuelle localisée au sud du réservoir en 1928-1932. Ce dernier bâtiment fut agrandi à deux reprises en 1947-1949 et 1967. En 2008, la station de pompage fait l'objet d'importants travaux de modernisation afin de prévenir la contamination de l'eau. D'importants travaux de réfection, impliquant la réfection du toit du réservoir et l'installation d'un bassin de rétentions des eaux pluviales au sud-ouest du réservoir, furent aussi réalisés en 2014 - 2015.

Les plans de Sitwell de 1865-69 (figure 16) et de Goad de 1912 (figure 17) illustrent bien l'importance des constructions et aménagements réalisés à chacune de ces époques sur les terrains que recoupe l'espace à l'étude, soit ceux de Hugh Allen (résidence Ravenscrag), de l'Université McGill et du réservoir McTavish. On observe sur le plan de 1865-69 que l'espace à l'étude recoupe les installations du réservoir McTavish (réservoir et petits bâtiments au sud), la carrière de pierre calcaire qui est exploité en marge nord du réservoir (dans le secteur où sera agrandi le réservoir), la maison du gardien et l'aménagement paysager (arbres, chemin et sentiers) de la résidence Ravenscrag près de l'avenue des Pins. On perçoit pour la première fois sur le plan de 1912 la première station de pompage aménagée en 1875 au sud-ouest du réservoir de même que les premiers et seconds pavillons d'enseignement érigés en 1872 et 1882 par le Presbyterian College.

5.3 Développement de la seigneurie de l'île Jésus (Laval)

Le territoire de l'île Jésus est concédé aux Jésuites dès 1636. Ceux qui ont donné leur nom à l'île n'entreprennent toutefois aucun développement sur leur domaine. Ainsi, la seigneurie est concédée à nouveau en 1672 à François Berthelot, un conseiller du roi Louis XIV. Celui-ci l'échange trois ans plus tard contre la seigneurie de l'île d'Orléans, qui est alors déjà développée et sous la propriété de Mgr François Montmorency de Laval. C'est ce dernier qui, pour la première fois, concèdera des censives (Laval, 2001).

La seigneurie insulaire change une fois de plus de mains en 1680, alors que le Séminaire de Québec en devient le seigneur. Le peuplement de la seigneurie connaît toutefois des débuts lents et difficiles. En effet, avant la signature du traité de la Grande paix de Montréal en 1701, la colonisation est compromise par la menace des incursions iroquoises (Dépatie, 1988). Ce n'est donc qu'au cours du XVIII^e siècle que le Séminaire concèdera la majorité des terres de l'île Jésus (Fortin et al., 2008).

Comme sur l'île de Montréal, la colonisation de l'île Jésus s'organise le long des côtes. Du noyau initial situé à la pointe nord-est de l'île, la progression du peuplement s'effectue vers l'ouest, d'abord le long des rivières des Mille-Îles (côte nord) et des Prairies (côte sud), puis les concessions vers l'intérieur des terres sont entreprises et ce, avant que les deux rives ne soient entièrement concédées (Fortin et al., 2008 ; Laval, 2001). C'est ainsi que se développent les côtes Saint-François (1720), Saint-Elzéar (1740) et Petite côte Sainte-Rose (1750) (Dépatie, 1988). Afin de permettre la circulation entre les différentes concessions, le tracé des chemins est fixé en 1733 par le grand voyer (Laval, 2001). L'aménagement de ce réseau routier suit la marche du peuplement (Fortin et al., 2008), phénomène qu'il est possible d'observer sur le plan dressé par Samuel Holland de 1781 (figure 18). Ce plan illustre par ailleurs plusieurs habitations en bordure de ces chemins. Bien qu'on ne puisse se prononcer avec certitude sur l'exactitude de leur position et de leur nombre, leur présence nous indique néanmoins qu'à l'extrême ouest de l'île, où se situe l'aire d'étude, la rive de la rivière des Prairies est développée jusqu'à la hauteur de l'île Bizard, contrairement à celle de la rivière des Mille-Îles, où aucun chemin ni aucune habitation n'y sont représentés.

La création des paroisses suit aussi l'avancée de la colonisation. La première paroisse à voir le jour est celle de Saint-François-de-Sales en 1721, à l'extrême est de l'île. Puis viennent les paroisses de Sainte-Rose-de-Lima (1740) au nord, Saint-Vincent-de-Paul (1743) au sud. La paroisse de Saint-Martin est créée en 1774 par le détachement de celle de Saint-Vincent-de-Paul (Fortin et al., 2008 ; Laval, 2001). Enfin, la paroisse de Sainte-Dorothée est fondée en 1869 dans la portion ouest de l'île, par le détachement de celle de Saint-Martin (Laval, 2001).

Le développement des voies de circulation s'accélère au début du XIX^e siècle. Le plan de Jobin (1834) montre bien l'ampleur de ce déploiement sur l'île Jésus même, mais aussi entre cette dernière et les régions périphériques (figure 19). La mise en place de ces voies de communication est, entre autres choses, stimulée par les agriculteurs habitant sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles désirant écouler leurs produits sur le marché montréalais (Fortin et al., 2008). Ainsi,

l'île Jésus permet le transit vers l'île de Montréal par des traverses sur la rivière des Prairies qui sont représentées sur le plan de Jobin (figure 19), dont celle de l'Abord-à-Plouffe faisant le pont entre les deux rives, de même que celle à proximité du secteur à l'étude permettant de se rendre à la côte Sainte-Geneviève. Sur la rive nord, le chemin du Grand Bois s'arrête sur la rive de la rivière des Mille-Îles vis-à-vis le noyau de Saint-Eustache. Ce plan montre aussi que le principal accès routier à la portion ouest à cette époque est le chemin qui ceinture l'ensemble de l'île Jésus, suivant approximativement le tracé actuel du chemin du Bord-de-l'Eau, de la rue des Érables et du boulevard Sainte-Rose.

Sur le plan économique, Bouchette (1815) mentionne dans sa *Description topographique* que les terres de l'île sont riches et que l'agriculture y est bien implantée. On y cultive différents types de grains, des légumes et des fruits d'excellente qualité. Il ajoute qu'il reste très peu de zones boisées sur l'île et qu'elles servent essentiellement pour le bois de chauffage. Elles se retrouvent notamment dans la partie ouest et au centre de l'île, où les sols plus sablonneux étaient moins bien adaptés à la production céréalière (Fortin et al., 2008). Par ailleurs, contrairement à d'autres endroits au Bas-Canada, l'ensemble des fermes de la seigneurie sont déjà occupées à cette époque.

Le XIX^e siècle correspond également à l'émergence d'une société d'artisans, de commerçants et de professionnels qui commencent à se regrouper dans les divers noyaux villageois. Ces villages se développent en fonction des voies de communication, avec l'église qui en devient le cœur (Fortin et al., 2008). À partir du milieu du XIX^e siècle, on observe une certaine stagnation de la population. Cette relative stabilité dissimule en fait l'exode de plusieurs jeunes individus qui décident de quitter l'île pour aller s'établir ailleurs. L'aire cultivable est totalement occupée et bien que l'économie régionale se soit quelque peu diversifiée, cela n'est pas suffisant pour contenir l'exode. Alors que certains se dirigent vers les Hautes-Laurentides, il semble toutefois que plusieurs soient attirés par la métropole montréalaise et ses industries (*ibid.*).

Malgré le départ d'une partie de la nouvelle génération, l'économie régionale de l'île Jésus connaît un début de diversification dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il se produit une réorientation au niveau de l'agriculture ; la production céréalière est peu à peu délaissée au profit de l'industrie laitière. Quelques spécialités émergent, dont une production maraîchère et fruitière (qui demeure toutefois assez marginale à cette époque) et la vente de foin à Montréal destiné aux nombreux propriétaires de voitures hippomobiles. Dans l'ensemble cependant, les agriculteurs pratiquent encore, à la fin du XIX^e siècle, une agriculture mixte centrée sur les

besoins domestiques, mais dont certains produits, comme ceux mentionnés précédemment, sont écoulés sur les marchés environnants (Fortin et al., 2008). Le virage vers l'horticulture s'effectue plutôt dans le deuxième quart du XX^e siècle (1920-1940), alors que l'île Jésus se verra appelée « le jardin de Montréal ». Dans la municipalité de Sainte-Dorothée toutefois, ce changement se produit plus tôt, la culture maraîchère succédant à la production laitière au tournant du siècle (Laval, 2001).

Dans la dernière partie du XIX^e siècle, les infrastructures de transport s'améliorent, comme l'illustre la carte régionale de 1882 produite par Gauvin (figure 20) qui fait état de l'ajout de nouvelles voies de circulation sur le territoire lavallois et qui montre, pour la première fois, le tracé du chemin de fer du Canadien Pacifique inauguré en 1876. Cette amélioration des infrastructures de transport permet une plus grande accessibilité de l'île et favorise le développement de la villégiature (Fortin et al., 2008). En effet, dès le troisième quart du XIX^e siècle, l'île Jésus devient un lieu privilégié par une clientèle fortunée, essentiellement anglo-canadienne et américaine, qui vient profiter des bienfaits de la vie à la campagne et y construit des villas en bordure de la rivière des Mille-Îles (Laval, 2001). L'apogée de ce tourisme est atteint au cours de la première moitié du XX^e siècle. En plus des touristes aisés qui continuent d'occuper les plus beaux espaces, de plus en plus de familles issues de la naissante classe moyenne francophone établie à Montréal viennent profiter de la saison estivale en occupant les chalets, camps ou « cabines » aménagés sur les rives de l'île (Fortin et al., 2008).

C'est d'ailleurs au cours de cette période que se développe de façon marquée le territoire compris dans l'aire d'étude. La municipalité de Laval-sur-le-Lac, qui occupe la pointe ouest de l'île, se détache de Sainte-Dorothée en 1915 (Laval, 2001) (figure 21). Un projet de « cité-jardin » y est développé afin de plaire à la clientèle aisée des villégiateurs. Ce projet comprend des normes très strictes qui dictent la construction et l'aménagement de l'espace (Fortin et al., 2008), par exemple, l'interdiction d'avoir plus qu'une maison par lot et l'obligation de construire celle-ci à 40 pieds de la ligne de rue¹⁰. C'est à la même époque (1915-1916) qu'est construit le chemin de fer de la Canadian Northern. Celui-ci marque la limite du développement résidentiel dans la partie ouest, alors que la partie est sera occupée par le Club de golf Laval-sur-le-Lac, inauguré en 1917¹¹. Cette voie ferrée, nationalisée en 1918 et intégrée au Canadian National (CN) au début des années 1920 est utilisée pour un service régulier de trains de banlieue entre Deux-Montagnes et le centre-ville de Montréal dès 1925 (Arkéos inc., 2013). La ville des Îles-Laval, fondée en 1941

¹⁰ <http://aclsl.ca/historique-de-laval-sur-le-lac/>

et regroupant les îles Bigras, Pariseau, Verte et Ronde sur la rivière des Prairies, s'inscrit dans le même modèle de « cité-jardin » que Laval-sur-le-Lac (Fortin et al., 2008).

Les cartes topographiques de la région datant de la première moitié du XX^e siècle montrent un important développement de la portion ouest de l'île, plus particulièrement dans le second quart du XX^e siècle (figure 22). En effet, les extraits des cartes de 1915 et 1921 montrent que la pointe ouest de l'île Jésus est essentiellement occupée en bordure du chemin ceinturant l'île. Le chemin de fer apparaît sur la carte de 1921, ainsi que le Club de golf Laval-sur-le-Lac. Puis, en un peu plus d'une décennie, les territoires de Laval-sur-le-Lac et des Îles-Laval (encore compris dans la municipalité de Sainte-Dorothée) se sont développés de façon marquée avec l'ajout de nouvelles routes. À l'intérieur des limites de Laval-sur-le-Lac, l'extrait de la carte de 1934 montre que l'occupation se concentre à l'ouest de la voie ferrée. De plus, plusieurs bâtiments de ferme sont représentés dans la portion sud, à l'ouest de la station de Sainte-Dorothée, indiquant que ce secteur demeure à vocation agricole à cette époque. Une route relie les îles Pariseau et Bigras au réseau routier lavallois. Plusieurs maisons apparaissent désormais en marge de la route sur l'île Bigras, alors que l'île Pariseau est dominée par la présence de bâtiments de ferme. Ce développement s'est poursuivi au cours de la décennie suivante et sur l'extrait de la carte de 1952, la trame d'une bonne partie du réseau routier actuel est présente, à l'exception des îles Pariseau et Verte, la première n'ayant subi aucune modification depuis 1934 et la seconde étant toujours dénuée de toute occupation au milieu du XX^e siècle.

La consultation des photographies aériennes de la ville de Montréal (1947 à 1949) (figure 13, feuillets 5 et 6) permet aussi d'apprécier le développement de la portion ouest de l'île de Laval au milieu du siècle dernier. Ainsi, le secteur résidentiel de Laval-sur-le-Lac se trouve du côté ouest de la voie ferrée, où plusieurs domaines sont construits en bordure des rivières Mille-Îles et des Prairies. Le terrain de golf occupe la partie est de la voie ferrée, alors que les terres situées à l'est et au sud du club demeurent agricoles. Le cadre bâti s'étend à toute l'île Bigras, tandis que l'île Pariseau est entièrement dévouée à la pratique de l'agriculture. Les îles Verte et Ronde sont toujours à leur état naturel. Le développement en tant que centres résidentiels des îles Pariseau et Verte se fera à partir de 1954 pour la première et de 1959 pour la seconde¹².

¹¹ <http://www.clsli.ca/fr/a-nul-autre-ne-cede/historique-et-philosophie>

¹² <https://www.laval.ca/histoire-et-patrimoine/Pages/Fr/iles-laval.aspx>

La ville de Laval est créée en 1965 avec la fusion des municipalités de l'ensemble de l'île Jésus. La densification de la population sur l'île qui se produit au cours de la période des années 1940 à 1965 conduit à la création de nombreux quartiers de banlieues qui mène ultimement à cette unification (Fortin et al., 2008). À l'échelle du territoire lavallois, le développement industriel ne se produit véritablement qu'au cours des années 1970. La portion ouest de l'île demeure toutefois essentiellement résidentielle.

5.4 Développement de la seigneurie des Mille-Îles (Deux-Montagnes)

La seigneurie des Mille-Îles est concédée en 1683 à Michel Sidrac Dugué, sieur de Boisbriand. Occupé par sa carrière de militaire et le commerce des fourrures, ce dernier s'intéresse peu au développement de son domaine. À son décès en 1688, aucune terre n'a été accordée (Grignon, 1997a). Sa succession ne s'en préoccupera guère plus et c'est pourquoi la seigneurie est rattachée au domaine royal en 1714 (Laurin, 1995 : 82). Elle est toutefois aussitôt rétrocédée aux gendres de Dugué, Jean Petit et Charles-Gaspard Piot de Langloiserie. La seigneurie se retrouve rapidement morcelée en deux fiefs autonomes (1718) : Petit obtient la seigneurie de la Rivière-du-Chêne (aussi appelée du Chêne ou Dumont) qui occupe la partie sud-ouest où se trouve aujourd'hui les villes de Deux-Montagnes, Saint-Eustache et Sainte-Marthe-sur-le-Lac, alors que la partie nord-est, soit la seigneurie de Blainville qui englobe les municipalités actuelles de Sainte-Thérèse-de-Blainville, Boisbriand, Blainville, Rosemère et Lorraine, revient à la veuve de Langloiserie (Courville et Labrecque, 1988 ; Giroux, 1989 ; Grignon, 1997a ; Laurin, 1995).

En 1739, la seigneurie de la Rivière-du-Chêne passe aux mains d'Eustache Lambert Dumont¹³. Ce dernier effectue ses premières concessions de terres la même année dans la Grande-Côte¹⁴, le long de la rivière des Mille-Îles, entre ce qui deviendra le cœur du futur bourg de Saint-Eustache et l'embouchure de la rivière du Chicot. Cinq de ces terres avaient déjà été concédées en 1729 par les épouses des seigneurs Petit et Langloiserie, mais à défaut d'avoir été développées et occupées, elles ont été réunies au domaine seigneurial avant d'être accordées à nouveau par le seigneur Dumont (Vallières, 1997). Ce n'est toutefois que vers 1755 que s'amorce le développement de la seigneurie, qui se concentre plus particulièrement le long des rivières Chicot et du Chêne (Giroux, 1989 : 15 ; Laurin, 1995 : 87). La construction du premier moulin à farine n'est entreprise qu'en 1762 par Eustache-Louis Lambert Dumont, qui a hérité de la seigneurie

¹³ http://www.museevirtuel.ca/sgc-cms/histoires_de_chez_nous-community_memories/pm_v2.php?id=story_line&lg=Francais&fl=0&ex=00000344&sl=1888&pos=1.

¹⁴ Tout comme pour Montréal et l'île Jésus, le territoire de la seigneurie de la Rivière-du-Chêne est divisé en côtes et les terres sont découpées en longues bandes étroites perpendiculaires aux rives des rivières (Mille-Îles, du Chêne et du Chicot).

suite au décès de son père survenu deux ans plus tôt. Ce moulin¹⁵, érigé le long de la rivière du Chêne, contribue certainement à l'établissement de nouveaux colons qui, auparavant, devaient se rendre sur l'île Jésus pour y faire moudre leurs grains (Grignon, 1989, 1997b). En plus du moulin, le seigneur Eustache-Louis Lambert Dumont fait construire une première église entre 1780 et 1783, sur le site de l'église actuelle de Saint-Eustache. Il établit le manoir seigneurial (fin XVIII^e siècle) à proximité de cette dernière et de la rivière du Chêne (Giroux, 1989).

À la mort du seigneur Eustache Lambert-Dumont en 1760, les terres de la Grande-Côte sont presque toutes concédées, plusieurs sont occupées le long de la rivière du Chicot ainsi que sur les côtes nord et sud de la rivière du Chêne et les concessions se poursuivent dans la portion sud de la rivière du Chêne, vers l'ouest (Vallières, 1998). Dans le secteur à l'étude, le peuplement va s'organiser le long de la côte du Lac, dont les terres allaient des rives de la rivière des Mille-Îles et du lac des Deux Montagnes jusqu'au trait carré des terres de la côte du Sud de la rivière du Chêne. Les premières terres ont été accordées par le seigneur Lambert-Dumont père entre 1741 et 1760, année de son décès. Le rythme des concessions sera accéléré par son fils, puisqu'à la fin de l'année 1761, elles couvrent une grande partie du territoire de l'actuelle ville de Deux-Montagnes. Au début du XIX^e siècle, il n'y a plus que des continuations de terres à accorder (*ibid.*). La côte du Lac est desservie par un chemin qui correspond, à toutes fins pratiques, à l'actuel chemin d'Oka (figure 19).

Le paysage se transforme et de grands établissements agricoles apparaissent (Vallières, 1998). Jusqu'aux années 1820-1830, la culture du blé sera dominante dans la seigneurie du Chêne, comme partout ailleurs dans le Bas-Canada (Giroux, 1989). Au début du XIX^e siècle, le Grand moulin est construit à la décharge du lac des Deux Montagnes, fournissant un fort débit d'eau qui permet différents usages (moulin à farine, à carder, à fouler et à scier) (Grignon, 1989). Ce moulin est représenté sur le plan de Bouchette de 1831 (figure 23), se situant au bout du chemin du Grand Moulin actuel, au nord-ouest du tracé envisagé. Le moulin change de vocation au début des années 1910 et sert à la production d'hydrogène gazeux par l'électrolyse d'eau par l'entreprise The Oxygen and Hydrogen Company. Il sera complètement détruit en 1917 suite à une explosion (Vallières, 1996).

¹⁵ Aujourd'hui connu sous le nom de moulin Légaré, en référence à la dernière famille propriétaire du moulin avant la vente à la ville de Saint-Eustache. Le moulin Légaré est classé immeuble patrimonial, en plus d'être désigné comme lieu historique national du Canada, et correspond au site archéologique BjFI-5 (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92554&type=bien)

Jusqu'au premier quart du XX^e siècle, le secteur de la côte du Lac fait partie de la municipalité de Saint-Eustache et évolue en marge de son centre. Il demeure essentiellement agricole, mais l'augmentation de la population amène au morcellement des terres d'origine (Giroux, 1989). La carte régionale de 1882 préparée par Gauvin (figure 20) montre que le chemin de la côte du Lac demeure le principal axe de circulation à cette époque.

En 1911, une parcelle de terre du site du Grand moulin a été vendue à la compagnie Canadian Northern en prévision de la construction de sa ligne chemin de fer (Vallières, 1996). Tout comme pour l'île Jésus, l'arrivée de cette voie ferrée dans les années 1915-1916 permettra le développement de la villégiature sur la rive nord de la rivière des Mille-Îles et du lac des Deux Montagnes. En 1921, le village de Saint-Eustache-sur-le-Lac est créé, se détachant de la municipalité de Saint-Eustache (figure 24). L'occupation de ce territoire s'accroît considérablement au cours du deuxième quart du XX^e siècle, tel que l'illustrent les cartes topographiques de la région (figure 22 ; 1934 et 1952). Parmi ces nouveaux occupants se trouve un certain nombre de vacanciers qui décident de s'établir sur le territoire, les chalets étant transformés en résidences permanentes (Giroux, 1989). En 1958, Saint-Eustache-sur-le-Lac obtient son statut de ville et change de nom en 1963 pour devenir la ville de Deux-Montagnes.

Entre 1951 et 1983, la ville de Deux-Montagnes connaît un important accroissement démographique, qui s'avère en fait le plus élevé de l'agglomération de Saint-Eustache¹⁶. Cela découle de l'intégration du comté de Deux-Montagnes dans la couronne suburbaine de Montréal, qui confère à ses agglomérations une fonction résidentielle (Laurin, 1995). Le secteur industriel s'est aussi développé à partir des années 1960 avec l'établissement de plusieurs industries manufacturières menant à la création du parc industriel de Saint-Eustache, qui situé au nord de l'autoroute 640 et traversé par le tracé à l'étude.

¹⁶

L'agglomération de Saint-Eustache comprend la ville et la municipalité de paroisse du même nom, celle de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et la ville de Deux-Montagnes (Laurin, 1995 : 499).

6 DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES CONNUES

Mentionnons d'emblée qu'aucun site archéologique n'a jusqu'à présent été découvert à l'intérieur des limites du tracé préliminaire à l'étude et qu'aucune intervention archéologique n'y a été réalisée. De plus, aucun élément patrimonial ne se retrouve dans l'aire d'étude. Toutefois, la banque de données disponibles au registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) au ministère de la Culture et des Communications (MCC) fait état de plusieurs sites à composantes amérindiennes connus dans un rayon de 2 km, principalement à l'intérieur des limites du site patrimonial du Mont-Royal (tableau 2 ; figure 25 en annexe 2).

Ces données archéologiques récoltées jusqu'à ce jour dans la région de Montréal démontrent que les populations amérindiennes préhistoriques la fréquentent depuis au moins 4 500 ans AA. Précisons que les populations amérindiennes sont venues sur le mont Royal pour y extraire la cornéenne (site BjFj-97), pour y enterrer leurs morts (site BjFj-01, BiFj-31 BiFj-88 et autres lieux de sépultures), pour y établir leurs villages (site BjFj-01) ou leurs campements temporaires (BjFj-134 et BiFj-93). Ces multiples lieux d'établissement et d'exploitation ainsi que l'occupation de l'ensemble de l'île de Montréal conduit vraisemblablement à l'ouverture des nombreux sentiers. L'existence de ses sentiers, tels celui de la coulée de la Côte des Neiges (BiFj-88, BiFj-93 et sépulture de la grotte) et celui du chemin Côte-Sainte-Catherine (BjFj-97, BjFj-134 et sépultures de la Côte-Sainte-Catherine), peut être entrevue à travers les données archéologiques (Arkéos inc., 2011).

Un site est répertorié dans le secteur de Laval-Ouest (BjFl-1). Il s'agit d'une tête de hache en pierre polie amérindienne datant de la préhistoire retrouvée lors d'une excavation sur un terrain privé à l'été 1976 (Barré, 1976). Signalons aussi qu'une découverte fortuite de deux tessons de poterie datant de la seconde moitié du Sylvicole supérieur et typiques des Iroquoiens du Saint-Laurent a été faite sur l'île Pariseau en 2009, plus précisément sur la berge de la rivière des Prairies, à une trentaine de mètres à l'est du pont ferroviaire existant (Rochefort, 2010¹⁷)¹⁸.

Enfin, notons qu'un site à composante historique (site BiFk-10) fut récemment mis au jour dans le secteur de la côte Saint-Jean, à quelques centaines de mètres au nord du futur tracé de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue du REM (Arkéos inc., 2016a). Ce site, situé sur l'emplacement du poste

¹⁷ Le lieu de la découverte se situe bel et bien sur la berge de la rivière des Prairies et non des Mille-Îles, comme le porte à croire le titre du rapport d'expertise.

¹⁸ Cette découverte était, jusqu'à tout récemment, désignée sous le code temporaire BjFl-g.

Saint-Jean d'Hydro-Québec, est mentionné à titre d'exemple pour illustrer que, bien que d'importants développements soient survenus au cours des dernières décennies, des vestiges anciens sont toujours susceptibles d'être préservés en sous-sol. Dans le cas du site BiFk-10, les contextes archéologiques anciens qui n'ont pas été altérés par les travaux de construction du poste, ont permis de documenter les sols d'occupation ainsi que les vestiges immobiliers d'une maison et d'une grange témoignant de l'utilisation agricole et domestique de la terre n° 278 de la côte Saint-Jean depuis le milieu du XVIII^e siècle et jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Tableau 2 - Sites archéologiques connus de la période préhistorique (dans un rayon de 2 km)

Localisation	Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Références
Site patrimonial du mont Royal	BjFj-97	Site de la carrière préhistorique de cornéenne du mont Royal	Archaïque supérieur et Sylvicole	Arkéos inc. 2014 ; Ethnoscop inc. 1998, 2015a et 2015
	BjFj-01	Site du village iroquoien de Dawson	Sylvicole supérieur récent	Dawson, 1860a, 1860b et 1861 ; Pendergast et Trigger, 1972 ; Arkéos inc., 2008 ; Ethnoscop inc., 1997 et 2010 ; etc.
	BiFj-31	Site des sépultures de Westmount	Archaïque supérieur ou Sylvicole supérieur	Larocque, 1989 et 1990 ; Lighthall, 1889, 1922 et 1924
	BiFj-81	Site historique de l'Oratoire Saint-Joseph	Archaïque ou Sylvicole	Archéotec inc., 2005
	BiFj-88	Site des sépultures du chemin Queen-Mary	Sylvicole supérieur récent	Ethnoscop inc., 2010
	BiFj-93	Site du cimetière Notre-Dame-des-Neiges	Sylvicole moyen ancien et Sylvicole supérieur récent	Arkéos inc., 2012
	BiFj-134	Site du monument Georges-Étienne-Cartier	Sylvicole supérieur (récent)	Ethnoscop inc., 2008
	-	Site des sépultures de la grotte de Westmount	Archaïque supérieur ou Sylvicole supérieur	Lighthall, 1924
	-	Site des sépultures du cimetière Mont-Royal	Archaïque supérieur ou Sylvicole supérieur	Lighthall, 1899
	-	Site des sépultures du chemin de la Côte-Sainte-Catherine	Archaïque supérieur ou Sylvicole supérieur	Beaugrand-Champagne, 1937, 1942 et 1947
	-	Site des sépultures de la rue Pratt	Archaïque supérieur ou Sylvicole supérieur	Beaugrand-Champagne, 1942 et 1947 ; Pendergast et Trigger, 1972
Laval	BjFl-1	Rivière des Mille-Îles	Amérindien préhistorique indéterminé	Barré, 1976

7 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

7.1 Période préhistorique

L'occupation d'un territoire par des groupes humains est toujours déterminée par son habitabilité, son attrait et son accessibilité. À l'échelle du Nord-Est américain, la région de Montréal correspond à un lieu d'intérêt remarquable tant pour la diversité des ressources qu'elle présente que pour les bassins lacustres et les voies fluviales qui la traversent et qui permettent de facilement rejoindre les territoires adjacents, comme l'Outaouais, la région des Grands Lacs, la vallée du lac Champlain, la vallée du Saint-Laurent et l'estuaire, entre autres. Localement, la présence du mont Royal et de la cornéenne, une matière lithique utilisée par populations amérindiennes, octroient à cette région un caractère unique, visible et recherché.

Les quelques sites archéologiques connus et distribués largement sur le territoire de l'archipel montréalais confirment la présence amérindienne à certains moments de la préhistoire, de l'Archaïque post-laurentien au Sylvicole supérieur (4 900 AA à 1565 de notre ère), notamment comme lieux d'occupations saisonnières hivernales, estivales ou semi-permanentes, comme lieux d'acquisition de matière première lithique ou encore comme lieux d'inhumation. Par contre, les indices des modes d'occupation à l'intérieur des grandes îles de Montréal (Montréal et Laval) et en rive nord de l'île (Deux-Montagnes) sont rares et doivent être documentés. La nature et la forme des déplacements sur ce territoire sont peu connues. Les modes d'occupation des espaces ont probablement varié avec le temps et les changements climatiques depuis la fin de dernière phase glaciaire et ceux-ci nécessitent des approfondissements.

Les données présentées aux chapitres 3 et 4 indiquent que le mont Royal a commencé à émerger des eaux marines de la mer de Champlain vers 13 150-13 000 AA, de telle sorte que le plan d'eau s'abaisse à 64 m (rivage de Rigaud à Montréal) vers 11 600-10 500 AA et devient un espace lacustre appelé le lac Lampsilis. À ce moment, seule une infime portion du tracé préliminaire à l'étude est émergée, à savoir les secteurs du Réservoir McTavish (45-100 m) et de la station de métro Édouard-Montpetit (120 m) qui se localisent aux abords du mont Royal. Ces endroits ont pu théoriquement accueillir des populations humaines paléoindiennes (12 900-10 000 AA). Le territoire, compris entre 60 m et 20 m, émerge au cours de l'épisode du lac Lampsilis, une longue période qui s'échelonne entre 11 600-10 500 et 9 000-8 700 AA et qui est marquée par l'arrivée de groupes humains de la période de l'Archaïque (10 200-3 800 AA). Le plan d'eau s'est alors graduellement fragmenté entre des îles et des îlots en formation et divers chenaux ont occupé

les espaces de plus en plus restreints compris entre ces îles. Entre 9 600 et 8 700 AA, alors que le niveau de l'eau passe de 30 à 20 m, les chenaux s'assèchent. Ainsi, à l'aube du proto-Saint-Laurent, vers 9 000-8 700 AA, le profil des bassins lacustres et des voies fluviales entourant l'archipel montréalais devait commencer à ressembler à l'actuel, du moins dans la section amont de l'archipel. Bien que l'on note une remontée du niveau de l'eau vers 5 800-5 600 AA (remaniement de la terrasse de 20 m de Saint-Barthélémy), l'essentiel du territoire considéré dans la présente étude reste le même jusqu'à aujourd'hui. Seules certaines petites portions de rivages (actuels milieux humides ou inondables) étant ennoyées.

Parallèlement à l'émergence des terres, divers ruisseaux, rivières, espaces lacustres (petits lacs, étangs) et milieux humides, pouvant fournir de l'eau potable et, pour certains, une voie navigable et de riches ressources fauniques, prirent naissance dans les dépressions laissées par les glaciers. Aujourd'hui, la plupart des points d'eau naturels sont disparus du paysage, car canalisés (détournés) et/ou remblayés. Restent néanmoins plusieurs secteurs humides. Parmi les anciens cours d'eau importants dans la zone d'étude, citons les rivières à l'Orme, Bertrand, et du Chêne ainsi que le ruisseau de la Côte-des-Neiges.

L'évolution de la végétation est elle aussi progressive et suit les aléas du climat. La toundra arctique, qui attire le caribou, a éventuellement fait place à une flore boréale (10 800 AA), puis à une forêt mixte (9 000-8 700 AA) et, au final (ca 6 800 AA), à la forêt actuelle (domaine de l'érablière à caryer) qui supportent de nouvelles espèces animales.

En conséquence à ces changements paléoenvironnementaux, le paysage montréalais est vallonné (20-60 m), excepté aux abords du mont Royal où l'on retrouve une série de terrasses fluvioglaciaires et marines (30-120 m) composés de tills et de sables et présentant un bon drainage. Les dépressions importantes des vallons présentes des sols de surface organiques ou argileux et très mal égouttés alors que les bombements sont composés de till recouvert en partie ou en totalité d'alluvions argileuses, limono-argileuses ou sableuses et présentent un drainage bon à imparfait. Ces dépôts meubles n'affleurent cependant plus aujourd'hui en surface pour la plupart et sont en effet recouverts par divers remblais liés essentiellement aux aménagements modernes (chemins, chemins de fer, etc.).

Au terme de notre analyse du potentiel archéologique préhistorique, 34 zones ont été circonscrites (zones P-1 à P-34 ; tableau 3 en annexe 3). Généralement il s'agit d'espaces qui présentent des caractéristiques morphologiques favorables à un établissement humain (haltes,

campements, hameaux, villages). Ces zones, au nombre de 26, correspondent à des surfaces faiblement inclinées et bien drainées situées en marge d'un plan d'eau (lac Lampsilis) ou d'un cours d'eau important (rivière des Mille-Îles et des Prairies) permettant de circuler sur de grandes distances. Neuf d'entre elles (zone P-23 à P-31) correspondent aussi à des lieux favorables pour la pêche puisque localisées à proximité de rapides (rapides du Grand Moulin, Lalement, du Cheval Blanc). Parmi ces lieux possibles d'établissement, deux (zones P-6 et P-34) pourraient avoir été occupé au cours du Paléoindien récent (11 400-10 000 AA), quinze (zones P-1, P-2, P-5, P-9, P-11, P-12, P-13, P-14, P-17, P-18, P-20, P-21, P-23, P-32 et P-33) au cours de l'Archaique ancien, neuf (zones P-23 à P-31) à partir de cette dernière période jusqu'au contact et un (zone P-34) au Sylvicole supérieur récent (1350-1565 de notre ère). À ces lieux d'établissement s'ajoutent également des lieux de passage à l'intérieur des terres sur lesquels les groupes en déplacement ont pu faire de brèves haltes. Ces lieux de passage et de brèves haltes sont localisés le long d'axes présumés de circulation terrestre qui correspondent grossièrement aux tracés des rivières et ruisseaux permettant de circuler facilement à l'intérieur des terres. Dix ont été identifiés. Leur usage a pu débuter au cours du Paléoindien récent (zones P-7 et P-8) ou de l'Archaique ancien (zones P-3, P-4, P-10, P-11, P-15, P-16, P-19 et P-33) et se terminer au début de contact. Comme nous l'avons vu, deux de ces lieux de passage (zones P-11 et P-33) présentent aussi un potentiel d'établissement.

7.2 Potentiel historique

Le secteur à l'étude a subi des transformations au cours des dernières décennies qui ont irrémédiablement mené à la perturbation, sinon à la destruction, d'un bon nombre de ressources archéologiques présumées dont les proportions sont difficiles à évaluer à l'intérieur de ce mandat. Ainsi, à l'aide de la reconstitution des grandes lignes historiques de l'occupation du territoire concernée et de l'évolution du développement par l'examen des plans anciens, la présente étude s'est concentrée sur l'identification du potentiel théorique présent à l'intérieur de l'emprise préliminaire des travaux. L'analyse du potentiel a permis d'identifier vingt-deux zones de potentiel historique qui sont présentées dans le tableau 4 et illustrées à la figure 26 (feuilles 1 à 8) en annexe 3.

ÎLE DE MONTRÉAL

Le cadre général de l'occupation de l'île de Montréal montre que l'ouverture des terres remonte à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle pour les concessions comprises dans le territoire à l'étude. En différents endroits, l'emprise préliminaire des travaux projetés pour le REM recoupe les anciens chemins des côtes le long desquelles le peuplement s'est mis en branle (zones H-1 à H-12 et H-17 à H-20). C'est le cas des côtes Sainte-Marie, Saint-Charles, Saint-Jean, Saint-Rémi (des Sources), Saint-François, Sainte-Geneviève et Saint-Laurent. Dans l'ensemble, le tracé se retrouve toutefois en marge des chemins des côtes, traversant des terres demeurées agricoles ou forestières jusqu'à la poussée de l'urbanisation au cours du XX^e siècle. Le déploiement du réseau de transport ferroviaire avec les services de train de banlieue, ainsi que l'avancement du réseau routier, comme la construction de l'autoroute 40 et la transformation des anciens chemins de desserte en boulevards, ont contribué à stimuler le lotissement des terres. Les banlieues se sont alors développées avec l'implantation des développements immobiliers (résidentiels et commerciaux), de plusieurs parcs industriels et de l'aéroport de Dorval (Pierre-Elliott-Trudeau), menant à la métamorphose du paysage rural en celui urbain, tel que nous le connaissons de nos jours. Certains secteurs font toutefois exceptions et ont conservé en partie leur ruralité. C'est le cas notamment de l'extrême ouest de l'île et des Parcs-Natures du Bois de Saraguay et du Bois de Liesse en bordure du boulevard Gouin Ouest.

SECTEUR DU RÉSERVOIR McTAVISH

Nous l'avons vu, ce n'est qu'au tournant du XVIII^e siècle que s'est effectuée la véritable prise de possession du mont Royal par les classes aisées, avec l'ouverture des différentes côtes et la concession des grands fiefs au cœur de la montagne. Vers la fin du XVIII^e siècle, les terres du flanc sud-est du mont Royal sont mises en vente et acquises par quelques familles bourgeoises montréalaises, dont celles de James McGill (1795, domaine de Burnside) et Simon McTavish (1803). C'est au cours du XIX^e siècle que des transformations s'opèrent sur le territoire de ces grands domaines et que le développement des sites à l'étude pour les puits de ventilation s'est produit.

Le puits 1 occupe une petite superficie dans le coin sud-ouest du réservoir McTavish. Ce dernier a été construit dans la période 1852-1856 suite à la prise en charge du service d'aqueduc par la ville de Montréal en 1845. Ce réservoir, creusé dans le roc, a fait l'objet de plusieurs travaux au fil du temps, dont deux agrandissements et son recouvrement (1957). Une première station de pompage fut construite en 1875 au sud-ouest du réservoir, à l'intérieur des limites du site du puits 1 envisagé (zone H-21). Elle fut démolie et remplacée par la station actuelle située au sud du

réservoir en 1928-1932. D'importants travaux de réfection ont eu lieu au cours des dernières années, dont l'installation d'un bassin de rétention des eaux pluviales au sud-ouest du réservoir (2014-2015).

Le puits 2 se trouve sur le terrain du pavillon Leacock de l'Université McGill, à l'ouest de l'actuel édifice. Celui-ci a été construit en 1965, remplaçant le premier pavillon d'enseignement du Presbyterian College établi en 1873. Ce premier bâtiment était orienté dans l'axe est-ouest, tel qu'il est montré sur le plan de Goad de 1912 (zone H-22).

Un troisième site avait été envisagé pour un puits de ventilation (puits 3), mais il a été écarté en cours de mandat. Il se situait dans un des stationnements de l'hôpital Royal-Victoria. Cette dernière est établie sur l'ancien domaine privé de Hugh Allan, qu'elle a acquis en 1940. Allan avait pour sa part construit sa propriété sur une parcelle de terrain ayant appartenu autrefois à McTavish et McGill. L'étude du potentiel archéologique de l'ensemble du site de l'hôpital Royal-Victoria a été réalisée par Arkéos inc. (à venir). Dix zones de potentiel (préhistorique et historique) y ont été identifiées, mais aucune ne recoupe l'emplacement qui avait été sélectionné pour le puits 3.

VILLES DE LAVAL ET DE DEUX-MONTAGNES

Tout comme pour l'île de Montréal, les territoires de Laval (île Jésus) et de Deux-Montagnes ont été divisés en côtes. Bien que concédées au cours du XVII^e siècle, les seigneuries de l'Île Jésus et des Mille-Îles amorcent leur peuplement au cours du XVIII^e siècle, soit vers 1700 pour la première et les années 1740 pour la seconde. Dans le secteur à l'étude, les premiers établissements se sont organisés le long des anciens chemins desservant les côtes, soit le chemin de la côte sud (chemin du Bord-de-l'Eau) sur l'île de Laval (zones H-13 et H-14) et celui de la côte du Lac (chemin d'Oka) dans la ville de Deux-Montagnes (zones H-15 et H-16). Les terres défrichées ont servi à la pratique de l'agriculture, alors que d'autres ont été préservées pour le bois de chauffage. La villégiature a joué un rôle important dans le développement des territoires compris dans l'emprise préliminaire des travaux dès le XIX^e siècle, mais plus particulièrement dans la première moitié du XX^e siècle. Elle a été notamment favorisée par la mise en place du chemin de fer de la Canadian Northern en 1915-1916. Ainsi, les rives des rivières des Prairies et des Mille-Îles ont attiré une grande quantité de touristes. Plusieurs villas et chalets ont été aménagés sur les berges. D'abord présents seulement au cours de la période estivale, plusieurs villégiateurs ont décidé de s'y installer de façon permanente, transformant les résidences secondaires en demeure principale.

L'augmentation de la population a mené à la fondation des villages de Saint-Eustache-sur-le-Lac (1921), de Laval-sur-le-Lac (1915) et des Îles-Laval (1941), ces deux dernières devenant des quartiers de la nouvelle ville de Laval créée en 1965 avec la fusion des municipalités de l'ensemble de l'île. Le développement subséquent du territoire compris dans le secteur à l'étude a été de nature essentiellement résidentielle.

8 RECOMMANDATIONS

L'analyse des corpus documentaires accessibles a conduit à l'identification du potentiel archéologique de l'aire préliminaire des travaux. À ce jour, le territoire considéré n'a été l'objet d'aucune investigation archéologique au terrain et les sources documentaires accessibles ne livrent qu'un portrait général des grandes phases de son occupation. L'analyse de ces sources a toutefois permis de cerner les grands paramètres chronologiques et spatiaux du développement du territoire et d'identifier les espaces les plus susceptibles de receler des contextes archéologiques intègres et aptes à témoigner des différentes étapes de son occupation (figure 26 [feuilles 1 à 8] et tableaux 3 et 4 en annexe 3).

Ainsi, dans le cadre du présent mandat, nous recommandons de procéder à la réalisation d'un inventaire préalable dans les secteurs ciblés à potentiel archéologique afin de statuer de façon concrète sur l'état et l'organisation des contextes archéologiques présumés. Dans certains cas, une recherche documentaire plus pointue devra être réalisée dans les limites des zones de potentiel historique afin de cibler plus précisément les espaces susceptibles de contenir des vestiges archéologiques. L'intégrité des contextes archéologiques anticipés devra être évaluée pour chacune des zones de potentiel préhistoriques et historiques identifiées (à l'exception des zones H-1, H-9, H-12, P-1, P-31 et P-33 dont des recommandations plus précises sont émises ci-dessous). Cet exercice permettra d'identifier les espaces pourvus d'infrastructures modernes (bâtiments et aménagements des dernières générations, équipements souterrains, infrastructures routières et ferroviaires, etc.) et donc susceptibles d'avoir altéré les contextes archéologiques.

Au terme de cette évaluation, les secteurs ciblés devront faire l'objet d'un inventaire archéologique. Cette activité se fera au moyen de tranchées mécaniques exploratoires assorties, au besoin, de sondages manuels de dimensions variables qui seront exécutés de façon à livrer les informations clés nécessaires à la compréhension de l'organisation des vestiges, de leur valeur documentaire et de leur état. Tel que mentionné précédemment, six zones font toutefois exceptions. Il s'agit des zones H-1, H-9, H-12, P-1, P-31 et P-33 qui se situent à des emplacements où il y a tout lieu de croire que les contextes sont intègres. À ces endroits, il est donc recommandé d'entreprendre un inventaire via la réalisation de sondages manuels de 0,50 m x 0,50 m espacés aux 10 m en quinconce.

Enfin, les résultats de ces activités permettront de statuer sur l'intérêt des ressources archéologiques en place et sur la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires (fouilles archéologiques ou supervisions dans certains cas) en fonction de l'impact des travaux.

OUVRAGES CONSULTÉS

1
Annexe

Figures 9 à 24



Figure 9 - Extrait du plan de 1702 attribué à Vachon de Belmont illustrant la division des terres et des côtes de l'île de Montréal. L'encadré montre le terme «Ottenraguay» inscrit dans la baie en aval des rapides du Cheval Blanc



Figure 10 - Extraits du terrier des côtes de l'île de Montréal illustrant l'emplacement des concessions (terres)
Feuillet 1

■ Zone des puits
(approximative)
■ Zone des travaux
(approximative)

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

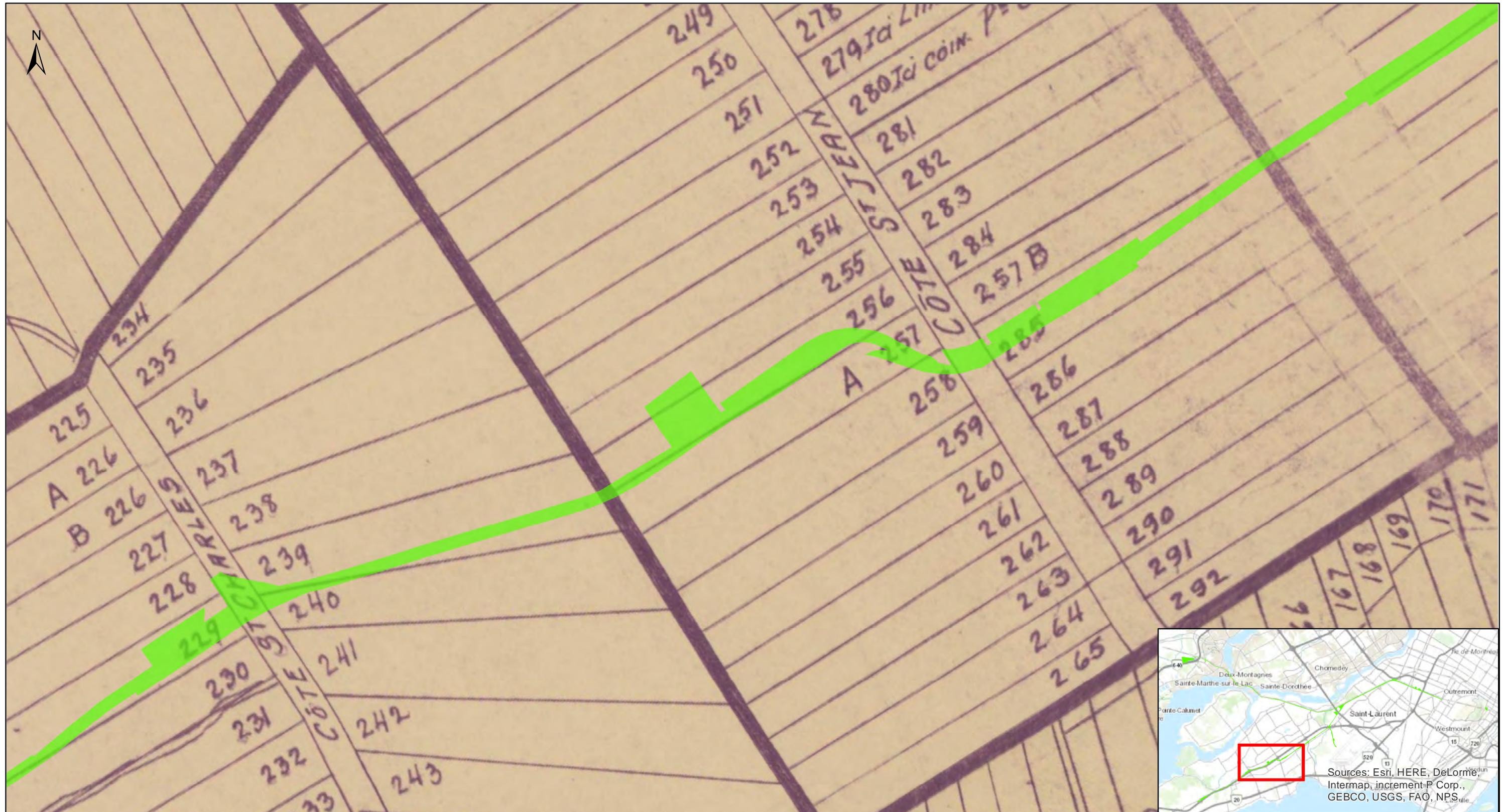


Figure 10 - Extraits du terrier des côtes de l'île de Montréal illustrant l'emplacement des concessions (terres)
Feuillet 2

■ Zone des puits
(approximative)
■ Zone des travaux
(approximative)

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

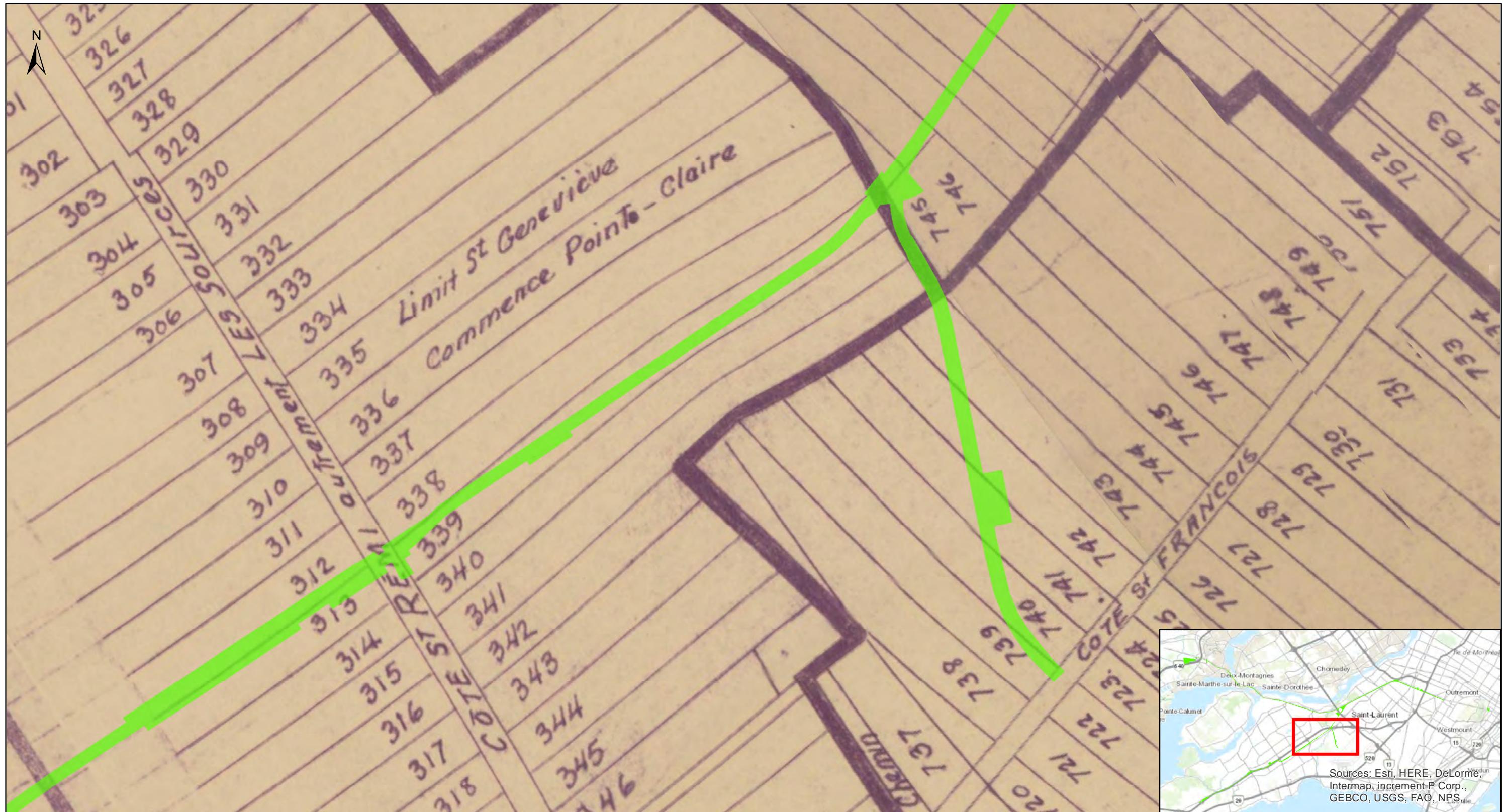
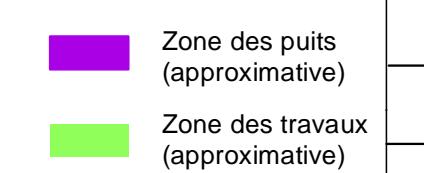


Figure 10 - Extraits du terrier des côtes de l'île de Montréal illustrant l'emplacement des concessions (terres) Feuillet 3



ÉCHELLE = 1 : 15 000

Settembre 20

The logo for Arkeos inc. features the word "Arkeos" in a large, stylized, metallic font with a blue-to-white gradient. The "e" has a small horizontal bar through it. Below "Arkeos" is the word "inc." in a smaller, black, sans-serif font. A thin blue horizontal line runs across the page above the logo. Below the logo, the text "Société d'expertise en recherches anthropologiques" is written in a smaller, black, sans-serif font.

rue Jean Talon Est
ntréal (Québec), H2R 1S6
éphone : 514-387-7757
urriel : autocad@arkeos.ca



Figure 10 - Extraits du terrier des côtes de l'île de Montréal illustrant l'emplacement des concessions (terres)
Feuillet 4

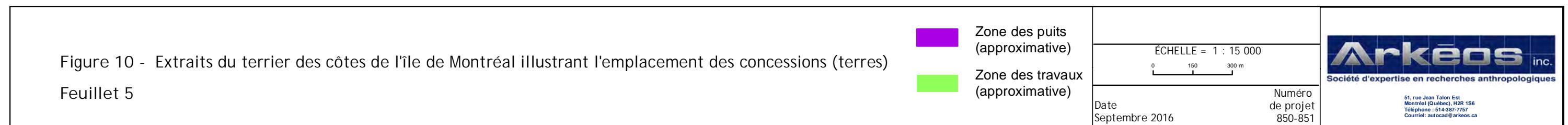
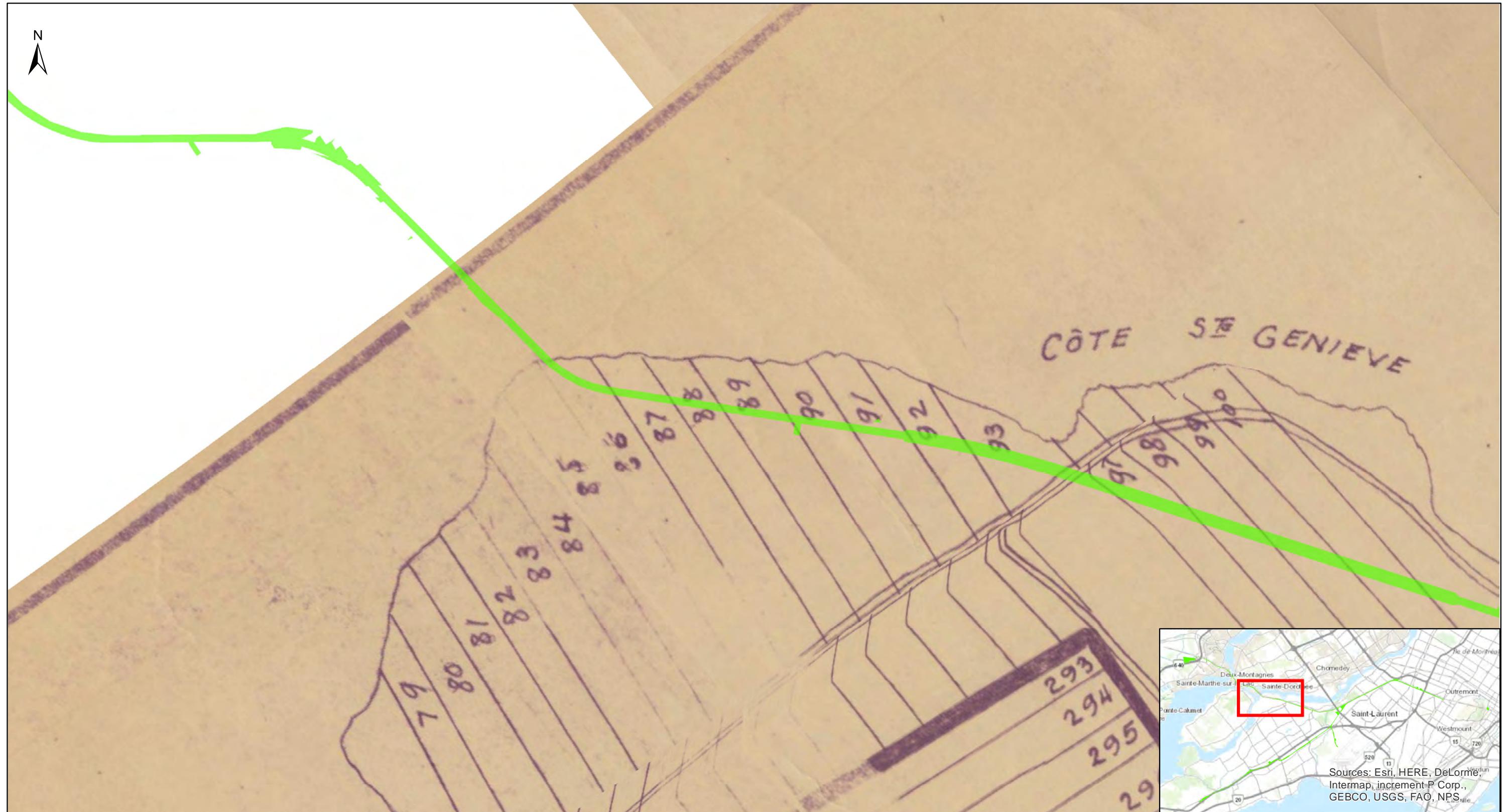
 Zone des puits
(approximative)
 Zone des travaux
(approximative)

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016

Numéro
de projet
850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca





<p>Figure 10 - Extraits du terrier des côtes de l'île de Montréal illustrant l'emplacement des concessions (terres)</p> <p>Feuillet 6</p>	<p>Zone des puits (approximative)</p> <p>Zone des travaux (approximative)</p>	<p>ÉCHELLE = 1 : 15 000</p> <p>0 150 300 m</p>	<p>Numéro de projet 850-851</p>
	<p>Date Septembre 2016</p>		

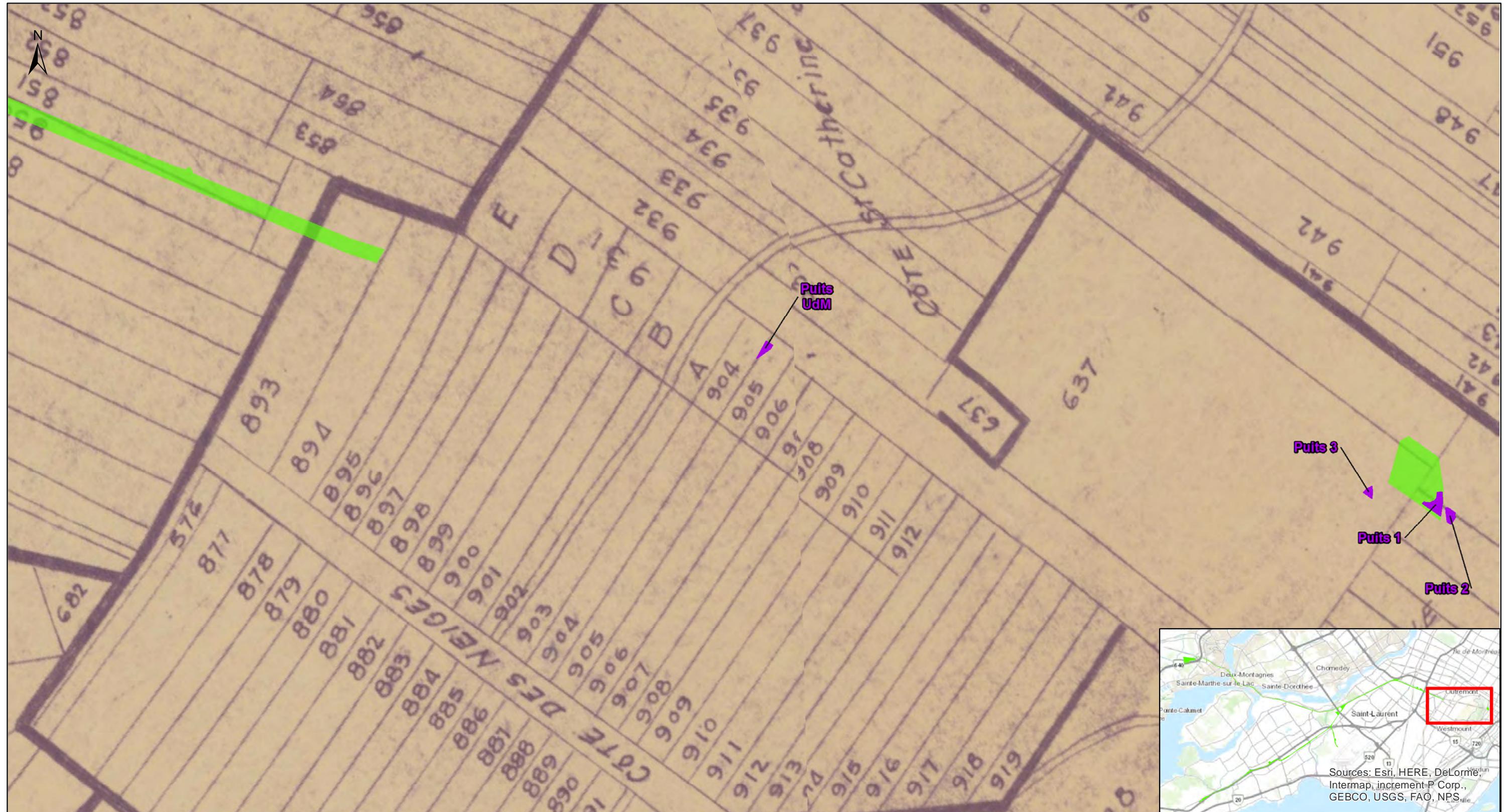


Figure 10 - Extraits du terrier des côtes de l'île de Montréal illustrant l'emplacement des concessions (terres)
Feuillet 7

	Zone des puits (approximative)
	Zone des travaux (approximative)

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date
Septembre 2016

Numéro
de projet
850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

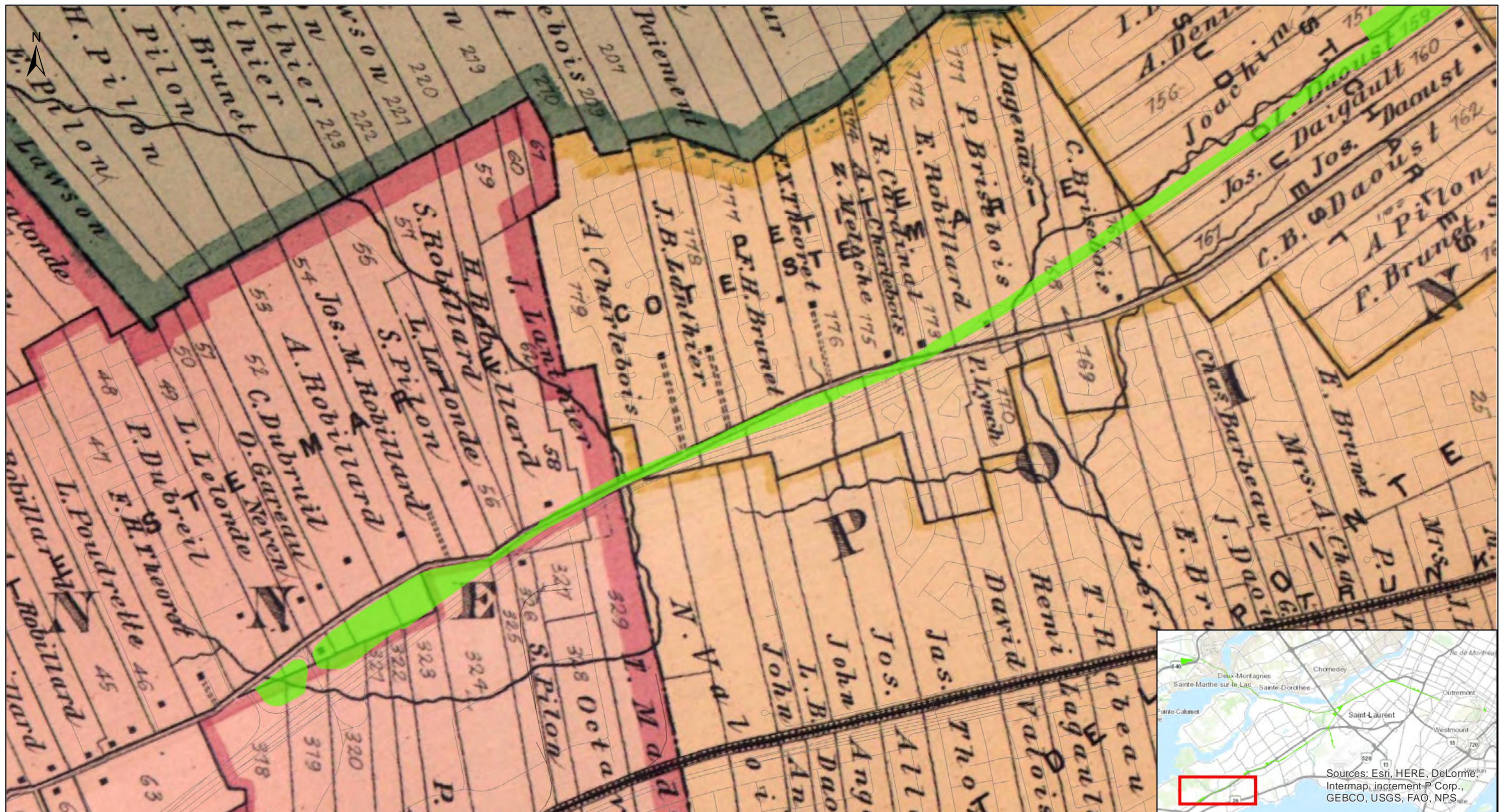


Figure 11 - Extraits du plan de Henry Whimer Hopkins de 1879 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque

Feuillet 1

- Trame urbaine actuelle
 - Chemin de fer
 - Puits
 - Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques
51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca



Figure 11 - Extraits du plan de Henry Whimer Hopkins de 1879 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque

Feuillet 2

- Trame urbaine actuelle
- Chemin de fer
- Puits
- Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca

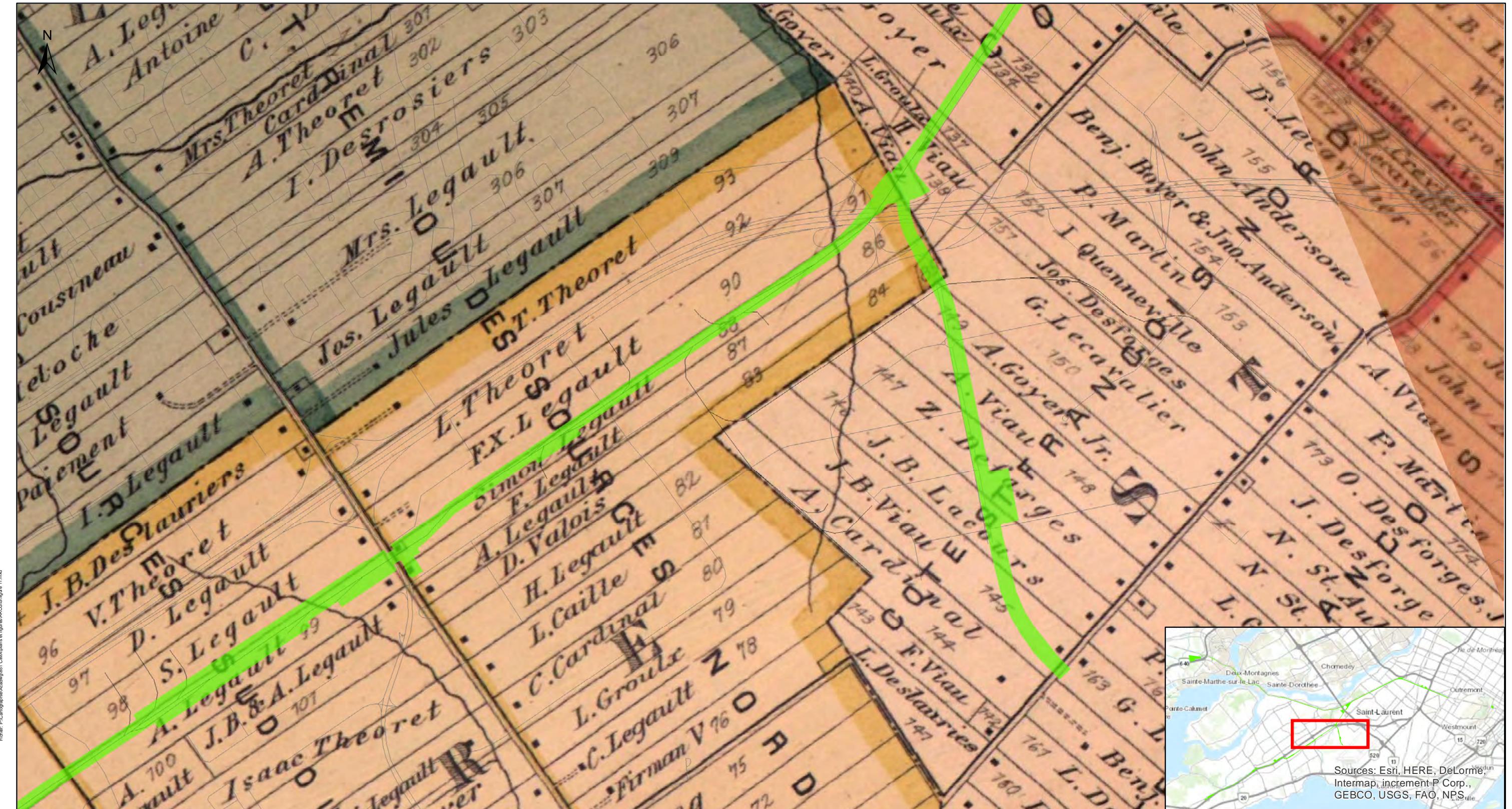


Figure 11 - Extraits du plan de Henry Whimer Hopkins de 1879 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque

Feuillet 3

- Trame urbaine actuelle
- Chemin de fer
- Puits
- Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016

Numéro
de projet
850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca



Figure 11 - Extraits du plan de Henry Whimer Hopkins de 1879 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque

Feuillet 4

- Trame urbaine actuelle
- Chemin de fer
- Puits
- Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016

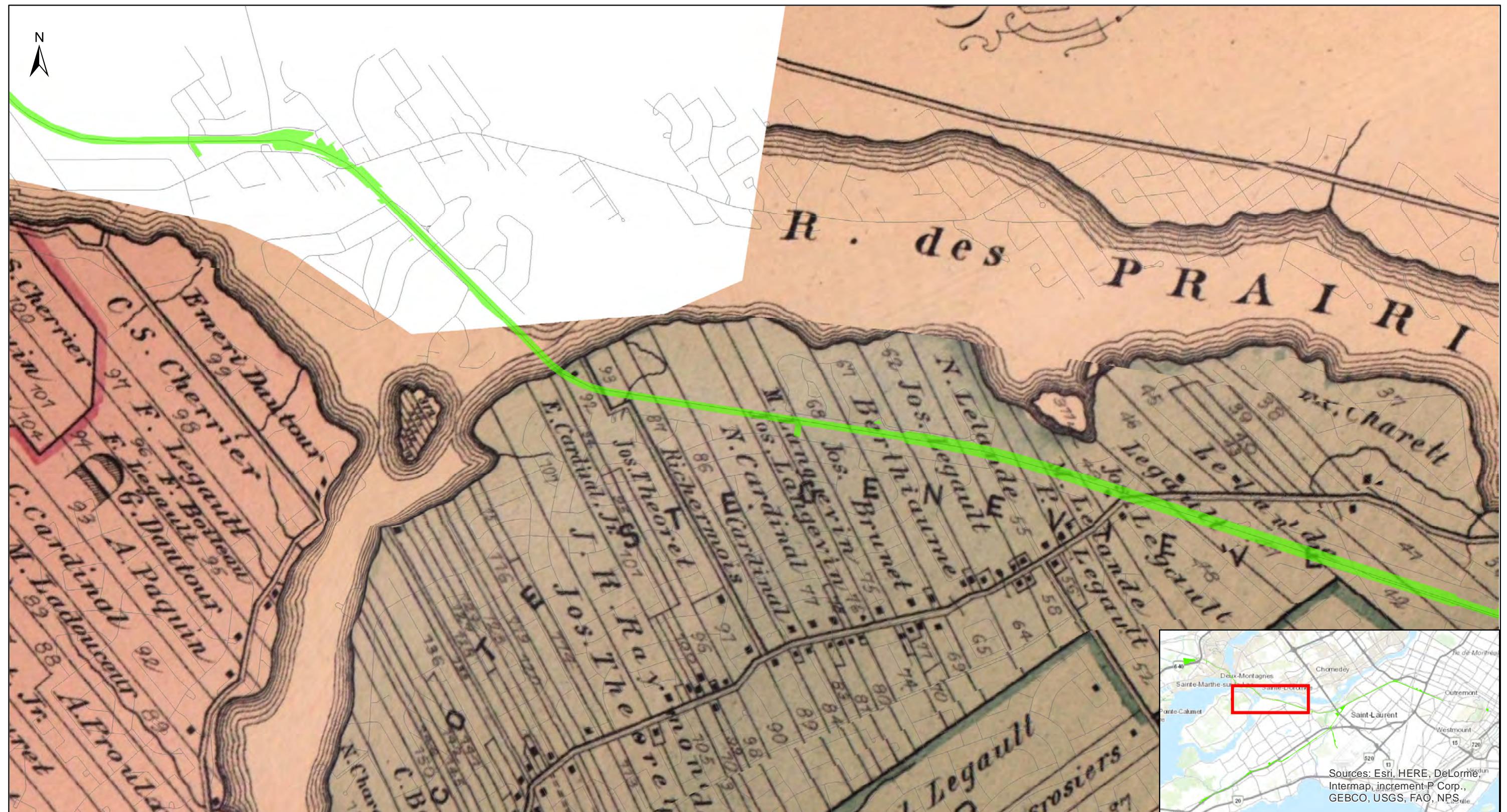
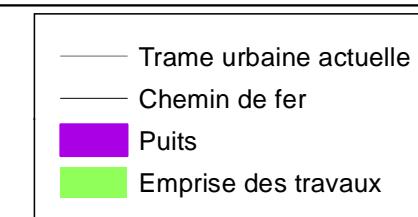


Figure 11 - Extraits du plan de Henry Whimer Hopkins de 1879 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque

Feuillet 5



ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches archéologiques
51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

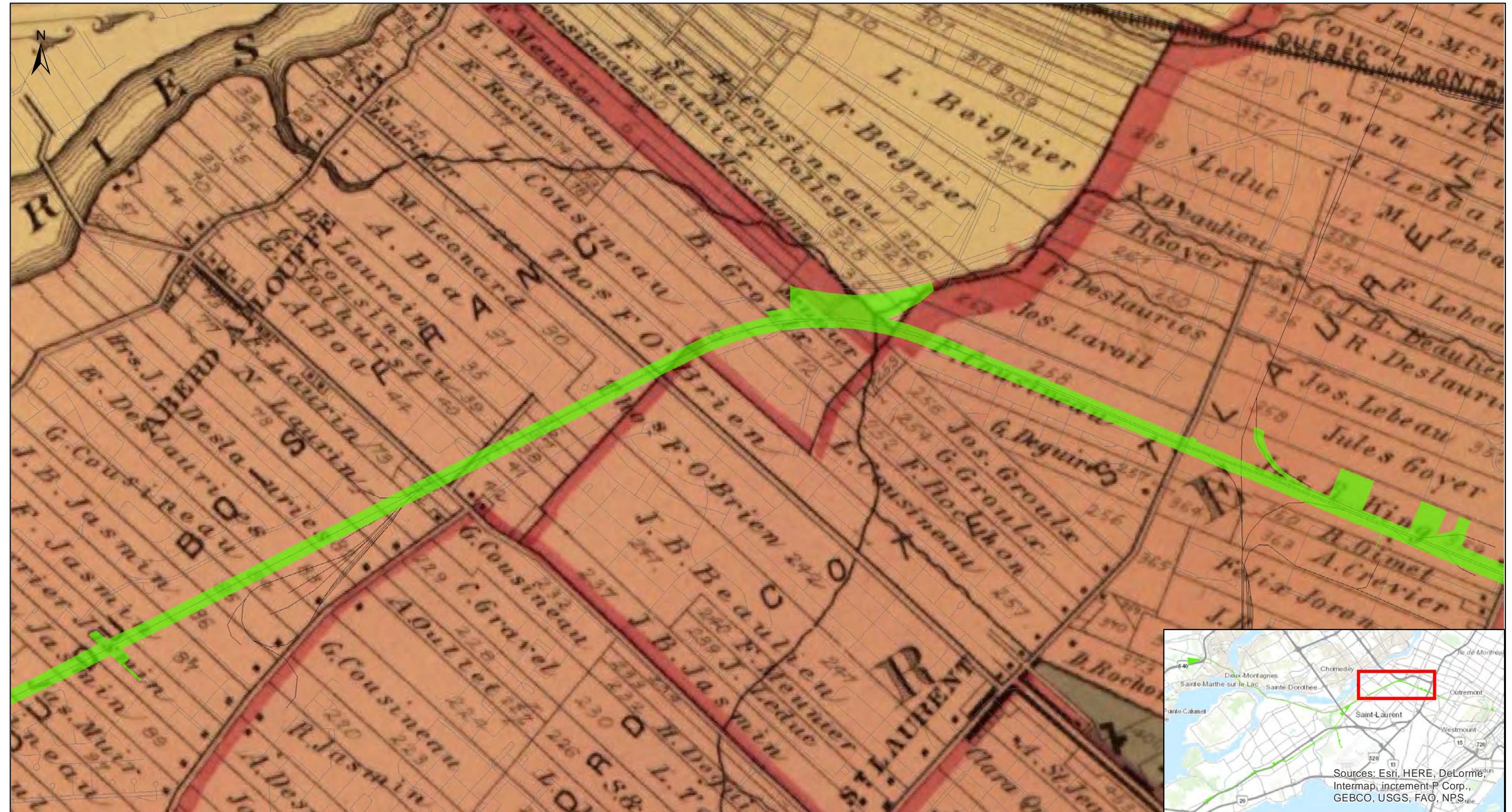


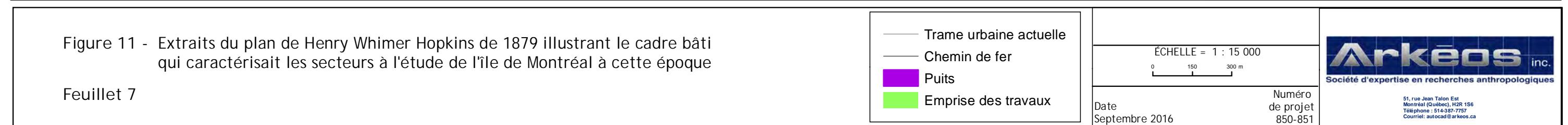
Figure 11 - Extraits du plan de Henry Whimer Hopkins de 1879 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque

Feuillet 6

- Trame urbaine actuelle
- Chemin de fer
- Puits
- Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016



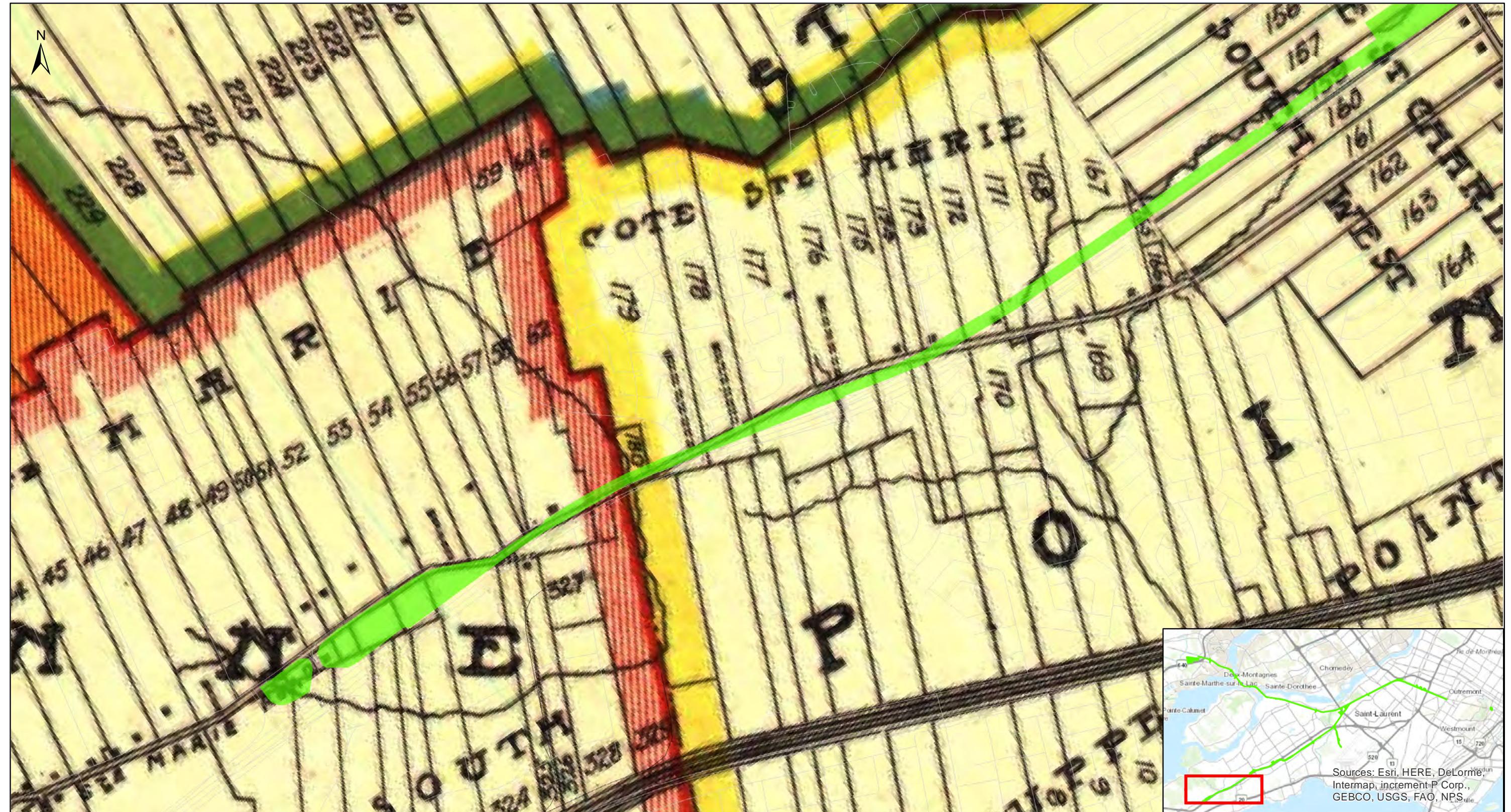


Figure 12 - Extraits du plan de Adolphe Rodrique Pinsoneault de 1907 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 1

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca



Figure 12 - Extraits du plan de Adolphe Rodrique Pinsoneault de 1907 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 2

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca



Figure 12 - Extraits du plan de Adolphe Rodrique Pinsoneault de 1907 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 3

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

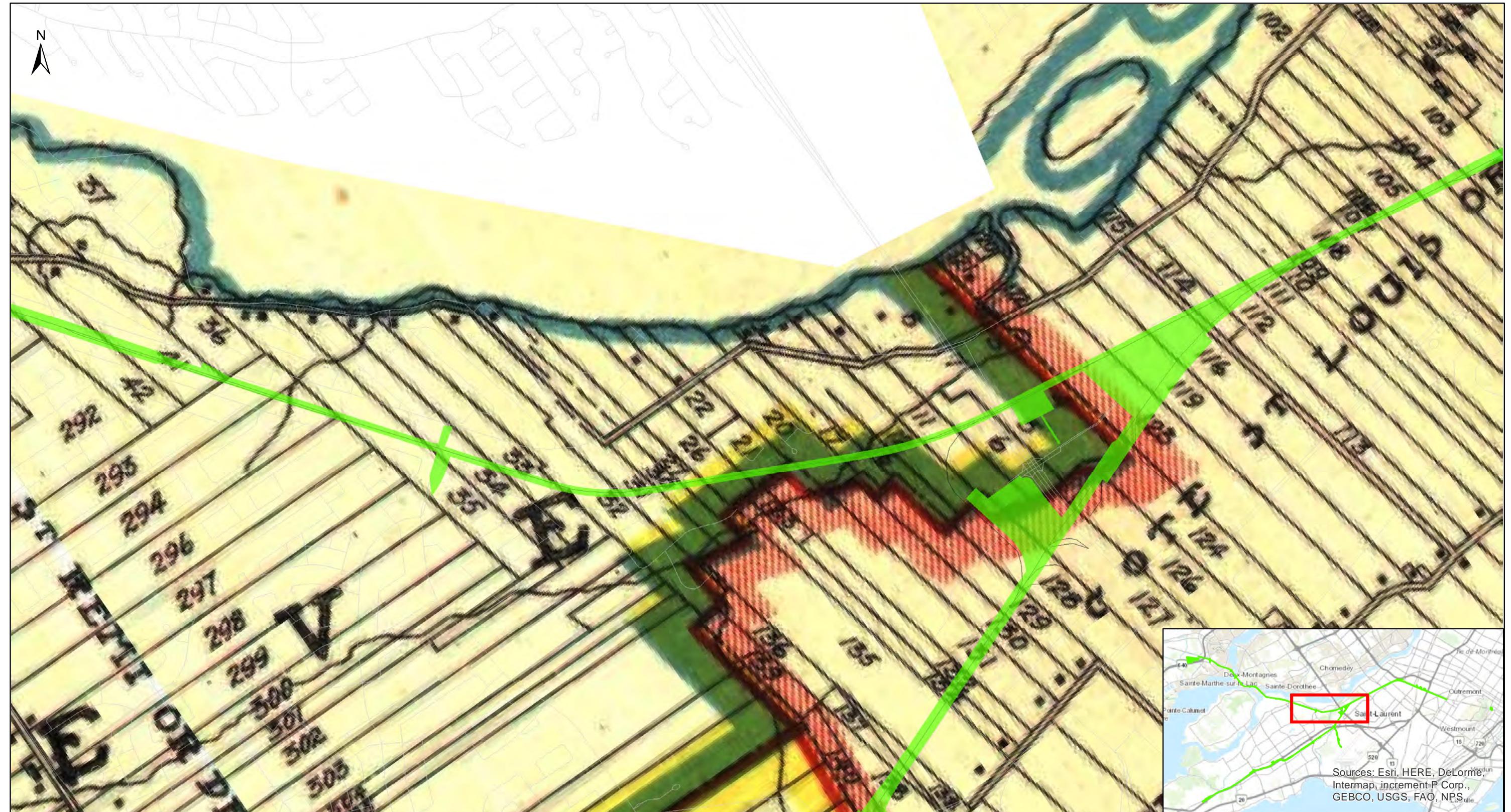


Figure 12 - Extraits du plan de Adolphe Rodrique Pinsoneault de 1907 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 4

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016

Numéro
de projet
850-851

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca



Figure 12 - Extraits du plan de Adolphe Rodrique Pinsonneault de 1907 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 5

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

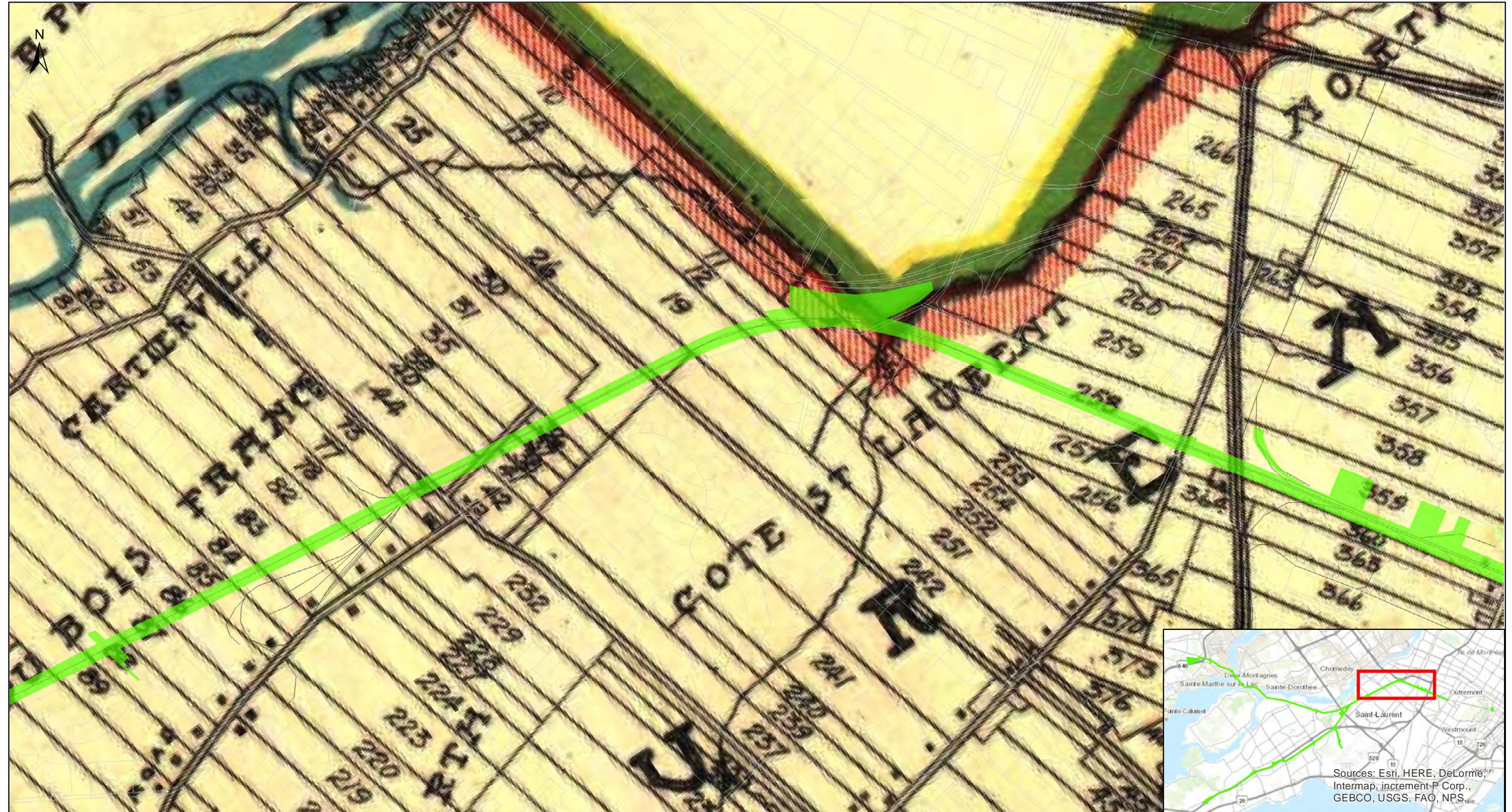


Figure 12 - Extraits du plan de Adolphe Rodrique Pinsoneault de 1907 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 6

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851



Figure 12 - Extraits du plan de Adolphe Rodrique Pinsoneault de 1907 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 7

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca

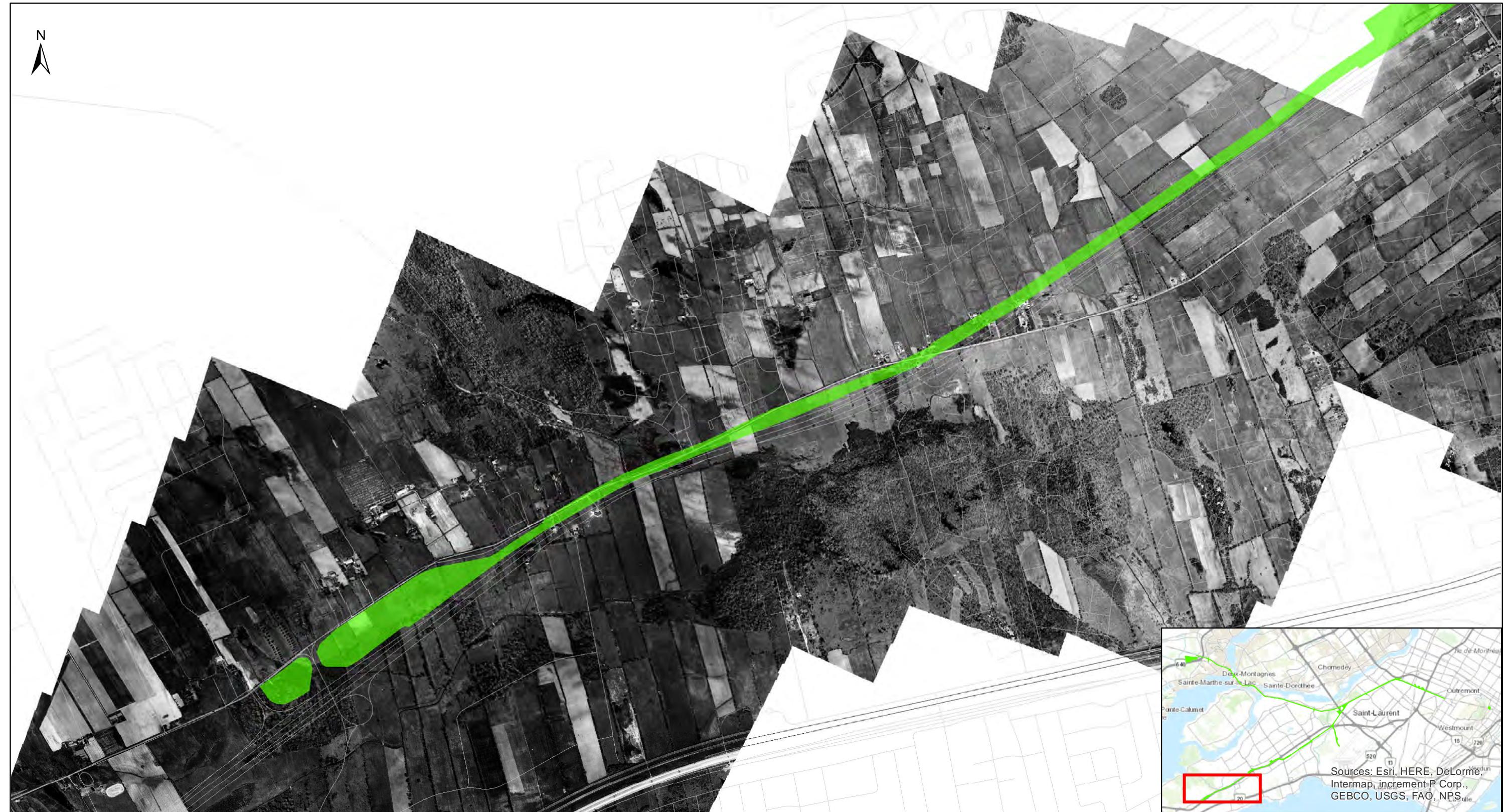


Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 1

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca

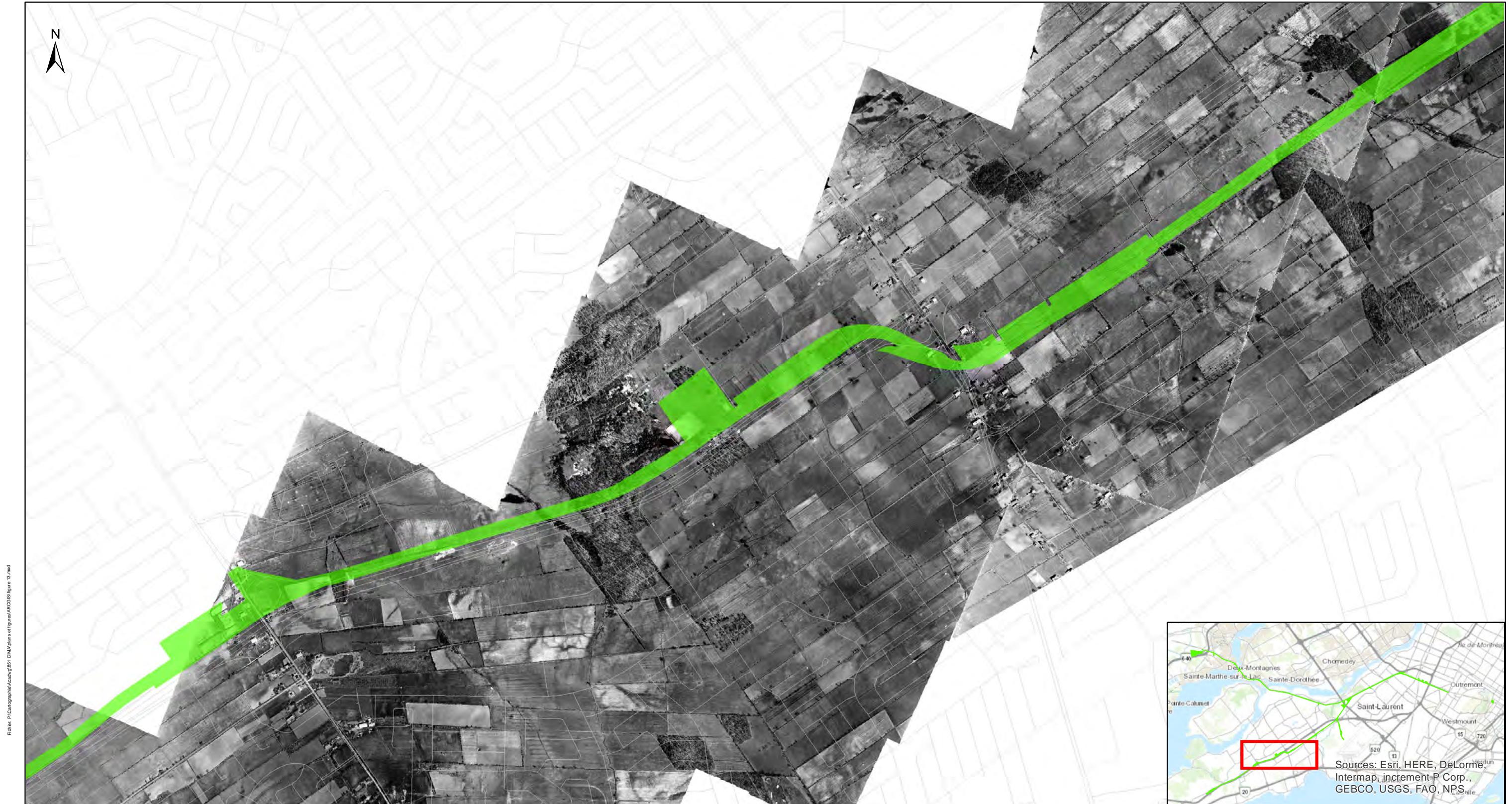


Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 2

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

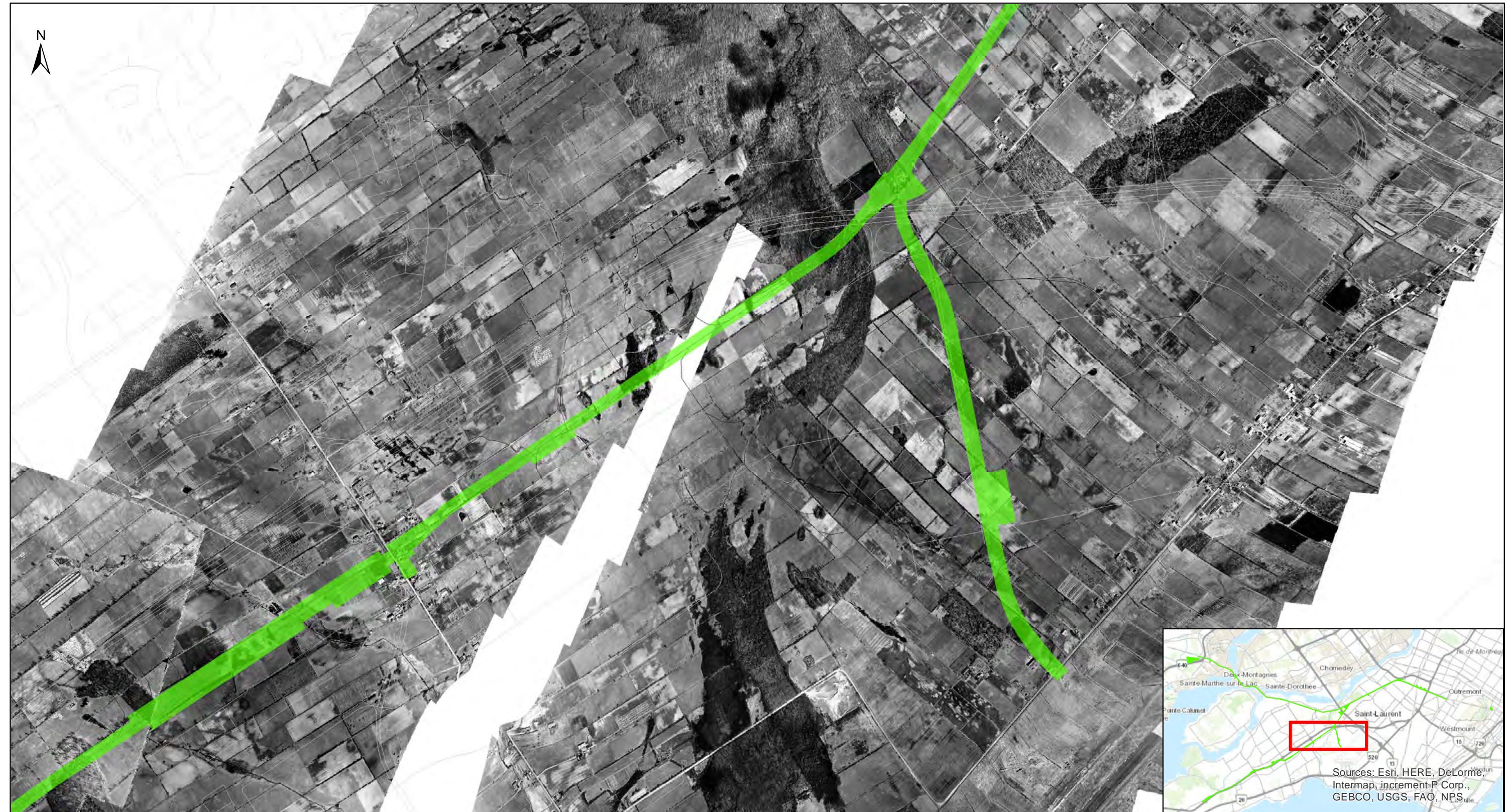


Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque

Feuillet 3

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date : Septembre 2016
Numéro de projet : 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca



Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 4

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016
Numéro
de projet
850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

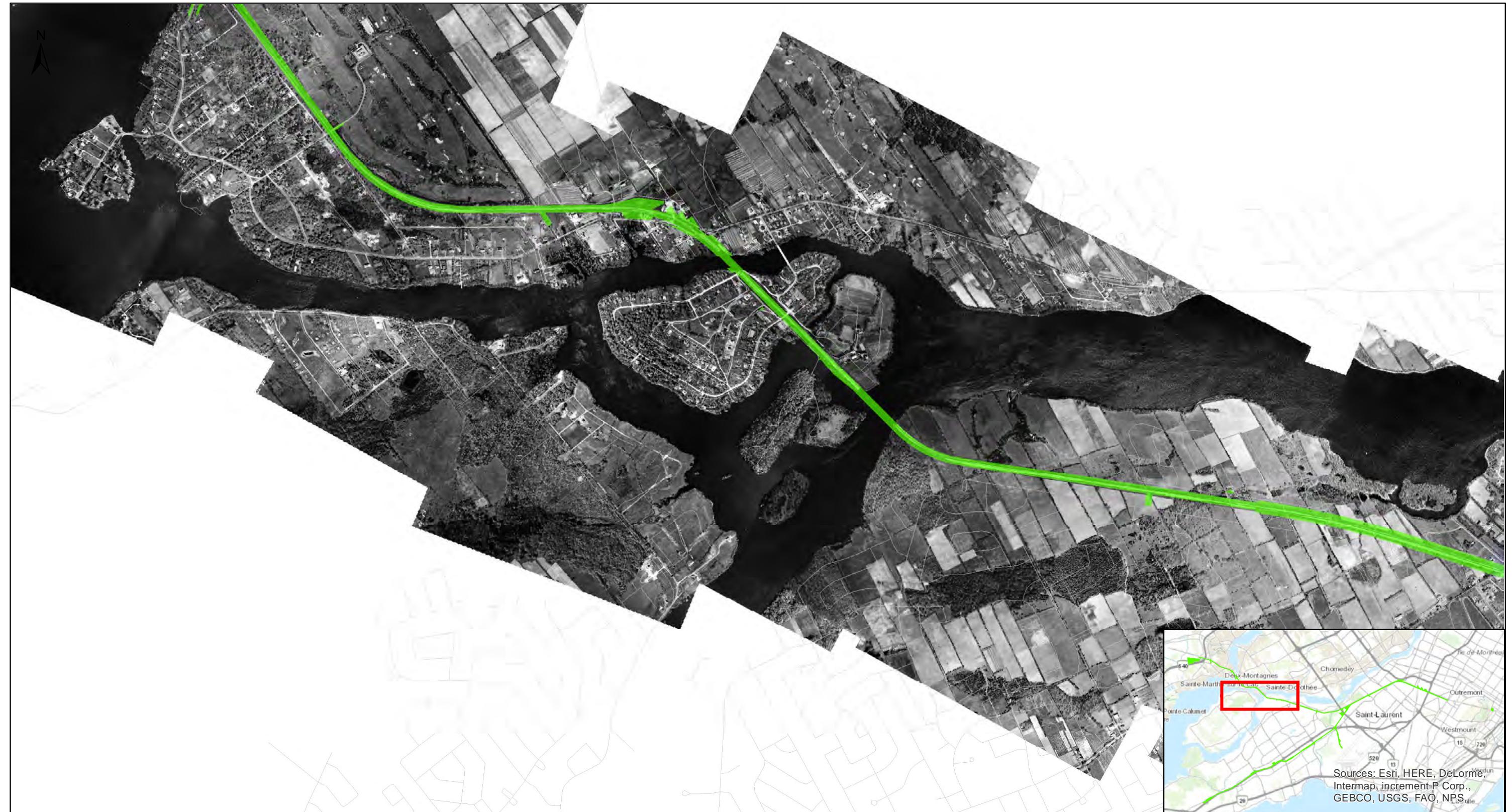


Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 5

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

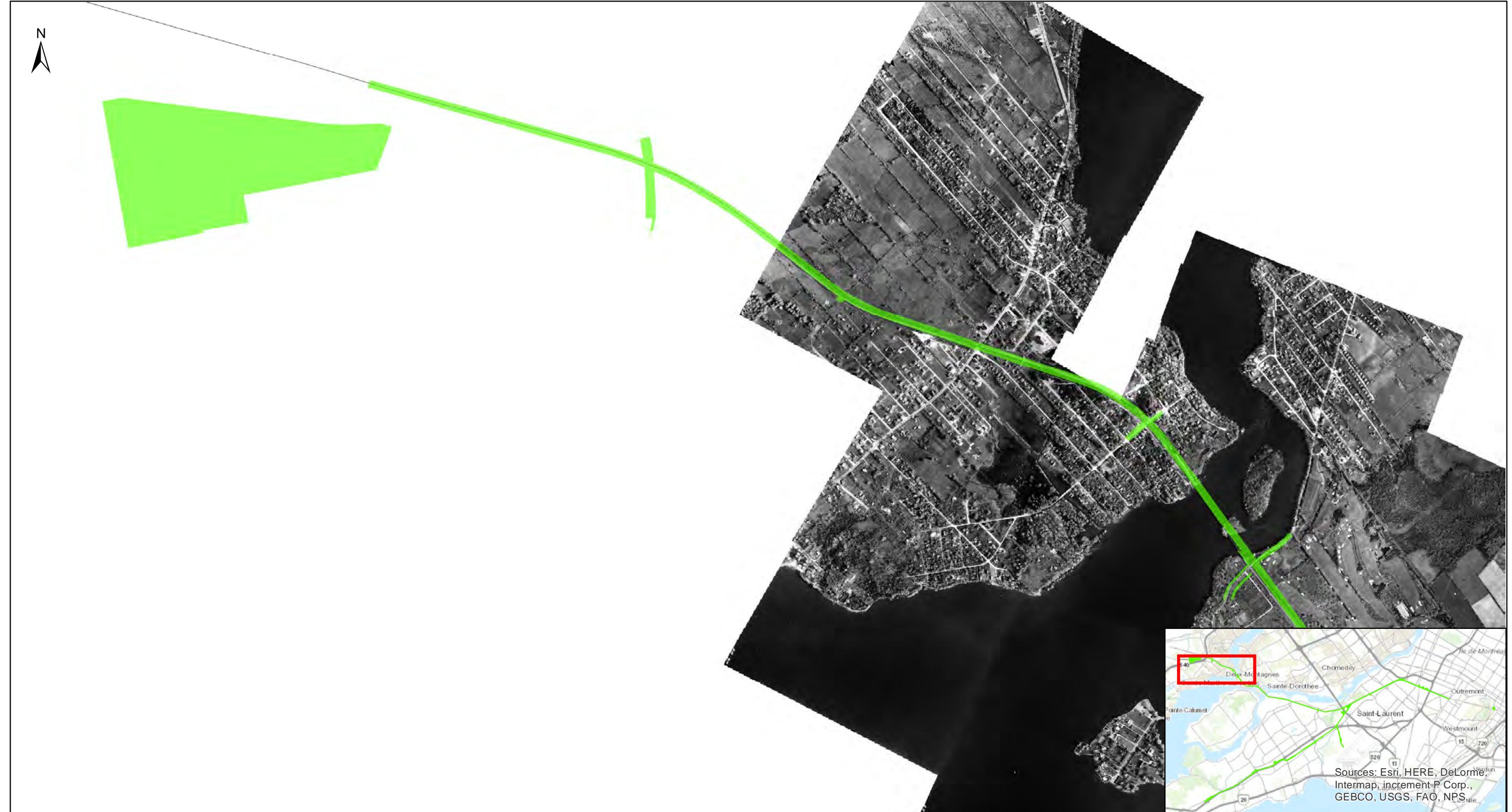


Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 6

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca

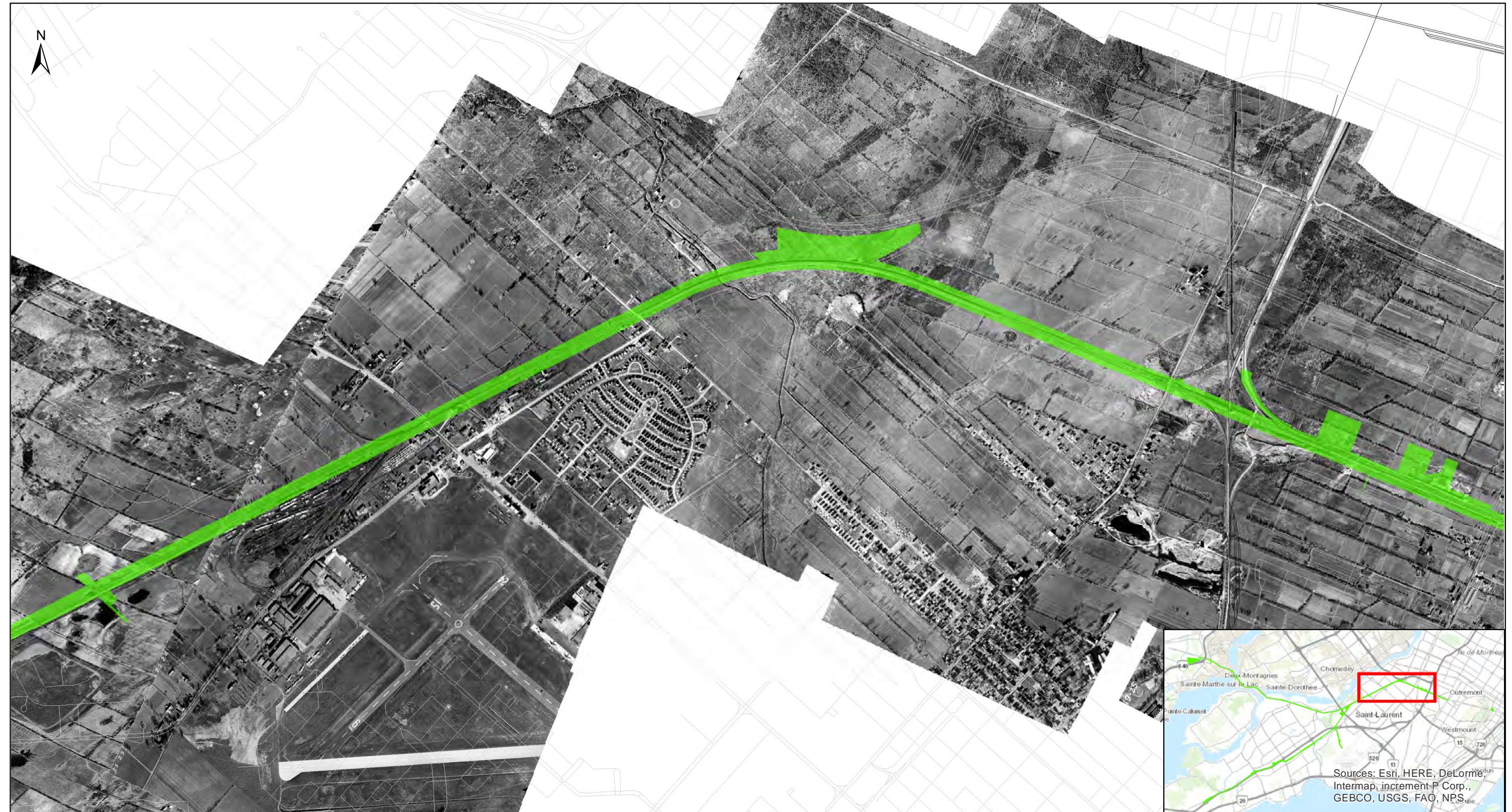


Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 7

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m

Date
Septembre 2016
Numéro
de projet
850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel: autocad@arkeos.ca



Figure 13 - Extraits des vues aériennes de 1947-1949 illustrant le cadre bâti qui caractérisait les secteurs à l'étude de l'île de Montréal à cette époque
Feuillet 8

Trame urbaine actuelle
Chemin de fer
Puits
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851



Figure 14 - Extrait du plan de Desautels de 1970 illustrant le développement de la trame urbaine de l'île de Montréal à cette époque

Trame urbaine
Chemin de fer
Puits
Emprise de travaux

ÉCHELLE = 1 : 100 000
0 1 000 2 000 m

Date
Septembre 2016



Figure 15 - Extrait du plan de Jobin de 1834 illustrant le développement du secteur du réservoir McTavish à cette époque

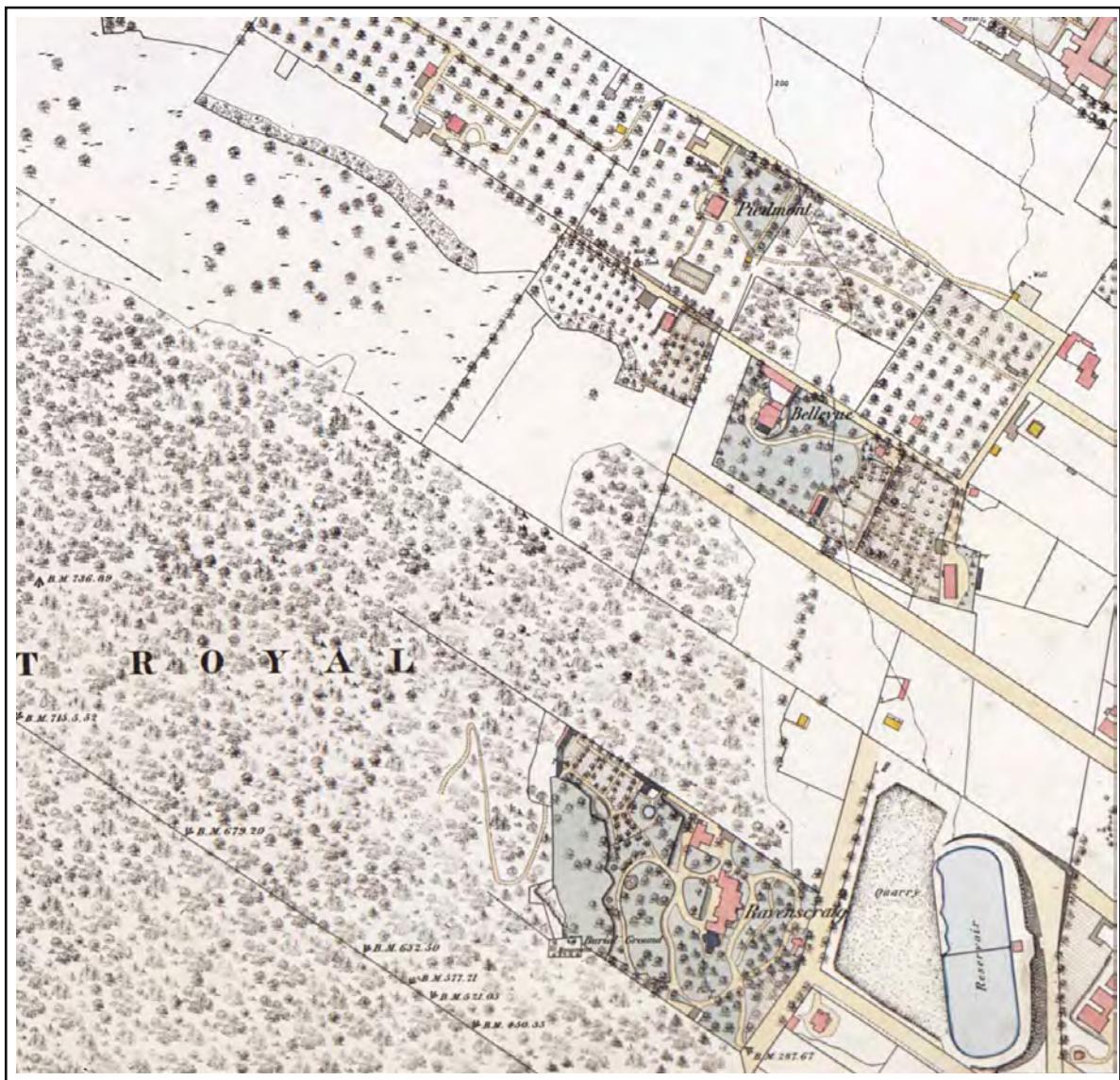
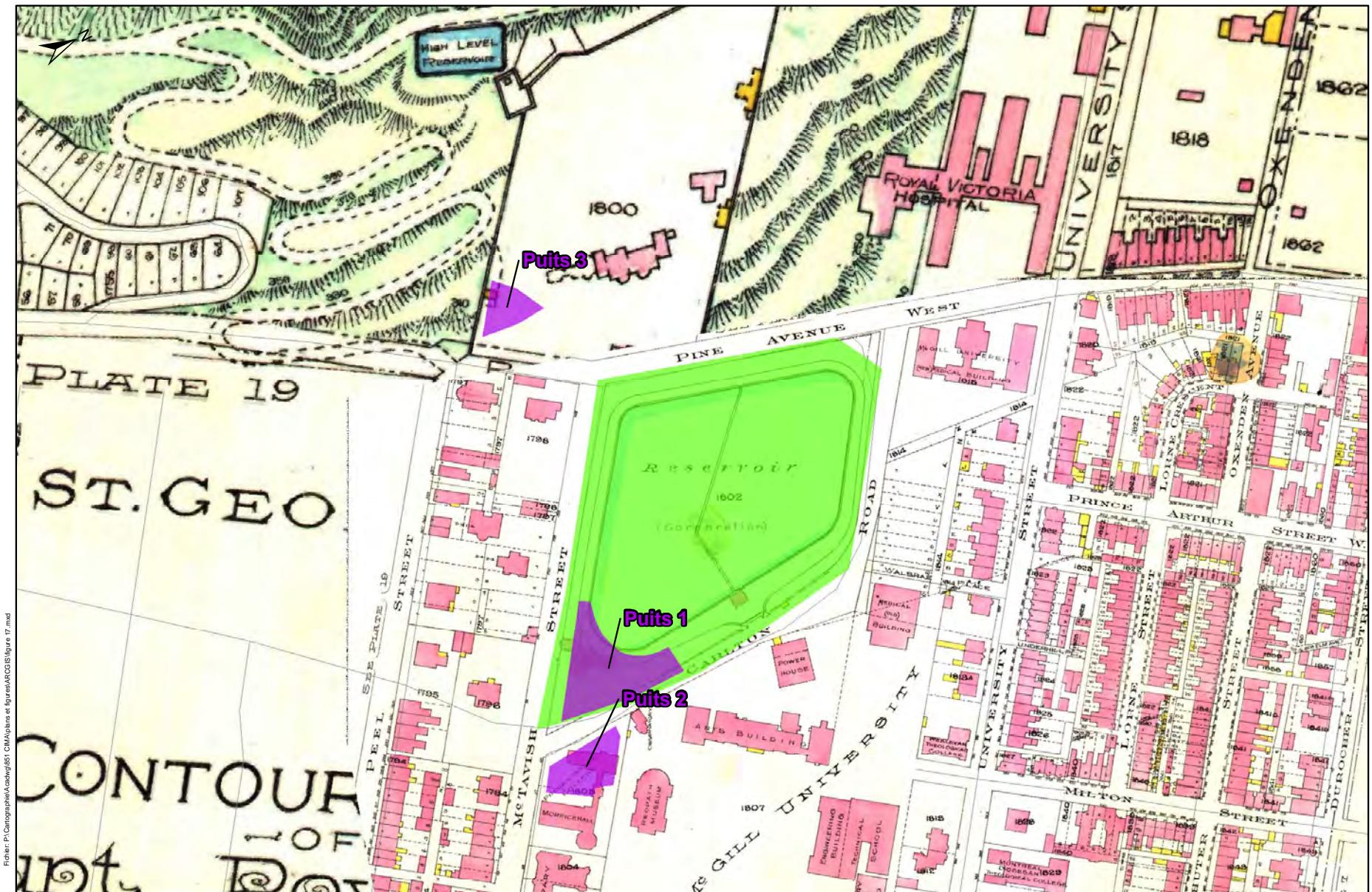


Figure 16 - Extrait du plan de Sitwell de 1865-69 illustrant le développement du secteur du réservoir McTavish à cette époque



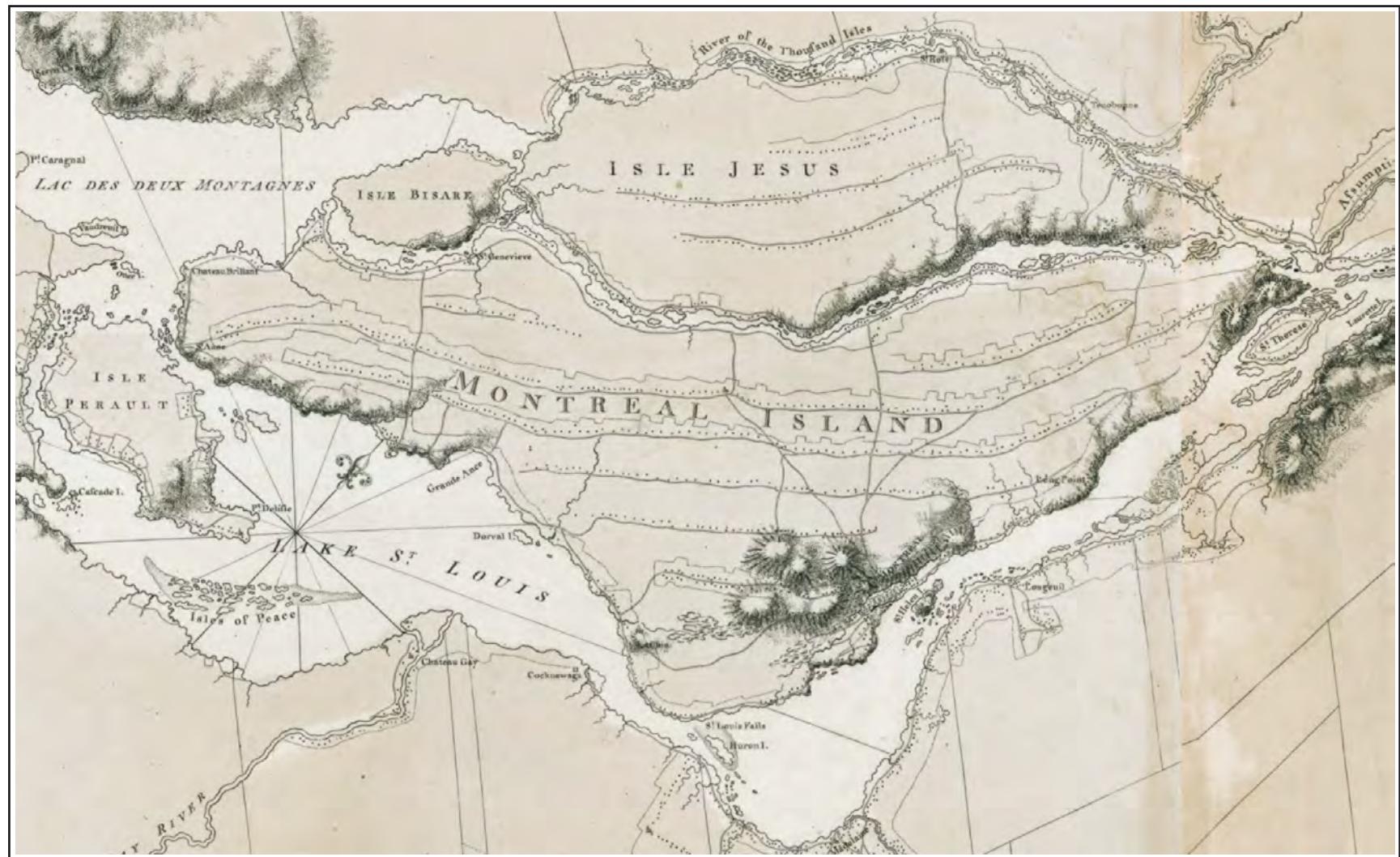


Figure 18 - Extrait du plan de Samuel Holland de 1781 illustrant le développement de Laval et de Deux-Montagnes (copie de 1964 par la Ville de Montréal) à cette époque

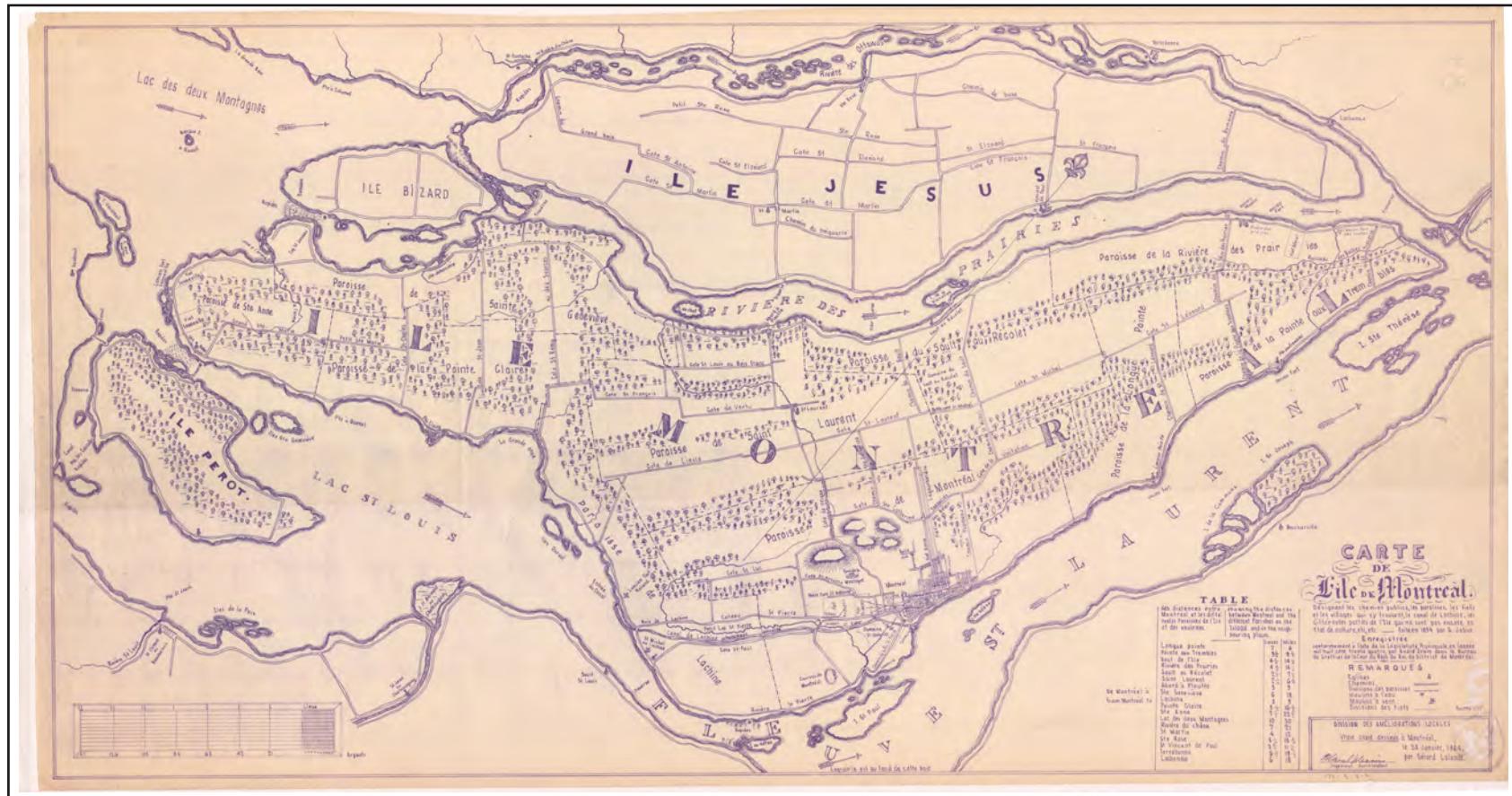


Figure 19 - Extrait du plan de André Jobin de 1834 illustrant le développement de Laval et de Deux-Montagnes (copie de 1964 par la Ville de Montréal) à cette époque



Figure 20 - Extrait du plan de Genest et Gauvin de 1882 illustrant le développement de Laval et de Deux-Montagnes (copie de 1964 par la Ville de Montréal) à cette époque

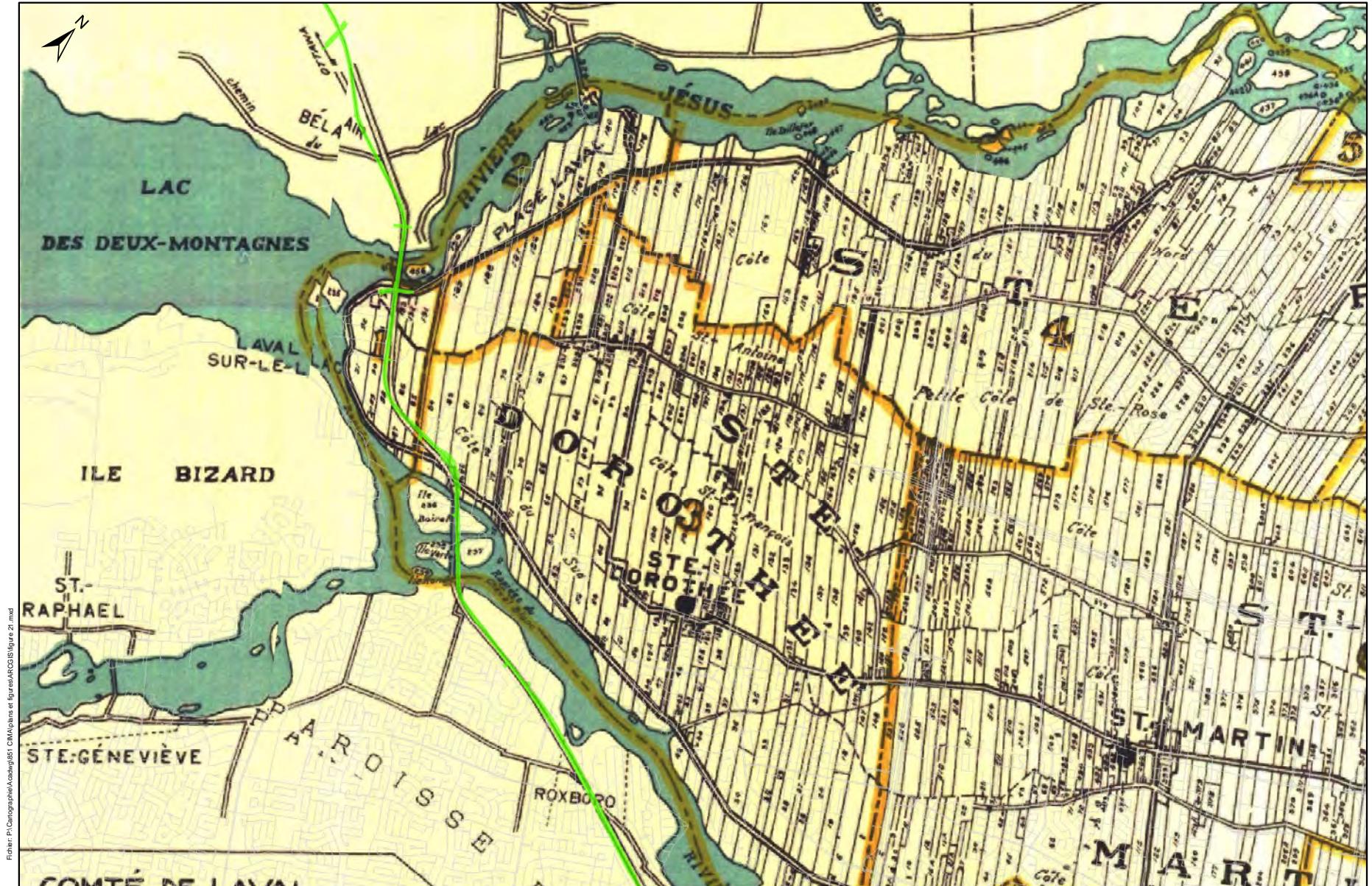


Figure 21 - Extrait du plan du cadastre de 1931 du comté de Laval

Trame urbaine actuelle
chemin de fer
Emprise des travaux

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches archéologiques

Échelle = 1:60 000
0 600 1 200 m

Date Septembre No. de Projet 850-851

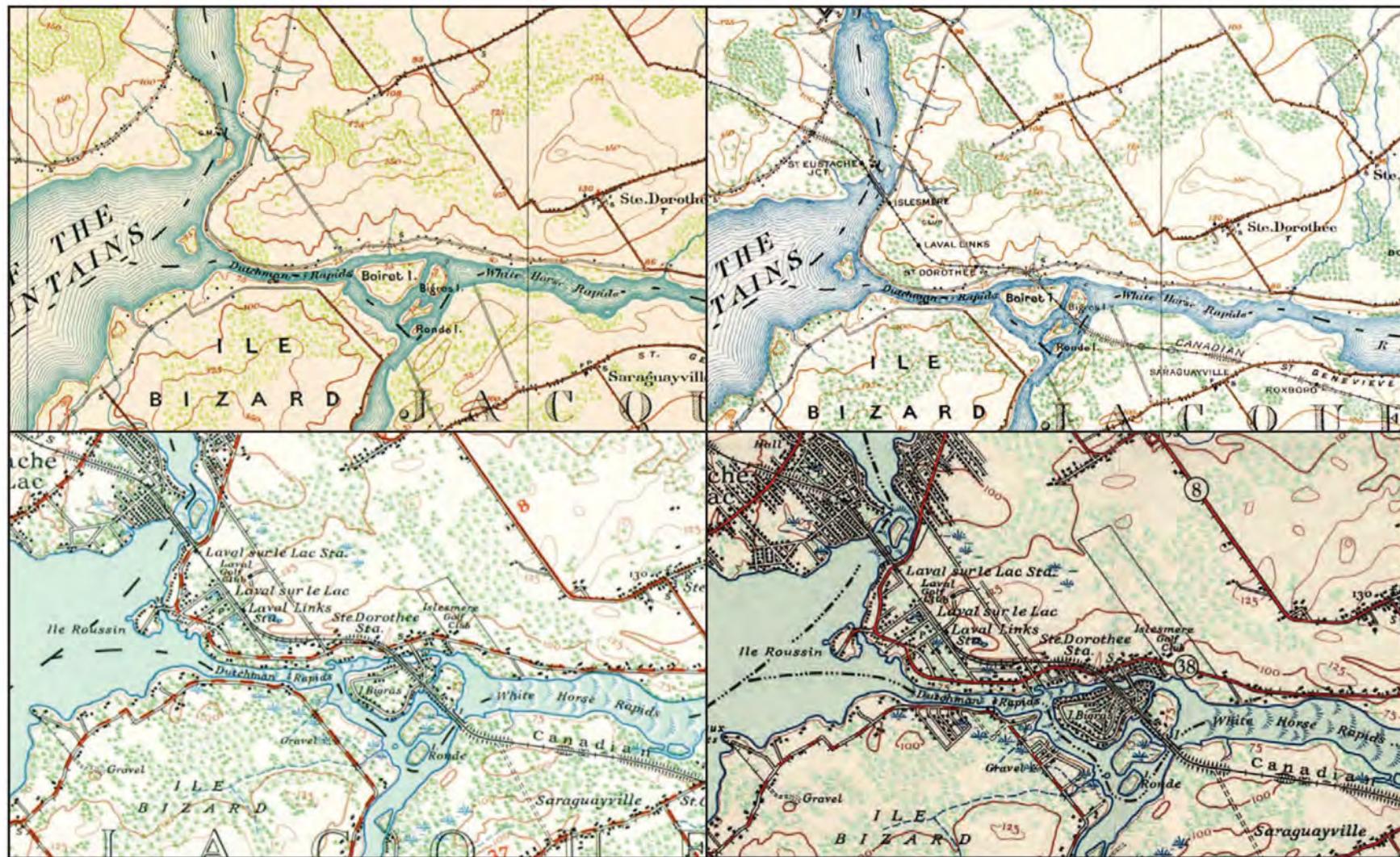


Figure 22 - Extraits des cartes topographiques de Laval de 1915, 1921, 1934 et 1952 (31-H-12)
 (Source: BAnQ, collection Québec topographique)

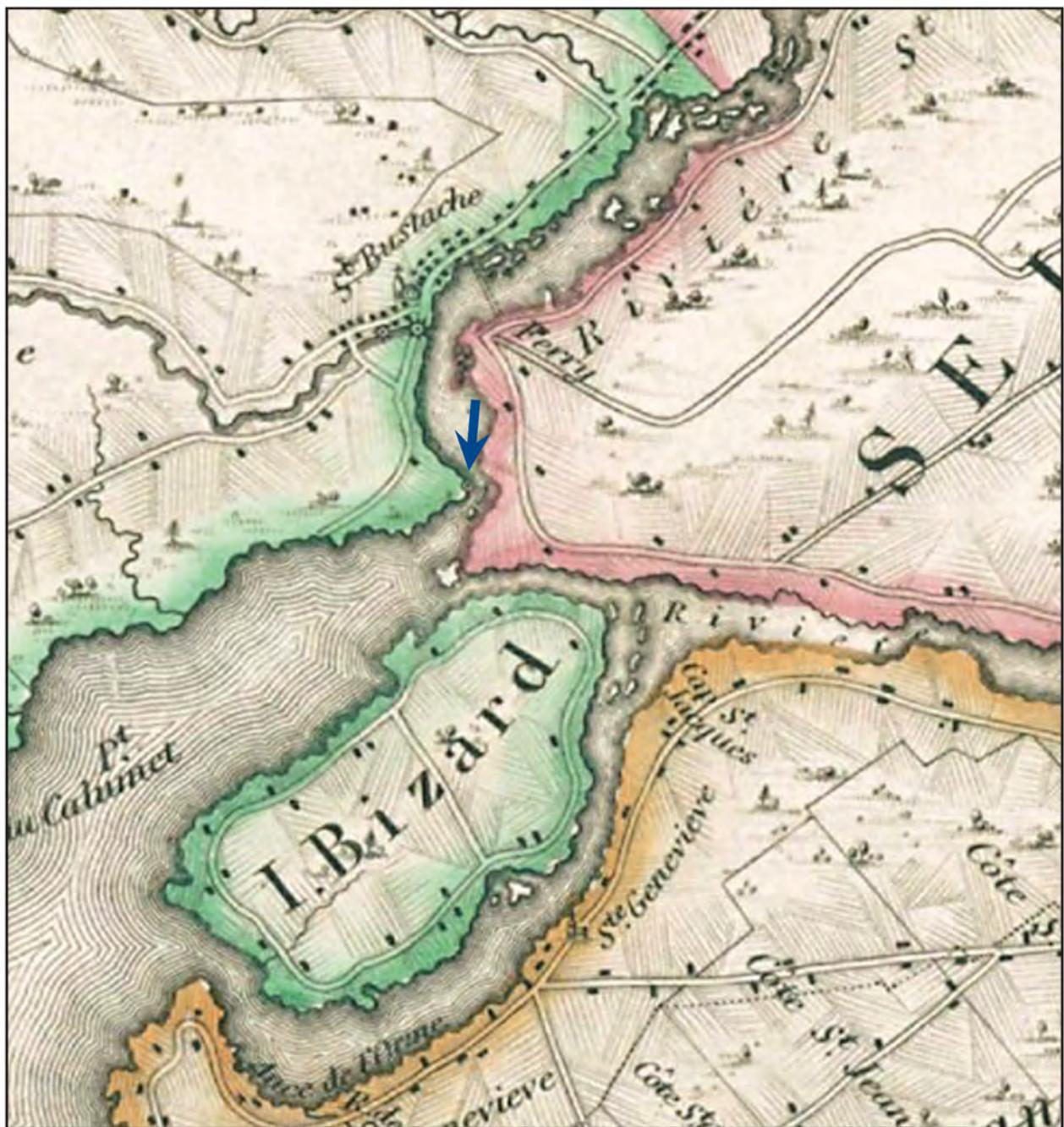


Figure 23 - Extrait du plan de Bouchette de 1831 (Source : BAnQ Archives Québec)

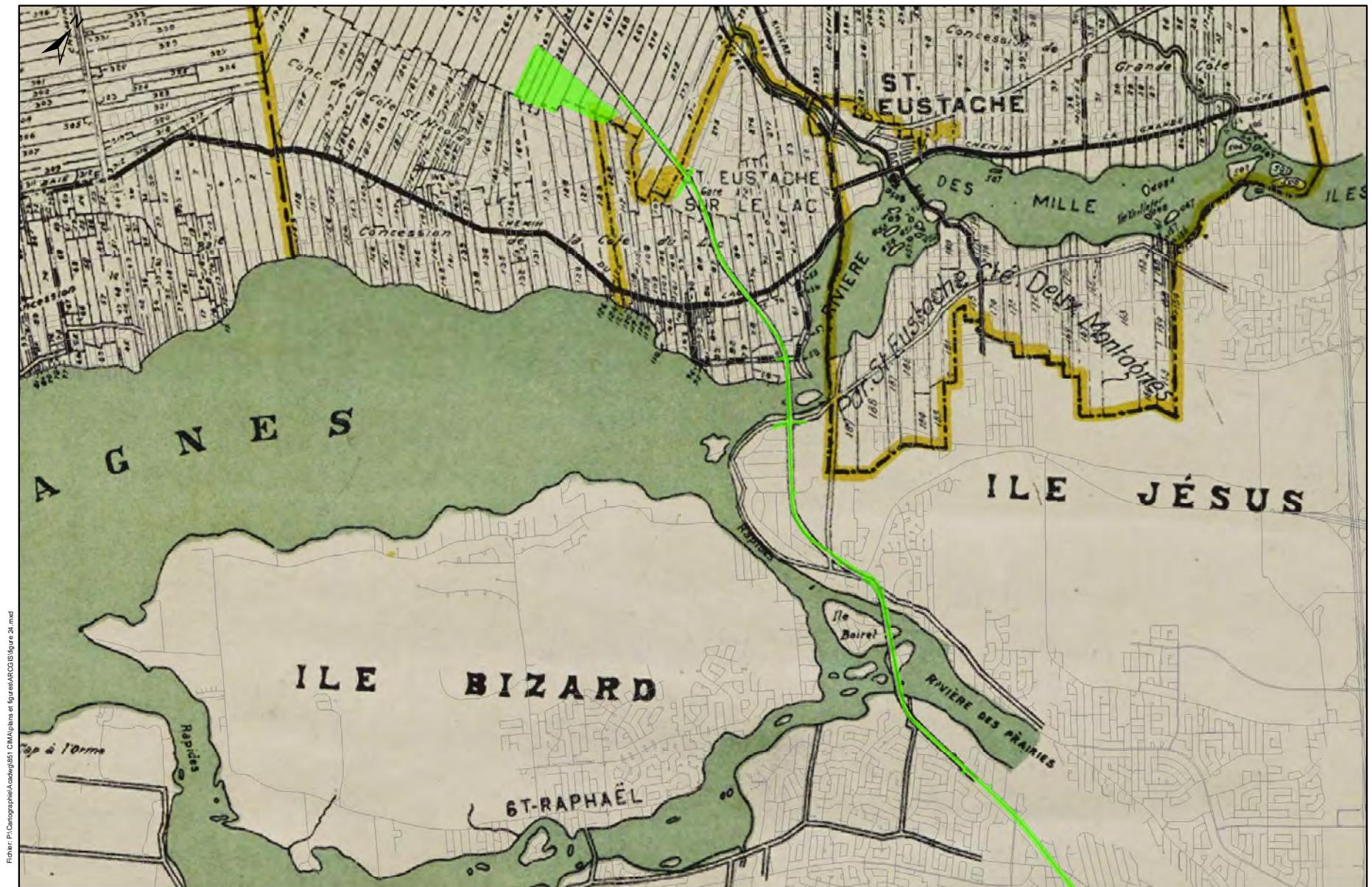
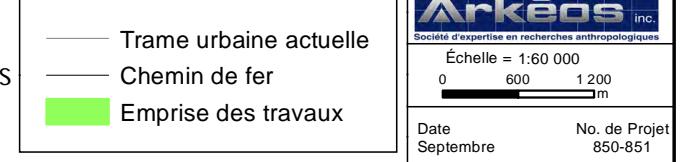


Figure 24 - Extrait du plan du cadastre de 1929 du comté des Deux-Montagnes



2 Annexe

Figure 25 – Localisation des sites archéologiques connus

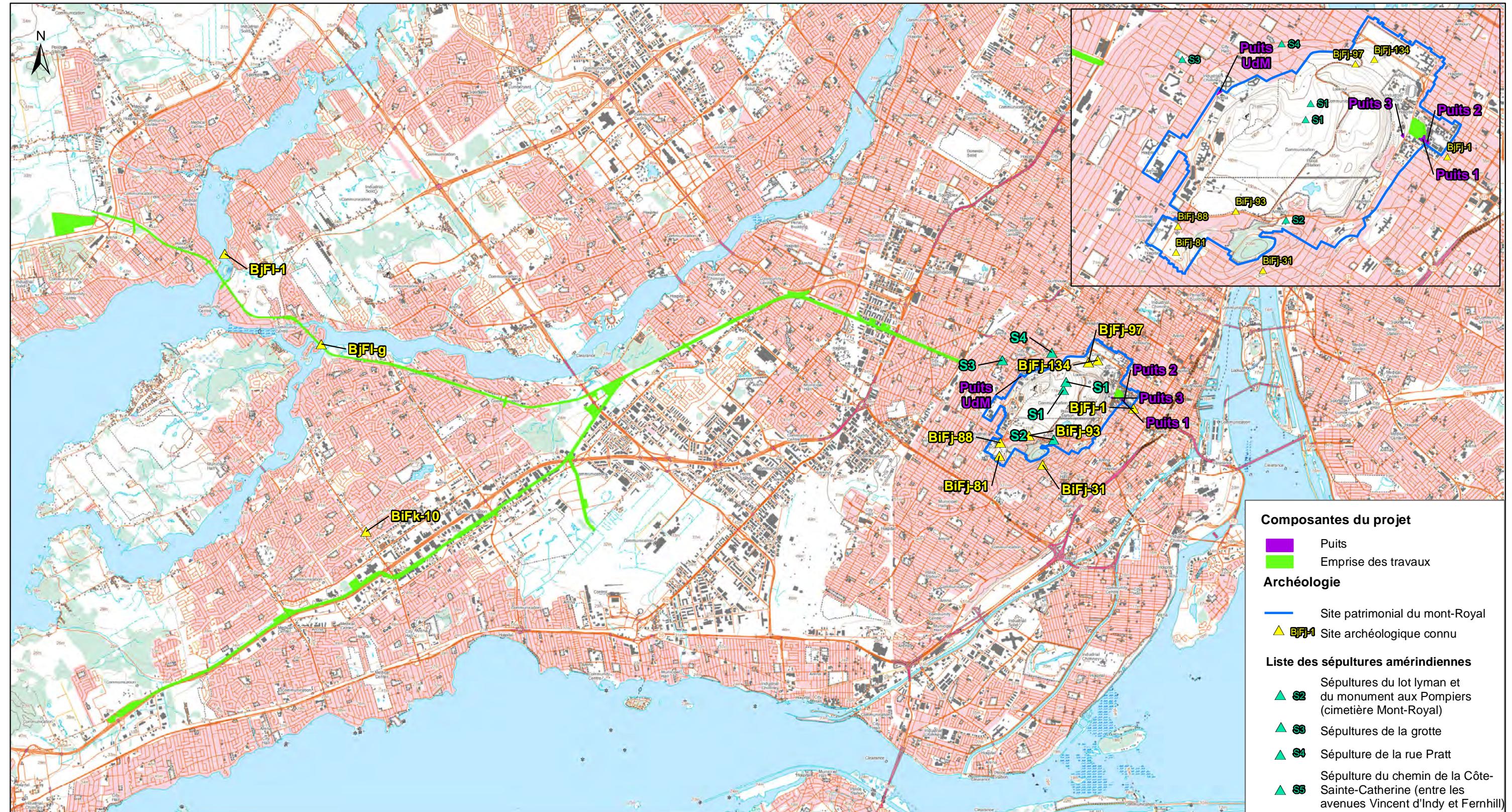


Figure 25 - Localisation des sites archéologiques connus à proximité des secteurs à l'étude

ÉCHELLE = 1 : 100 000
0 1 000 2 000 m

Date
Septembre 2016

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

Numéro
de projet
850-851

3 Annexe

Figure 26 – Localisation des zones de potentiel archéologique
amérindienne et eurocanadienne

Tableau 3 - Zone de potentiel archéologique de la période préhistorique

Zone	Figure - Feuillet	Municipalité/ Arrondissement	Superficie (m ²)	Données environnementales				Intérêt archéologique	Intégrité / remarques
				Topographie/forme	Altitude	Sols et drainage	Hydrographie		
P-1	26-1	Sainte-Anne-de-Bellevue	17 822	Surface gisante	30-32 m	loam sablonneux et argile drainage modérément bon à pauvre	Bassin versant de la rivière à l'Orme	Rivage de Montréal (émersion vers 9 500-9 600 AA) : rive/anse d'une ancienne île du lac Lampsilis située en bordure d'un chenal ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal
P-2	26-1	Sainte-Anne-de-Bellevue	16 557	Surface gisante	30-32 m	loam sablonneux drainage modérément bon à imparfait	Bassin versant de la rivière à l'Orme	Rivage de Montréal (émersion vers 9 500-9 600 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis située en bordure d'un chenal ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal
P-3	26-1	Sainte-Anne-de-Bellevue	7 265	Surfaces gisantes	28-29 m	Sols organiques	Vallée de la rivière à l'Orme	Rives droite et gauche de la rivière à l'Orme (émersion entre 9 500 et 9 000 AA) ; axe de circulation probable entre les lacs Saint-Louis et Deux Montagnes ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; rivière canalisée ; chemins
P-4	26-1	Kirkland	8 466	Surfaces gisantes	28-29 m	Argile et loam sablonneux, drainage modérément bon à pauvre	Vallée d'un petit ruisseau	Rives droite et gauche d'un petit ruisseau (émersion entre 9 500 et 9 000 AA) ; axe de circulation probable entre le lac Saint-Louis et la rivière des Prairies ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins
P-5	26-1	Kirkland	7 427	Surface gisante	38-40 m	Argile, drainage modérément bon à pauvre	Bassin versant d'un petit ruisseau	Ancien rivage (émersion vers 10 000 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal
P-6	26-2	Kirkland	9 376	Surface faiblement inclinée	45-47 m	Argile, drainage modérément bon à imparfait	Bassin versant d'un petit ruisseau	Ancien rivage (émersion vers 10 500-10 200 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement du Paléoindien récent</u>	Couvert végétal
P-7	26-2	Pointe-Claire	6 390	Surfaces gisantes	49-50 m	Argile et loam argileux, drainage pauvre à très bon	Vallée d'un petit ruisseau	Rives droite et gauche d'un petit ruisseau (émersion vers 10 500-10 200 AA) ; axe de circulation probable entre le lac Saint-Louis et la rivière des Prairies ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de la fin du Paléoindien récent</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins
P-8	26-2	Pointe-Claire	17 397	Surfaces gisantes	51-52 m	loam sablonneux et loam argileux, drainage bon à très bon	Vallée d'un petit ruisseau	Rives droite et gauche d'un petit ruisseau (émersion 10 500-10 200 AA) ; axe de circulation probable entre le lac Saint-Louis et la rivière des Prairies ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de la fin du Paléoindien récent</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins
P-9	26-2/3	Pointe-Claire	12 385	Surface gisante	38-40 m	loam sablonneux et loam argileux, drainage bon à très bon	Bassin versant d'un petit ruisseau	Ancien rivage (émersion vers 10 000 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer ; stationnement
P-10	26-3	Pointe-Claire	18 052	Surfaces gisantes	35-36 m	Argile et loam argileux, drainage pauvre à bon	Vallée d'un petit ruisseau	Rives droite et gauche d'un petit ruisseau (émersion 10 000 AA) ; axe de circulation probable entre le lac Saint-Louis et la rivière des Prairies ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins de fer ; bâtiments et stationnement
P-11	26-3	Dorval	16 207	Surfaces gisantes	28-32 m	loam sableux, sols organiques et loam drainage pauvre à modérément bon	Bassin versant et vallée de la rivière Bertrand	Rivage de Montréal (émersion vers 9 500-9 600 AA) : rives d'une ancienne île du lac Lampsilis située en bordure d'un chenal et de milieux humides ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u> ET Rives droite et gauche de la rivière Bertrand (émersion entre 9 500 et 9 000 AA) ; axe de circulation probable entre le lac Saint-Louis et la rivière des Prairies ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins de fer ; chemins, dont autoroute 40

Zone	Figure - Feuillet	Municipalité/ Arrondissement	Superficie (m2)	Données environnementales				Intérêt archéologique	Intégrité / remarques
				Topographie/forme	Altitude	Sols et drainage	Hydrographie		
P-12	26-4	Saint-Laurent	23 444	Surface faiblement inclinée	30-32 m	Loam sableux, bon drainage	Bassin versant de la rivière Bertrand	Rivage de Montréal (émersion vers 9 500-9 600 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal
P-13	26-4	Saint-Laurent	18 032	Surface faiblement inclinée	30-32 m	Loam sableux, bon drainage	Bassin versant de la rivière des Prairies	Rivage de Montréal (émersion vers 9 500-9 600 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer
P-14	26-7	Saint-Laurent	7 185	Surface gisante	30-32 m	loam argileux, drainage pauvre	Bassin versant du ruisseau de la Côte-des-Neiges	Rivage de Montréal (émersion vers 9 500-9 600 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer
P-15	26-7	Ahuntsic-Cartierville	15 602	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	27-28 m	loam argileux, drainage bon à médiocre	Vallée du ruisseau de la Côte-des-Neiges	Rives droite et gauche du ruisseau de la Côte-des-Neiges (émersion vers 9 500 AA) ; axe de circulation entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de l'archaique ancien</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins de fer ; stationnement
P-16	26-7	Saint-Laurent	11 581	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	28-29 m	Argile et loam argileux, drainage bon à médiocre	Vallées des ruisseaux de la Côte-des-Neiges et Provost	Rives droite et gauche du ruisseau Provost (émersion vers 9 500 AA) ; axe de circulation entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de l'archaique ancien</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins de fer
P-17	26-7	Saint-Laurent	7 674	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	30-32 m	loam sableux, drainage modérément bon	Bassin versant du ruisseau Provost	Rivage de Montréal (émersion vers 9 500-9 600 AA) : rive d'une ancienne île (celle du mont Royal) du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer
P-18	26-7	Saint-Laurent	25 366	Surface gisante	38-40 m	loam argileux, drainage bon à médiocre	Bassin versant du ruisseau Provost	Ancien rivage (émersion vers 10 000 AA) : rive d'une ancienne île (celle du mont Royal) du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer
P-19	26-7	Saint-Laurent	3 307	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	40-41 m	Argile et loam argileux, drainage bon à médiocre	Vallées du ruisseau Provost	Rives droite et gauche du ruisseau Provost (émersion vers 10 000 AA) ; axe de circulation entre le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies ; <u>lieu de passage et de haltes à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins de fer
P-20	26-6	Deux-Montagnes	4 229	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	38-40 m	loam et loam sableux, drainage bon	Bassin versant Rivière des Mille-Îles	Ancien rivage (émersion vers 10 000 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemins de fer
P-21	26-6	Deux-Montagnes	14 226	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	38-40 m	loam et loam sableux, drainage bon	Bassin versant de la rivière des Mille-Îles	Ancien rivage (émersion vers 10 000 AA) : rive d'une ancienne île du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemins de fer
P-22	26-6	Deux-Montagnes	8 358	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	30-32 m	loam argileux, drainage bon à imparfait	Bassin versant de la rivière des Mille-Îles	Rivage de Montréal (émersion vers 9 500-9 600 AA) : ancienne rive nord du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à partir de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer
P-23	26-6	Deux-Montagnes	2 843	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	20- 24 m	Loam sableux, bon drainage	Rivière des Mille-Îles (secteurs de moins de 22 m inondables) ; en amont des rapides du Grand-Moulin	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement et de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u> ,	Couvert végétal ; chemin de fer
P-24	26-6	Laval	1 950	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	20–22 m	Loam sableux, bon drainage	Rivière des Mille-Îles (secteurs inondables) ; île Boisée ; en amont des rapides du Grand-Moulin	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive d'un îlot (île Boisée) du lac Lampsilis, puis de la rivière des Mille-Îles ; <u>lieu de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer

Zone	Figure - Feuillet	Municipalité/ Arrondissement	Superficie (m2)	Données environnementales				Intérêt archéologique	Intégrité / remarques
				Topographie/forme	Altitude	Sols et drainage	Hydrographie		
P-25	26-6	Laval	14 221	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	20- 24 m	Loam limoneux, drainage médiocre	Rivière des Mille-Îles (secteurs de moins de 22 m inondables) ; en amont des rapides du Grand-Moulin	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive de l'île de Laval à compter de l'épisode du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement et de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer ; chemins
P-26	26-5	Laval	5 261	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	24-26 m	Loam limoneux, drainage médiocre	Rivière des Prairies (secteurs de moins de 22 m inondables) ; en aval des rapides LaLemant	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive de l'île de Laval à compter de l'épisode du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement et de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer ; chemins
P-27	26-5	Laval	3 346	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	20- 23 m	Loam limoneux, drainage médiocre	Rivière des Prairies (secteurs de moins de 22 m inondables) ; en aval des rapides LaLemant	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive de l'île de Laval à compter de l'épisode du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement et de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer ; chemins
P-28	26-5	Laval/Les îles-Laval	1 886	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	20- 23 m	Loam limoneux, drainage médiocre	Rivière des Prairies (secteurs de moins de 22 m inondables) ; île Bigras ; en aval des rapides LaLemant	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive d'une petite île (île Bigras) du lac Lampsilis, puis de la rivière des Prairies ; <u>lieu d'établissement et de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer
P-29	26-5	Laval/Les îles-Laval	1 782	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	20- 24 m	Loam limoneux, drainage médiocre	Rivière des Prairies (secteurs de moins de 22 m inondables) ; île Bigras	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive d'une petite île (île Bigras) du lac Lampsilis, puis de la rivière des Prairies, adjacente à un chenal ; <u>lieu d'établissement et de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer
P-30	26-5	Laval/Les îles-Laval	9 262	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	20- 24 m	Loam limoneux, drainage médiocre	Rivière des Prairies (secteurs de moins de 22 m inondables) ; île Parisseau	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive d'une petite île (île Parisseau) du lac Lampsilis, puis de la rivière des Prairies, adjacente à un chenal ; <u>lieu d'établissement et de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u> ,	Couvert végétal ; chemin de fer
P-31	26-5	Pierrefonds-Roxboro	3 046	Surfaces gisantes à moyennement inclinées	20- 25 m	Loam sableux, bon drainage	Bassin versant de la rivière des Prairies ; en amont des rapides du Cheval Blanc	Rivage de Saint-Barthélémy (émersion vers 8 700-9 000 AA) : rive de l'île de Montréal à compter de l'épisode du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement et de pêche à compter de la fin de l'Archaique ancien</u> ,	Couvert végétal ; chemin de fer ; chemins
P-32	26-5	Pierrefonds-Roxboro	9 019	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	21-24 m	Loam argileux ; drainage bon à médiocre	Vallée d'un petit ruisseau ;	Rives droite et gauche d'un petit ruisseau (émersion vers 8 700-9 000 AA) ; rive de l'île de Montréal à compter de l'épisode du lac Lampsilis ; <u>lieu d'établissement à la fin de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; ruisseau canalisé ; chemins
P-33	26-5	Pierrefonds-Roxboro	15 473	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	21-24 m	Loam sableux, bon drainage	Bassin versant et vallée de la rivière Bertrand	Rivage du lac Lampsilis (émersion vers 8 700-9 000 AA) ; ancienne rive de l'île de Montréal ; <u>lieu d'établissement à la fin de l'Archaique ancien ET Rives droite et gauche de la rivière Bertrand (émersion vers 8 700-9 000 AA) ; axe de circulation probable entre le lac Saint-Louis et la rivière des Prairies ; lieu de passage et de haltes à partir de la fin de l'Archaique ancien</u>	Couvert végétal ; chemin de fer
P-34	26-8	Montréal -Ville-Marie	1 619	Surfaces gisantes à faiblement inclinées	45-53 m	Indéterminé, probablement loam sablonneux, bon drainage	Bassin versant du ruisseau Burnside (branche ouest ` proximité)	Rivage du lac Lampsilis (émersion vers 10 500-10 200 AA) ; ancienne rive de l'île de Montréal ; <u>lieu d'établissement à compter de la fin du Paléoindien récent et plus particulièrement au cours du Sylvicole supérieur récent (iroquoien)</u>	Couvert végétal chemins ; bâtiments

Tableau 4 - Localisation et critères de discrimination des zones de potentiel archéologique de la période historique

Zone	Figure - Feuillet	Municipalité / Localisation	Superficie (m2)	Plans anciens	Critères	Etat actuel
H-01	26-1	Sainte-Anne-de-Bellevue / Chemin Sainte-Marie	12 730	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsoneault, 1907	La côte Sainte-Marie est ouverte dès 1717. Un bâtiment est présent du côté sud du chemin Sainte-Marie sur les plans de Hopkins et Pinsoneault, mais n'apparaît plus sur les photographies aériennes de 1949 (champ agricole). Ce secteur a conservé en grande partie son paysage champêtre. Une maison patrimoniale citée (Michel-Robillard) dont la construction remonterait vers 1797 se trouve à plus de 400 m au nord-est (aujourd'hui à l'abandon).	Boisé, chemin de gravier dans l'extrémité ouest (près du boulevard Morgan).
H-02	26-1	Kirkland / Chemin Sainte-Marie	16 216	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsoneault, 1907	La côte Sainte-Marie est ouverte dès 1717. Plusieurs bâtiments sont situés en retrait du chemin sur les plans de Hopkins et Pinsoneault, à l'exception du secteur de la Petite côte Sainte-Marie traversé par le tracé envisagé. Des maisons, bâtiments de ferme et bâtiments secondaires sont visibles sur les photographies aériennes de 1948.	Parc des Bénévoles, aménagements routiers (voie de service, bretelle d'accès, A-40).
H-03	26-2	Kirkland / Boulevard Saint-Charles	22 827	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Saint-Charles est ouverte dès 1719. Des bâtiments principaux se trouvent en front de chemin sur Hopkins et Pinsoneault. Des maisons, bâtiments de ferme et bâtiments secondaires sont visibles sur les photographies aériennes de 1948.	Aménagements routiers (boulevard Saint-Charles, voie de service, bretelle d'accès, A-40).
H-04	26-2	Kirkland / Boulevard Saint-Charles	12 296	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Saint-Charles est ouverte dès 1719. Des bâtiments principaux se trouvent en front de chemin sur Hopkins et Pinsoneault. Des maisons, bâtiments de ferme et bâtiments secondaires sont visibles sur les photographies aériennes de 1948.	Aménagements routiers (boulevard Saint-Charles, voie de service, bretelle d'accès, A-40).
H-05	26-2	Pointe-Claire / Boulevard Saint-Jean	12 126	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Saint-Jean est ouverte vers 1718. Des bâtiments principaux se trouvent en front de chemin sur Hopkins et Pinsoneault. Des maisons, bâtiments de ferme et bâtiments secondaires sont visibles sur les photographies aériennes de 1948.	Aménagements routiers (boulevard Saint-Jean, bretelles d'accès); bâtiments et stationnements.
H-06	26-2	Pointe-Claire / Boulevard Saint-Jean	11 602	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Saint-Jean est ouverte vers 1718. Des bâtiments principaux se trouvent en front de chemin sur Hopkins et Pinsoneault. Des maisons, bâtiments de ferme et bâtiments secondaires sont visibles sur les photographies aériennes de 1948.	Aménagements routiers (boulevard Saint-Jean, avenue Holiday), bâtiments et stationnements.
H-07	26-3	Pointe-Claire / Boulevard des Sources	10 701	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Saint-Rémi (des Sources) est ouverte dès 1718. Des bâtiments principaux se trouvent en front et légèrement en retrait du chemin sur Hopkins et Pinsoneault. Des maisons, bâtiments de ferme et bâtiments secondaires sont visibles sur les photographies aériennes de 1948.	Voie ferrée avec petit boisé/friche de part et d'autre, bâtiments et stationnement du côté sud de la voie ferrée, boulevard des Sources. Une résidence privée se trouve immédiatement au nord du corridor d'étude.
H-08	26-3	Dorval / Boulevard des Sources	13 245	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Saint-Rémi (des Sources) est ouverte dès 1718. Des bâtiments principaux se trouvent en front et légèrement en retrait du chemin sur Hopkins et Pinsoneault. Des maisons, bâtiments de ferme et bâtiments secondaires sont visibles sur les photographies aériennes de 1948.	Voie ferrée, bâtiments et stationnements, boulevard des Sources. Une résidence privée se trouve entre les commerces au sud de la voie ferrée.
H-09	26-5	Montréal (Saint-Laurent) / Chemin Saint-François	7 220	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Saint-François est ouverte dès 1722. Des maisons, bâtiments de ferme et bâtiments secondaires sont visibles sur les photographies aériennes de 1948.	Boisé de part et d'autre de l'avenue Marie Curie.
H-10	26-5	Montréal (Pierrefonds-Roxboro) / Boulevard Gouin Ouest	6 418	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Sainte-Geneviève est ouverte dès 1717. Des bâtiments principaux se trouvent en front de chemin sur Hopkins et Pinsoneault; on observe une densification de l'occupation à l'ouest du secteur traversé par le tracé envisagé. Deux bâtiments (maisons?) dans le quadrilatère formé par le boulevard Gouin, la 6e avenue Sud, la 5e rue et la voie ferrée sont visibles sur les photographies aériennes de 1948. Trame urbaine déjà en place.	Voie ferrée; stationnement et chemin au nord, secteur résidentiel au sud, boulevard Gouin.
H-11	26-5	Montréal (Pierrefonds-Roxboro) / Boulevard Gouin Ouest	6 950	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Sainte-Geneviève est ouverte dès 1717. Des bâtiments principaux se trouvent en front de chemin sur Hopkins et Pinsoneault; on observe une densification de l'occupation à l'ouest du secteur traversé par le tracé envisagé. Une maison et un bâtiment secondaire entre la voie ferrée et la 5e avenue Nord sont visibles sur les photographies aériennes de 1948. Trame urbaine déjà en place.	Voie ferrée; secteur résidentiel au nord, bâtiments et stationnements au sud, boulevard Gouin.
H-12	26-5	Montréal (Pierrefonds-Roxboro) / Rive sud de la rivière des Prairies	3 046	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsonnault, 1907	La côte Sainte-Geneviève est ouverte dès 1717. Bâtiment est représenté sur la rive sud de la rivière des Prairies, à l'ouest d'un ancien chemin de montée sur Hopkins et Pinsoneault. Il n'est plus visible sur les photographies aériennes de 1949 (secteur agricole).	Voie ferrée, boisé de part et d'autre.
H-13	26-5	Laval / Chemin du Bord-de-l'Eau	5 795	Holland, 1781; Bouchette, 1831; Jobin, 1834; Gauvin, 1882	Le peuplement de l'île Jésus a démarré en bordure des rivières, se propageant d'est en ouest à la fin du XVII ^e siècle. Plusieurs habitations sont représentées dans le secteur de la côte sud, vis-à-vis des îles-Laval sur le plan de Holland, suggérant une occupation antérieure au dernier quart du XVIII ^e siècle. L'emprise du chemin de fer est visible sur les photographies aériennes de 1949, le secteur est toujours agricole à cette époque.	Voie ferrée, boisé de part et d'autre, viaduc, secteur résidentiel au-delà du boisé (est et ouest), chemin du Bord-de-l'Eau.

Zone	Figure - Feuillet	Municipalité / Localisation	Superficie (m2)	Plans anciens	Critères	Etat actuel
H-14	26-5	Laval / Chemin du Bord-de-l'Eau	28 399	Holland, 1781; Bouchette, 1831; Jobin, 1834; Gauvin, 1882	Le peuplement de l'île Jésus a démarré en bordure des rivières, se propageant d'est en ouest à la fin du XVII ^e siècle. Plusieurs habitations sont représentées dans le secteur de la côte sud, vis-à-vis des îles-Laval sur le plan de Holland, suggérant une occupation antérieure au dernier quart du XVIII ^e siècle. Des habitations sont visibles du côté nord du chemin et au sud de la voie ferrée, en plus d'au moins trois exploitations agricoles du côté nord de la voie ferrée, en retrait du chemin sur les photographies aériennes de 1949.	Voie ferrée, viaduc, secteur résidentiel, stationnement, portion boisée, chemin du Bord-de-l'Eau.
H-15	26-6	Deux-Montagnes / Chemin d'Oka	3 655	Bouchette, 1831; Jobin, 1834; Gauvin, 1882	Les premières concessions sur la côte du Lac sont réalisées entre 1741 et 1760. L'occupation se développe essentiellement autour du chemin de la côte (chemin d'OKa) jusqu'au XX ^e siècle, à l'exception du secteur à l'est du tracé (± 200 m), long de la rivière des Mille-Îles, où est construit le Grand moulin au début du XIX ^e siècle. L'emprise de la voie ferrée est visible sur les photographies aériennes de 1949 : le secteur à l'est demeure essentiellement agricole, alors que celui à l'ouest est en développement résidentiel.	Voie ferrée avec emprise en friche ou boisée, viaduc, chemin d'Oka.
H-16	26-6	Deux-Montagnes / Chemin d'Oka	3 718	Bouchette, 1831; Jobin, 1834; Gauvin, 1882	Les premières concessions sur la côte du Lac sont réalisées entre 1741 et 1760. L'occupation se développe essentiellement autour du chemin de la côte (chemin d'OKa) jusqu'au XX ^e siècle, à l'exception du secteur à l'est du tracé (± 200 m), long de la rivière des Mille-Îles, où est construit le Grand moulin au début du XIX ^e siècle. L'emprise de la voie ferrée est visible sur les photographies aériennes de 1949 : le secteur à l'est demeure essentiellement agricole, alors que celui à l'ouest est en développement résidentiel.	Voie ferrée avec emprise en friche ou boisée, viaduc, chemin d'Oka.
H-17	26-7	Montréal (Saint-Laurent) / boulevard de la Côte-Vertu	7 289	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsoneault, 1907	La côte Saint-Laurent est ouverte dès les années 1700. Le noyau villageois de Saint-Laurent s'est développé autour de la rue Saint-Louis et de l'avenue Sainte-Croix, soit à environ 1,5 km au sud de la zone de potentiel. Le secteur traversé par le tracé envisagé est situé dans la portion nord du chemin de Côte-Vertu qui s'arrête dans la côte Saint-Laurent sur Hopkins et Pinsoneault. Un bâtiment est représenté sur Hopkins à proximité du tracé. La voie ferrée est visible sur les photographies aériennes de 1947, le secteur environnant demeure agricole à cette époque.	Voie ferrée, boulevard de la Côte-Vertu
H-18	26-7	Montréal (Saint-Laurent) / boulevard de la Côte-Vertu	7 485	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsoneault, 1907	La côte Saint-Laurent est ouverte dès les années 1700. Le noyau villageois de Saint-Laurent s'est développé autour de la rue Saint-Louis et de l'avenue Sainte-Croix, soit à environ 1,5 km au sud de la zone de potentiel. Le secteur traversé par le tracé envisagé est situé dans la portion nord du chemin de la Côte-Vertu qui s'arrête dans la côte Saint-Laurent sur Hopkins et Pinsoneault. Un bâtiment est représenté sur Hopkins à proximité du tracé. La voie ferrée est visible sur les photographies aériennes de 1947; le secteur environnant est principalement constitué de champs agricoles dépourvus de bâtiments, à l'exception d'une concentration résidentielle au sud de la zone du côté nord du chemin de la Côte-Vertu.	Voie ferrée, boulevard de la Côte-Vertu
H-19	26-7	Montréal (Saint-Laurent) / Chemin de la Côte-de-Liesse	8 510	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsoneault, 1907	La côte Saint-Laurent est ouverte dès les années 1700. Le noyau villageois de Saint-Laurent s'est développé autour de la rue Saint-Louis et de l'avenue Sainte-Croix, soit à environ 1,5 km au sud-ouest de la zone de potentiel. La voie ferrée est visible sur les photographies aériennes de 1947; le secteur environnant demeure agricole à cette époque où se répartissent des maisons, des bâtiments de ferme et des bâtiments secondaires.	Voie ferrée, secteur industriel de part et d'autre (bâtiments, stationnements), aménagements routiers (chemin de la Côte-de-Liesse, A-40).
H-20	26-7	Mont-Royal / Chemin de la Côte-de-Liesse	7 151	Holland, 1781; Jobin, 1834; Hopkins, 1879; Pinsoneault, 1907	La côte Saint-Laurent est ouverte dès les années 1700. Le noyau villageois de Saint-Laurent s'est développé autour de la rue Saint-Louis et de l'avenue Sainte-Croix, soit à environ 1,5 km au sud-ouest de la zone de potentiel. La voie ferrée est visible sur les photographies aériennes de 1947; le secteur environnant demeure agricole à cette époque où se répartissent des maisons, des bâtiments de ferme et des bâtiments secondaires.	Voie ferrée, secteur résidentiel de part et d'autre, aménagements routiers (chemins de la Côte-de-Liesse, Canora et de Dunkirk, A-40).
H-21	26-8	Montréal (Ville-Marie) / Réservoir McTavish	1 645	Goad, 1912	La première station de pompage McTavish fut construite au sud-ouest du réservoir en 1875. Elle est visible sur le plan de Goad. D'importants travaux ont été réalisés sur l'ensemble du terrain du réservoir, mais il est possible que ce secteur susceptible de contenir les vestiges de cette station de pompage n'ait pas été affecté, ou seulement en partie, par ces travaux.	Réservoir McTavish, bassin de rétention des eaux pluviales.
H-22	26-8	Montréal (Ville-Marie) / Pavillon Leacock (Université McGill)	1 604	Goad, 1912	Le premier bâtiment du Presbyterian College est construit en 1873. Il est alors orienté est-ouest. Il est démolie en 1965 et remplacé par le bâtiment actuel, le pavillon Leacock, orienté dans l'axe nord-sud. Les vestiges du premier bâtiment pourraient être retrouvés du côté ouest de l'actuel bâtiment.	Bâtiment, surface asphaltée sur le pourtour, espace vert dans la partie ouest.



Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique
Feuillet 1

H-1	Historique
P-1	Préhistorique
	Puits de ventilation et d'évacuation
	Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000	
0	150
300 m	
Date	Numéro de projet
Septembre 2016	850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca



Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique
Feuillet 2

Historique	
Préhistorique	
Puits de ventilation et d'évacuation	
Emprise des travaux	

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca



Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique
Feuillet 3

Historique
Préhistorique
Puits de ventilation et d'évacuation
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

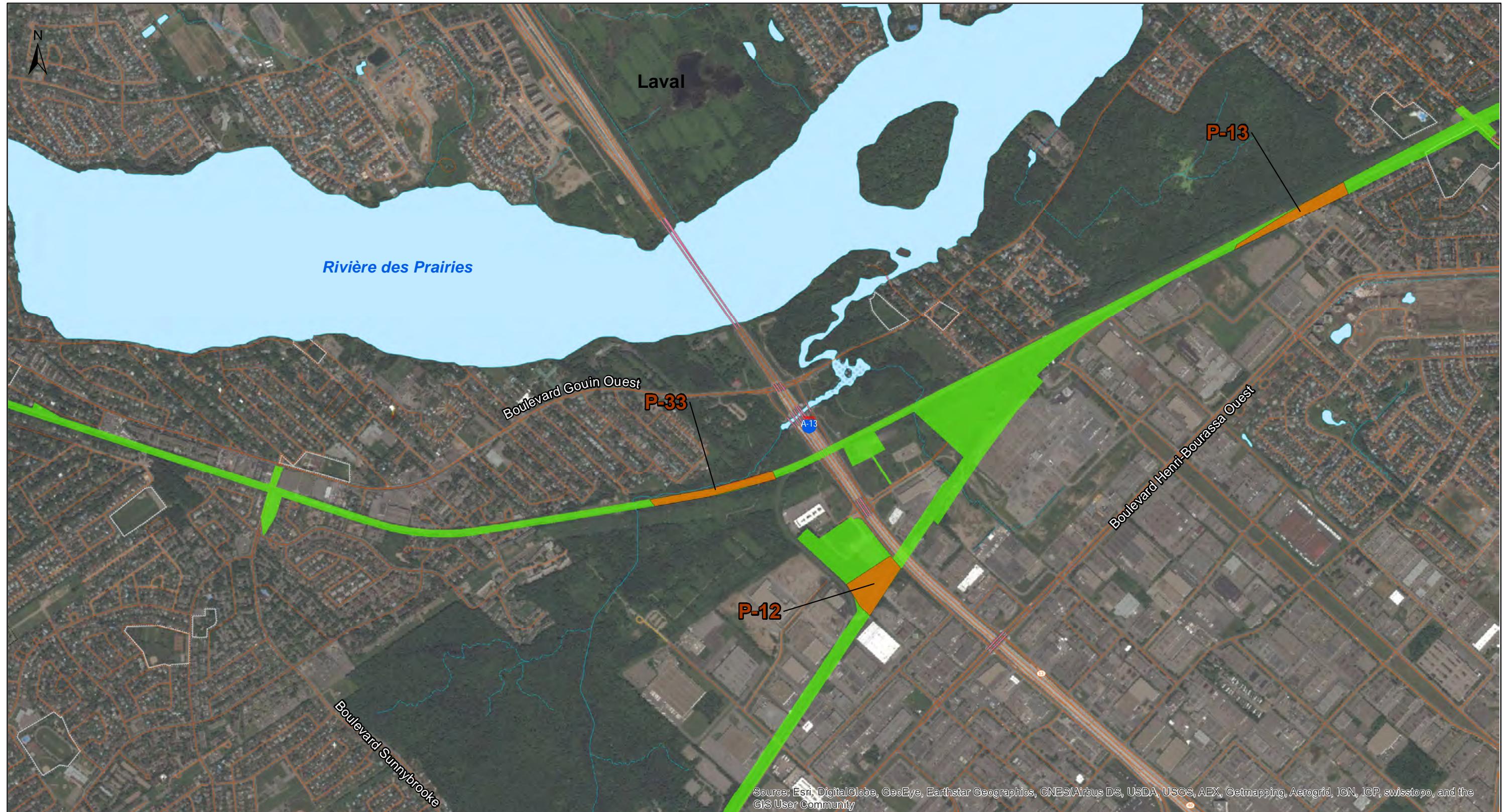


Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique
Feuillet 4

- H Historique
- P Préhistorique
- V Puits de ventilation et d'évacuation
- E Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
 0 150 300 m
 Date Septembre 2016
 Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca

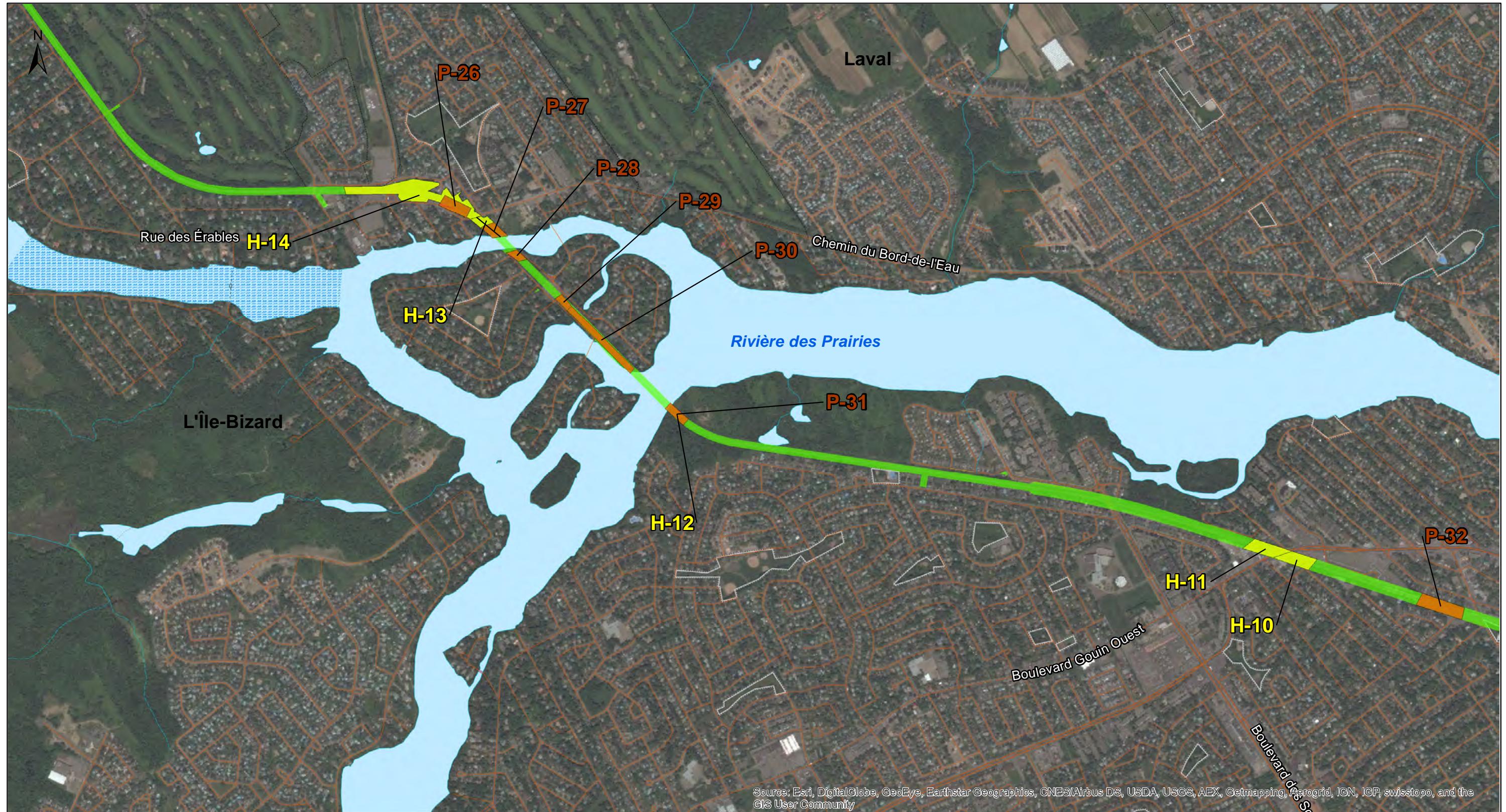


Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique
Feuillet 5

H	Historique
P	Préhistorique
	Puits de ventilation et d'évacuation
	Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

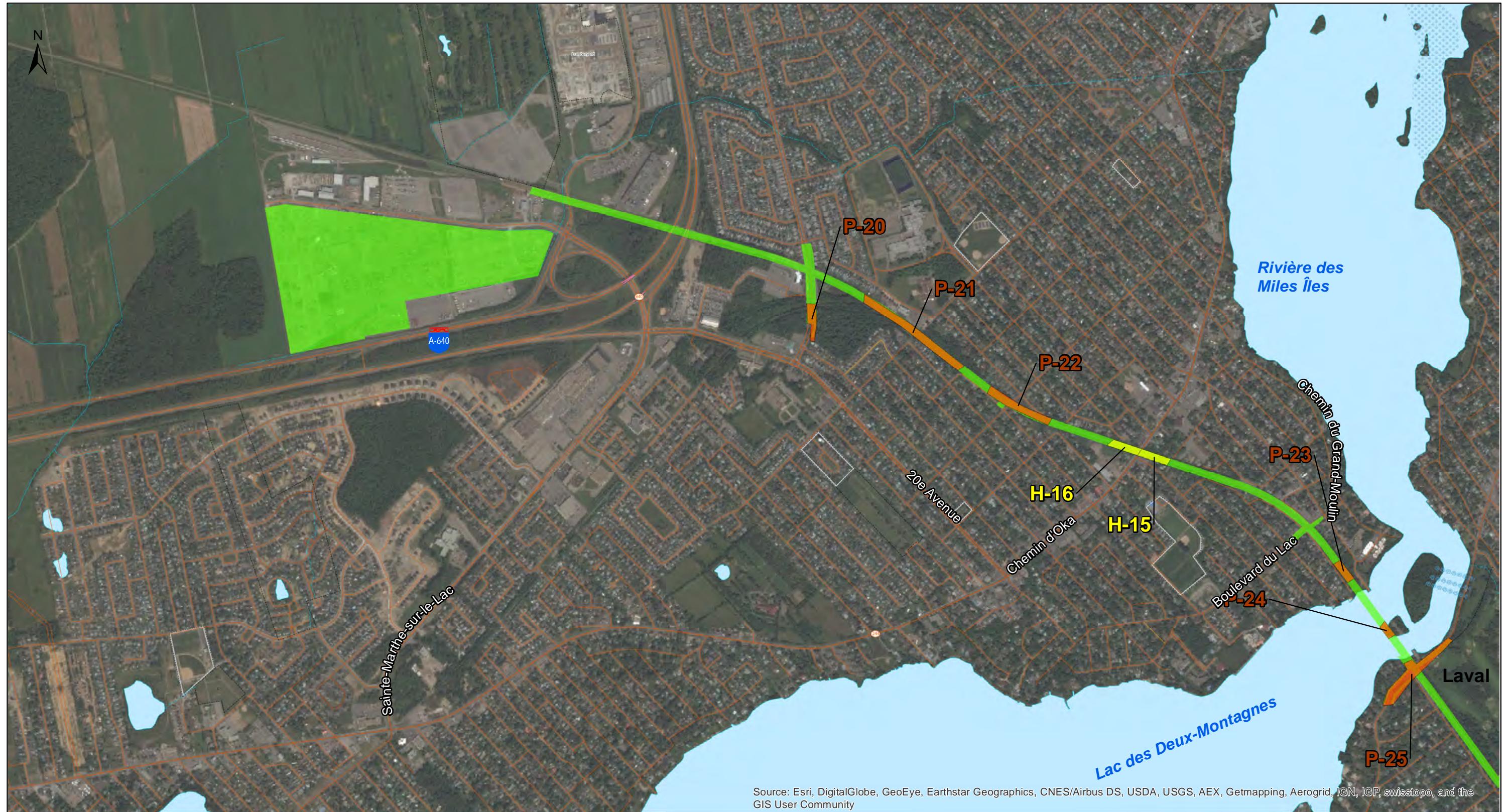


Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique
Feuillet 6

Historique
Préhistorique
Puits de ventilation et d'évacuation
Emprise des travaux

ÉCHELLE = 1 : 15 000
0 150 300 m
Date Septembre 2016
Numéro de projet 850-851

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

51, rue Jean Talon Est
Montréal (Québec), H2R 1S6
Téléphone : 514-387-7757
Courriel : autocad@arkeos.ca



Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique Feuillet 7	<ul style="list-style-type: none"> H-1 Historique P-1 Préhistorique Puits de ventilation et d'évacuation Emprise des travaux 	ÉCHELLE = 1 : 15 000  Date Septembre 2016 Numéro de projet 850-851	Arkeos inc. Société d'expertise en recherches anthropologiques <small>51, rue Jean Talon Est Montréal (Québec), H2R 1S6 Téléphone : 514-387-7757 Courriel : autocad@arkeos.ca</small>
---	---	--	--

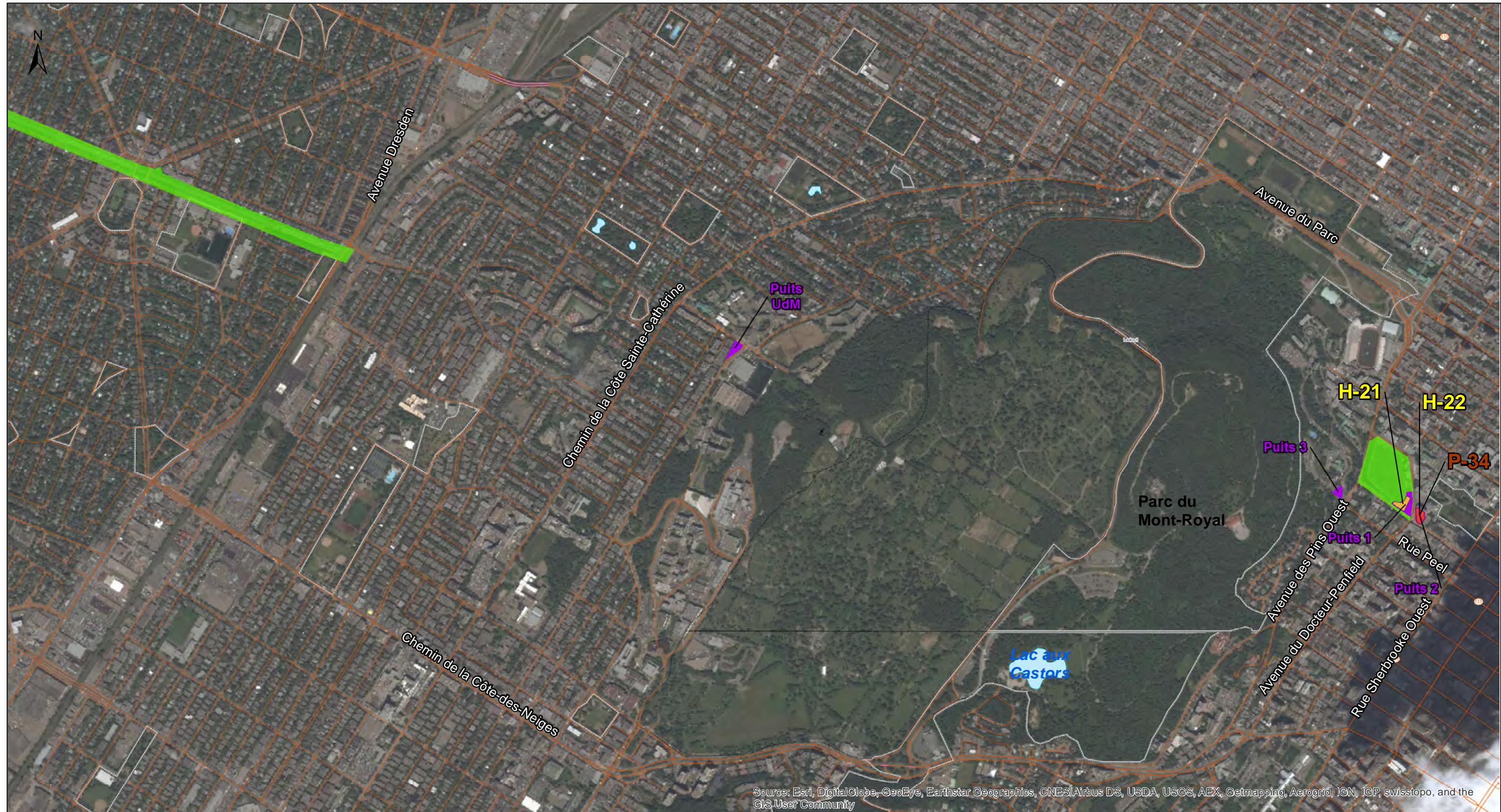


Figure 26 - Localisation des zones de potentiel archéologique préhistorique et historique Feuillet 8	H-1 Historique P-1 Préhistorique Puits Puits de ventilation et d'évacuation Emprise Emprise des travaux	ÉCHELLE = 1 : 15 000  Date : Septembre 2016 Numéro de projet : 850-851	Arkeos inc. Société d'expertise en recherches anthropologiques <small>51, rue Jean Talon Est Montréal (Québec), H2R 1S6 Téléphone : 514-387-7757 Courriel : autocad@arkeos.ca</small>